



» RAPPORT D'ACTIVITÉ - 2022



Vallée Sud

Grand Paris

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

valleesud.fr



S O M M A I R E

L'IDENTITE DE VALLEE SUD- GRAND PARIS	P. 4
PORTRAIT DU TERRITOIRE	P. 4
VALLÉE SUD - GRAND PARIS, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE	P. 6
UN TERRITOIRE DE PROJETS ET D'AMBITIONS	P. 7
LES COMPÉTENCES DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS	P. 8
GOUVERNANCE DU TERRITOIRE	P. 11
PROTEGER ET AMELIORER LE CADRE DE VIE	P. 13
DEVELOPPEMENT URBAIN	P. 14
AMENAGEMENT	P. 16
HABITAT	P. 26
LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	P. 29
FONCIER	P. 30
MOBILITES- DEPLACEMENTS	P. 32
COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS	P. 38
EAU ET ASSAINISSEMENT	P. 40
EAU POTABLE	P. 47
SECURITE INCENDIE	P. 48
ECLAIRAGE PUBLIC	P. 48
VOIRIE	P. 51
LA GESTION DU PATRIMOINE BAT.	P. 55
LES OPÉRATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE	P. 65
LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	P.79
LES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE	P. 80
LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES	P. 89
LES THÉÂTRES	P. 91
LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES	P. 95
LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	P.104
DEVELOPPEMENT DURABLE	P. 105
POLITIQUE DE LA VILLE	P. 109
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	P. 110
LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)	P. 115
MISSION FONDS EUROPEENS	P. 118
SERVICES FONCTIONNELS ET VIE DES SERVICES	P.120
LES RESSOURCES HUMAINES	P. 121
LES MOYENS FINANCIERS	P. 123
L'ADMINISTRATION GENERALE	P. 127
LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE	P. 128
LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	P. 129



Cliquez sur le chapitre de votre choix pour accéder directement au contenu

Portrait du Territoire

L'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris a été créé le 1er janvier 2016 par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe. Son siège social est localisé à Antony, son siège administratif à Fontenay-aux-Roses.

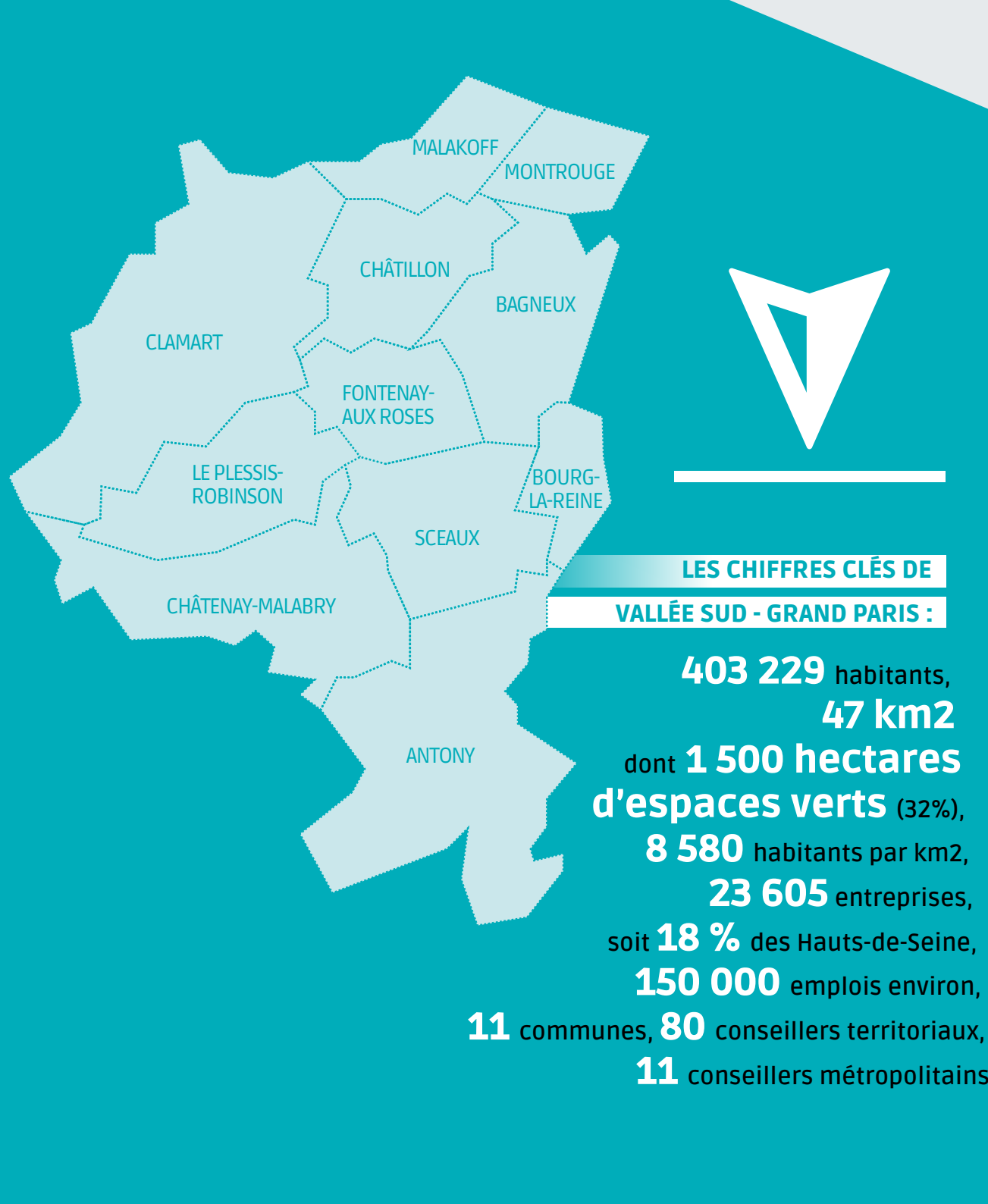
Il résulte de la fusion de trois établissements publics de coopération intercommunale : la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, la Communauté d'agglomération de Sud-de-Seine, et la Communauté de Communes de Châtillon-Montrouge.

Il compte 11 communes (Antony - Bagneux - Bourg la Reine - Châtenay-Malabry - Châtillon - Clamart - Fontenay aux Roses - Malakoff - Montrouge - Le Plessis Robinson - Sceaux) et 400 617 habitants au 1er janvier 2019.

Situé au carrefour des grands pôles économiques constitués par Paris, Vélizy, la Défense, Saclay, Orly et Rungis, Vallée Sud - Grand Paris fait partie des 12 Territoires du Grand Paris.

Vallée Sud - Grand Paris accueille un tissu très diversifié d'entreprises, de petites et moyennes aux grands groupes internationaux comme par exemple Orange, le Crédit Agricole, Air Liquide (Santé), Schlumberger, ... Il bénéficie de la proximité du campus de rang mondial de Paris-Saclay et du pôle de recherche Cancer-Campus de Villejuif et accueille **3 centres de recherches et de développement**:

- › Orange-Technocentre à Châtillon : TIC & réseaux, 3000 salariés,
- › IRSN - Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire à Fontenay : nucléaire & radioprotection,
- › IRSTEA à Antony : agriculture & environnement



**LES CHIFFRES CLÉS DE
VALLÉE SUD - GRAND PARIS :**

403 229 habitants,
47 km²
dont **1 500 hectares**
d'espaces verts (32%),
8 580 habitants par km²,
23 605 entreprises,
soit **18 %** des Hauts-de-Seine,
150 000 emplois environ,
11 communes, **80** conseillers territoriaux,
11 conseillers métropolitains



CHIFFRES CLÉS DU GRAND PARIS

7,2 millions d'habitants,
814 km², 8 598 habitants / km²
1^{er} pôle d'emplois d'Europe,
1^{re} destination
touristique au monde,
25 % du PIB national
131 communes,
12 Territoires,
209 conseillers métropolitains



VALLÉE SUD - GRAND PARIS, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Vallée Sud - Grand Paris a enregistré entre 2010 et 2019 **une croissance démographique supérieure** à celle constatée dans le Département, + 0,43 % contre + 0,37 % dans les Hauts-de-Seine.

Le Territoire possède **un réseau structurant de transports en commun**, articulé autour des lignes B et C du RER et desservant 66 % de la population du Territoire :

- › **11 gares RER,**
- › **2 lignes de Métro** (lignes 4 et 13), et 6 stations de métro,
- › **1 ligne de tramway T10,**
- › **1 ligne de tramway T6,**
- › **1 gare Transilien,**
- › **10 lignes de dessertes locales** relevant de la compétence de Vallée Sud-Grand Paris.

Ce **Territoire « Vert »** présente un ratio de 20 m² par habitant d'espaces verts, contre 19,6 m² dans le Département et 15,6 m² par habitant au sein du Grand Paris. Plusieurs espaces remarquables sont implantés sur le Territoire : le Parc de Sceaux, la Trame verte, le parc de la Vallée aux loups, ou encore le bois de Clamart.

Il se présente également comme un Territoire de « **villes de proximité** » bénéficiant de **centres-villes animés et de qualité**, accueillant **des universités** et proposant une **offre culturelle et sportive riche**.

Fort de son environnement agréable et structuré, le Territoire se caractérise également par son **dynamisme économique**. Il enregistre ainsi un nombre supérieur de création d'emplois par rapport au Grand Paris et à la Région Ile-de-France. Il repose sur un **tissu économique diversifié accueillant des petites et de grandes entreprises leader** de la production industrielle de haute technologie ainsi que de grands groupes multinationaux dans **des domaines diversifiés** : santé, banque, agroalimentaire, armement, information et édition.

LES COMPÉTENCES DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Vallée Sud - Grand Paris exerce les compétences des trois anciennes intercommunalités (Hauts-de-Seine, Sud de Seine et Châtillon-Montrouge) en sus de celles imposées par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015. Cette loi invitait les Territoires à se prononcer sur la définition de leur intérêt territorial à agir dans un délai de 2 ans à compter de leur création.

Les compétences dévolues dans leur intégralité par la loi :

Au titre de ses compétences obligatoires, Vallée Sud - Grand Paris organise les services publics suivants depuis le 1er janvier 2016 :

- › **La gestion des déchets ménagers et assimilés** : collecte et traitement des déchets, réduction des déchets,
- › **L'eau et l'assainissement** : gestion des réseaux d'eaux usées, potables et pluviales,
- › **La politique de la ville** : contrats de ville, dispositif contractuel de développement urbain, local et d'insertion, prévention de la délinquance,
- › **Les documents d'urbanisme réglementaire** : Règlement local de publicité et Plan locaux d'urbanisme à l'échelle du Territoire,
- › L'élaboration du **Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)**.

Les Territoires exercent ainsi trois types de compétences :

- *Les compétences confiées dans leur intégralité par la loi aux EPT,*
- *Les compétences partagées avec la Métropole du Grand Paris mais non déclarées d'intérêt métropolitain,*
- *Les compétences relevant de l'intérêt territorial.*



Les compétences définies par l'intérêt territorial :

Le Conseil du Territoire a défini le 21 novembre 2017 l'intérêt territorial, qui reprend les missions déjà confiées à Vallée Sud - Grand Paris. Ces compétences sont les suivantes :

› La construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'enseignement dans les équipements culturels et sportifs suivants :

- › **8 conservatoires de musique** et de danse situés à Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine-Sceaux, Clamart, Châtenay-Malabry, Châtillon, Malakoff, Fontenay-aux-Roses,
- › **9 équipements aquatiques** : la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud à Antony, les piscines de Bagneux, Clamart, Châtillon-Malakoff, Fontenay-aux-Roses, du Hameau au Plessis-Robinson, des Blagis à Sceaux, l'Aquapol à Montrouge,
- › **7 médiathèques**, réparties sur les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,
- › **9 théâtres**, parmi lesquels :
 - 2 théâtres en régie directe :
 - le théâtre "Jean Arp" à Clamart
 - le théâtre "Victor Hugo" à Bagneux,
 - 7 théâtres gérés sous la forme associative :
 - le théâtre "Firmin-Gémier" à Antony
 - le théâtre "la Piscine" à Châtenay-Malabry
 - le théâtre à Châtillon
 - "l'EPA des Sources" à Fontenay-aux-Roses,
 - le "Théâtre 71" à Malakoff
 - la "Maison des Arts" au Plessis-Robinson
 - le théâtre "les Gémeaux" à Sceaux

- › **La gestion du réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore pour les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,**
- › **La politique de l'emploi,**
- › **Les politiques de protection de l'environnement et de développement durable,**
- › **La gestion des réseaux de transports locaux,**
- › **L'action sociale mise en œuvre par les centres locaux de coordination gérontologique (CLIC) pour les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,**
- › **Les logements étudiants, les résidences étudiantes Jean Zay et Vincent Fayot,**
- › **La protection incendie.**

LES MODIFICATIONS EN 2018 ONT PORTÉ ESSENTIELLEMENT SUR LE TRANSFERT D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- › Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion de l'Aquapol de Montrouge,
- › Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion du Stade nautique de Châtillon-Malakoff, précédemment confié à un syndicat mixte dorénavant dissout,
- › Extension à l'ensemble des communes de la gestion de la protection incendie.
- › Délégation du droit de préemption urbain et du droit de priorité (ville de Clamart)

Depuis le 3 août 2019, les compétences voirie, éclairage public, signalisation tricolore, pose et dépose des motifs d'illuminations de fin d'année, ont été transférées à Vallée Sud - Grand Paris sur une partie du territoire de 3 communes : Clamart, Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine. Ce transfert a été modifié par délibération du Conseil de Territoire du 15 octobre 2020 : le transfert concerne depuis le 1er avril 2021 la totalité de la voirie et de l'éclairage public de Clamart, Chatenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses.

La compétence « construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs » a été étendue par délibération du Conseil de Territoire du 15 octobre 2020 (avec effet au 1er avril 2021) qui a déclaré d'intérêt communautaire :

- › La salle d'athlétisme du complexe sportif Jules Hunebelle à Clamart,
- › La salle d'athlétisme et les terrains de sport du Panorama à Fontenay-aux-Roses,
- › Le dojo de la piscine du Hameau du Plessis-Robinson.

Cette même compétence a été étendue par délibération du Conseil de Territoire du 7 décembre 2021 (avec effet au 1er janvier 2022) qui a déclaré d'intérêt communautaire :

- › Le théâtre de Chatillon

LES COMPÉTENCES DÉFINIES EN FONCTION DE L'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN :

- › Le développement économique pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- › La Politique locale d'Habitat pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- › La gestion des opérations d'aménagement à compter du 1er janvier 2018.



GOUVERNANCE DU TERRITOIRE

Le Conseil de Territoire

Assemblée délibérante de l'Etablissement Public Territorial, le Conseil de Territoire de Vallée Sud - Grand Paris est composé de 80 conseillers territoriaux désignés par les conseils municipaux des 11 villes membres. Les conseillers métropolitains, élus par les conseils municipaux des communes membres, sont également désignés comme conseillers territoriaux. Le système de répartition des sièges assure une représentativité des communes proportionnelle à leur population :

» Antony : 13

» Bagneux : 8

» Bourg-la-Reine : 4

» Châtenay-Malabry : 7

» Châtillon : 7

» Clamart : 11

» Fontenay-aux-Roses : 4

» Le Plessis-Robinson : 6

» Malakoff : 6

» Montrouge : 10

» Sceaux : 4

Le Conseil Territorial en fonction en 2022



Bureau Territorial Le Président et les Vice-Présidents



Jean-Didier BERGER
Président
Maire de Clamart



Jean-Yves SENANT
1^{er} Vice-Président
Finances
Maire d'Antony



Marie-Hélène AMIABLE
2^e Vice-Présidente
Développement économique,
économie sociale et solidaire
Maire de Bagneux



Etienne LENGREAU
3^e Vice-Président
Transports
et mobilités
Maire de Montrouge



Jacqueline BELHOMME
4^e Vice-Présidente
Développement
durable
Maire de Malakoff



Benoît BLOT
5^e Vice-Président
Gestion durable des déchets, assainissement,
espaces publics, projet hydrogène et PLUI
Maire du Plessis-Robinson



Laurent VASTEL
6^e Vice-Président
Santé, centres locaux d'information
et de coordination et handicap
Maire de Fontenay-aux-Roses



Philippe LAURENT
7^e Vice-Président
Culture
et universités
Maire de Sceaux



Patrick DONATH
8^e Vice-Président
Smart
Territoire
Maire de Bourg-la-Reine



Carl SEGAUD
9^e Vice-Président
Vie, aménagement, stationnement et
politique de la ville
Maire de Châtenay-Malabry



Nadège AZZAZ
10^e Vice-Présidente
Sport
Maire de Châtillon



Yves COSCAS
11^e Vice-Président
Ressources humaines
et habitat
Maire adjoint de Clamart

Les Conseillers territoriaux



Rodric AARSE
Malakoff



Loïc AD-JROUD
Châtillon



Saïd ATT OUAZAZ
Antony



Jean-Philippe ALLARD
Sceaux



Stéphanie ASTIC
Clamart



Yasmine BOUDJENAH
Bagneux



Chantal BRAULT
Sceaux



Marie COLAVITA
Châtillon



Elna DE SAINT-JAMES
Châtenay-Malabry



Didier DINCHER
Clamart



Sylvie DONGER
Clamart



Elodie DORFAC
Châtillon



Patrick DURU
Bagneux



Claude FAVRA
Montrouge



Marc FÉJÈRE
Châtenay-Malabry



Sonia FIGUÈRE
Malakoff



Bernard FOSY
Le Plessis-Robinson



Marisol GALANTE-GUILLEMINOT
Fontenay-aux-Roses



Alain GAZD
Châtillon



Martine GOURNET
Châtillon



Jean-Pierre CLERMONT
Clamart



Mouloud MADJAD
Bagneux



Sarah HAMI
Le Plessis-Robinson



Maroun HOBDEA
Bagneux



Roselyne HOLLIGUE-LEROUGE
Sceaux



Colette HUARD
Clamart



Fabien HUBERT
Antony



Stéphanie JACQUOT
Châtillon



Laurent KANDEL
Bagneux



Serge KEITHMAN
Clamart



Dominique LAFON
Fontenay-aux-Roses



Gwéhen LE GALL
Montrouge



Jacques LÉRAND
Antony



Marie-Sophie LESUEUR
Montrouge



Rosa MACIÈRA-DUMOULIN
Antony



Corinne MARE-DIGUIER
Le Plessis-Robinson



Patrice MARTIN
Bagneux



David MAUGER
Antony



Pierre MEDAN
Antony



Pascal MEKER
Bagneux



Céline MÉRZY
Fontenay-aux-Roses



Françoise MONTSÉNY
Châtillon



Paul-André MOLLY
Montrouge



Aïcha MOUTAOUIL
Bagneux



Wisam NEMÉ
Antony



Corinne PALMANTIER
Malakoff



Philippe PÉCHEC
Sénateur
Le Plessis-Robinson



Jacques PERRIN
Maire
Le Plessis-Robinson



Françoise FEYTHEUX
Châtenay-Malabry



Jean-Michel POULLE
Malakoff



Perrine PIRETTI
Antony



Christine QUELLERY
Antony



Gemma RAHIER
Montrouge



Gabriela REGADA
Fontenay-aux-Roses



Sally RIBERO
Clamart



Isabelle ROLLAND
Antony



Patrice RICHARD
Clamart



Laurence ROSSI
Montrouge - Députée



Daniel RUPP
Bourg-la-Reine



Sophie SAINY
Antony



Anne SALVEY
Bourg-la-Reine



Stéphanie SCHLENGER
Antony



Marlain SHARSHAN
Châtenay-Malabry



Georges SIFF PEDI
Président du CD 92
Châtenay-Malabry



Isabelle SPIERS
Bourg-la-Reine



Martin VERNANT
Malakoff



Thierry VIRLO
Montrouge



Patrick XAYER
Montrouge

Le Président du Territoire

Jean-Didier Berger, Maire de Clamart et 1^{er} Vice-Président de la Région Île-de-France, a été élu Président de l'Établissement public territorial de Vallée Sud - Grand Paris, (Conseil de Territoire du 10 juillet 2020) suite au renouvellement des conseils municipaux les 15 mars et 28 juin 2020.

Le Président prépare et exécute les délibérations du Conseil du Territoire. Il reçoit en outre délégation du Conseil dans plusieurs domaines, dont il rend compte à chaque Conseil. Enfin, il est le chef du personnel de Vallée Sud - Grand Paris.

Le Bureau du Territoire

Le Bureau territorial a été constitué le 10 juillet 2020. Le Conseil de Territoire a désigné 11 Vice-Présidents. Le Président a choisi de donner délégation par arrêté à chaque Vice-Président dans des domaines de compétences précisément définis.

Le Président et les Vice-Présidents forment l'exécutif de la collectivité. Le Bureau constitue le lieu du débat et de la concertation politique. Il se réunit mensuellement afin de traiter les dossiers relatifs à la stratégie de développement de la collectivité, son positionnement dans le Grand Paris, et prépare les Conseils du Territoire. Le bureau exécutif délibère également dans les domaines de sa délégation reçue du Conseil de Territoire

Les Commissions thématiques

Les membres des commissions se réunissent avant chaque Conseil de Territoire pour étudier les sujets à l'ordre du jour mais également pour préparer les orientations et décisions du Territoire.

TROIS COMMISSIONS ONT ÉTÉ CONSTITUÉES PAR DÉLIBÉRATION DU 15 OCTOBRE 2020 :

-) La commission « habitat, aménagement, politique de la ville, développement économique et social et solidaire » présidée par Monsieur Philippe PEMEZEC,
-) La commission « finances, ressources humaines » présidée par Monsieur Jean-Yves SENANT,
-) La commission « développement durable et environnement, espaces publics, smart territoire, transports, santé, sport, culture » et université présidée par Monsieur Benoit BLOT.

PROTEGER ET AMELIORER LE CADRE DE VIE

DEVELOPPEMENT URBAIN

AMENAGEMENT

HABITAT

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

FONCIER

MOBILITES- DEPLACEMENTS

COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS

EAU ET ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE

SECURITE INCENDIE

ECLAIRAGE PUBLIC

LA GESTION DU PATRIMOINE BATI

LES OPERATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE



DÉVELOPPEMENT URBAIN

PLU/ PLUi

Le Conseil de Territoire a prescrit le 18 décembre 2018, l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des onze communes du Territoire. La délibération de prescription précise les objectifs qui seront poursuivis par le PLUi autour de trois grandes orientations :

- › **conforter l'attractivité et le rayonnement du Territoire,**
- › **améliorer le cadre de vie de tous les habitants et des salariés,**
- › **amplifier les actions du territoire sur la transition écologique, le renforcement de la trame verte et la préservation de la biodiversité.**

La délibération définit aussi les modalités de collaboration entre les communes et l'EPT ainsi que les modalités de concertation.

RAPPEL : QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Un PLUi est un document stratégique qui exprime un projet de territoire coconstruit avec les communes, tenant compte des évolutions et des enjeux de leur territoire. Il traduit spatialement les politiques publiques d'aménagement, de mobilité, d'habitat, de développement économique et d'environnement. Il détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable tout en répondant aux besoins de développement des villes. C'est également un document réglementaire qui fixe les règles d'utilisation du sol qui s'impose à tous. Le PLUi a une dimension intercommunale, à l'échelle d'un « bassin de vie ».

I Principales étapes de l'élaboration entre le deuxième semestre 2022 et mi-2023

1. CO-ÉLABORATION DU PLUi AVEC LES ÉLUS ET TECHNICIENS DES VILLES

Conseil de territoire de septembre 2022 : débat des orientations du PADD en conseil de territoire

Novembre 2022 : 2 séminaires sur les OAP thématiques à destination des élus

De novembre 2022 à mars 2023 : 5 tables rondes techniques sur le règlement
Mars / Avril 2023 et juin 2023 : rencontres avec les Maires sur les OAP et le règlement

2. CONCERTATION

- › **4 stands organisés pour sensibiliser à la démarche du PLUi entre mars et avril 2023**
- › **11 ateliers (1 par ville) + 1 atelier « experts » : organisés entre avril et mai 2023**
 - › Réfléchir à la traduction réglementaire des orientations du PADD
 - › Nourrir la réflexion sur le règlement
- › **1 réunion publique en juin 2023**
 - › Restitution des enjeux identifiés lors des ateliers et traduction réglementaire

II Suivi d'études complémentaires au PLUi :

Ces études visent à préciser le diagnostic du PLUi sur certains aspects et aider à la traduction réglementaire :

- › Etude BRGM : analyse des problématiques de remontée de nappe
- › Etude Institut Paris Region : travail sur les potentiels de renaturation
- › Etude INSEE sur la démographie et le portrait économique de VS GP
- › Etude CAUE : sensibilisation au patrimoine bâti sur VS GP
- › Etude CMA sur le parcours immobilier des entreprises artisanales

III. Données clés concernant l'exercice de la compétence « PLU »

Parallèlement à l'élaboration du PLUi, Vallée Sud - Grand Paris conduit les procédures d'évolution des PLU communaux, en étroite collaboration avec les villes concernées.

› Suivi de 6 procédures de modification de PLU communaux ou déclarations de projet :

1. Modification n°5 du PLU de Châtillon portant notamment sur le renforcement des dispositions en faveur de la réalisation de logements locatifs sociaux, le renforcement des normes en matière de plantation d'arbres et sur l'intégration des dispositions relatives aux carrières figurant dans le Porter à connaissance de l'Etat : approbation en septembre 2022
2. Modification n°1 du PLU de Fontenay-aux-Roses portant notamment sur la modification des règles d'emprise au sol dans la zone UE en fonction de la superficie des terrains pour mieux préserver l'identité des formes urbaines caractéristiques des zones pavillonnaires et la modification d'OAP : approbation en septembre 2022
3. Modification n°2 du PLU du Plessis-Robinson portant sur le projet de délocalisation de l'hôpital Marie Lannelongue et l'évolution du quartier du Plateau : approbation en septembre 2022
4. Modification n°2 du PLU de Montrouge portant notamment sur le renforcement de ses espaces verts et des espaces publics, la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, le maintien de la cohérence urbaine et architecturale de la ville et le renforcement de la richesse de l'offre commerciale : approbation en décembre 2022
5. Modification simplifiée n°6 du PLU de Châtillon portant sur la rectification d'une erreur matérielle approbation en juillet 2023
6. Modification n°5 du PLU de Châtenay-Malabry sur le secteur de la Syrie : approbation en juillet 2023

› Suivi de 4 procédures de modification de PLU communaux ou déclarations de projet, en cours

1. Suivi de la Déclaration de projet sur le secteur des Editions législatives à Montrouge
2. Suivi de la Déclaration de projet du secteur des Arues à Châtillon en lien avec VSA
3. Modification simplifiée n°6 du PLU de Malakoff : approbation prévue en début d'année 2024
4. Modification n°6 du PLU d'Antony portant notamment sur des projets d'aménagement (Antonypole, ZAC Jean Zay) et les règles de réalisation de logements libres et de logements sociaux ; approbation prévue en début d'année 2024

Observatoire urbain

- › Création et alimentation du portail en ligne de l'Observatoire par des indicateurs internes et des données INSEE
- › Réalisation de supports de cartographie en lien avec le PLUi et le Schéma Directeur Cyclable
- › Suivi des études INSEE sur le portrait économique du territoire et les projections démographiques
- › Mise à jour des bases thématiques (population, habitat, etc.) et des productions (indice de fragilité, mobilités domicile-travail des actifs résidents...)
- › Participation à la réalisation de diagnostics territoriaux (Fonds Structurels Européens, GIP Emploi, Politique de la Ville)

Autres missions menées

- › Suivi de la révision partielle du Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux pluviales du bassin versant de la Bièvre (SAGE)
- › Suivi de la révision du PDUIF - Plan des mobilités 2020- 2030
- › Suivi de l'élaboration des PLUi d'autres territoires (GOSB/GPSO)

AMÉNAGEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, Vallée Sud - Grand Paris est compétent de plein droit en matière d'opérations d'aménagement pour les opérations qui n'ont pas été définies d'intérêt métropolitain. La Métropole du Grand Paris n'ayant déclaré aucune opération sur le territoire de Vallée Sud d'intérêt métropolitain, Vallée Sud - Grand Paris exerce donc cette compétence sur l'ensemble des opérations d'aménagement du territoire.

Pour la mise en œuvre de cette compétence, Vallée Sud - Grand Paris peut notamment s'appuyer sur les structures opérationnelles suivantes :

- › la société publique locale (SPL) Vallée Sud Aménagement, dont les actionnaires sont l'EPT (90 %), les villes de Clamart (6 %) et Fontenay-aux-Roses (4 %) ;
- › la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) Châtenay-Malabry Parc-Centrale, dont les actionnaires sont Eiffage (50 %), l'EPT (34%) et la Caisse des Dépôts et Consignations (16 %).

EN 2022, AUCUNE OPÉRATION N'ÉTAIT MENÉE EN RÉGIE PAR LES SERVICES DE L'EPT, LES MODES OPÉRATOIRES ÉTANT SOIT :

- › la concession à Vallée Sud Aménagement, CITALLIOS, SADEV94, SEMOP Parc Centrale
- › le mandat d'aménagement ou d'études et/ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage par la SPL Vallée Sud Aménagement.

En amont, l'EPT est appelé à intervenir, en confiant à la SPL ou à d'autres prestataires des études préalables ou pré-opérationnelles et en organisant les procédures (concertation et consultation du public, déclaration d'utilité publique, création d'une ZAC, etc).

Les interventions de l'EPT se traduisent également par la prise en compte des éléments du projet urbain dans la définition des règles d'urbanisme (PLU), en étroite relation avec les communes.

En 2022, les opérations suivantes étaient en cours :

- › **ANTONY** : ZAC Jean Zay / mandat SPL Vallée Sud Aménagement,
- › **BAGNEUX** : opération Albert Petit - rue des Blains (« Plaine de jeux ») / concession SADEV94.
- › **BAGNEUX** : ZAC Moulin - Blanchard / concession SADEV94,
- › **BAGNEUX** : ZAC Ecoquartier Victor-Hugo / concession SADEV94,
- › **BAGNEUX** : ZAC des Musiciens / concession SADEV94 - CITALLIOS
- › **CLAMART** : ZAC Panorama / concession SPL Vallée Sud Aménagement,
- › **CLAMART** : Desprez (centre commercial) / concession SPL Vallée Sud Aménagement,
- › **CLAMART** : secteur Le Nôtre / concession SPL Vallée Sud Aménagement
- › **CLAMART** : secteur Gare / concession SPL Vallée Sud Aménagement
- › **CLAMART** : secteur Aimé Césaire / concession SPL Vallée Sud Aménagement
- › **CLAMART** : secteur sud de la route du Pavé Blanc / concession SPL Vallée Sud Aménagement
- › **FONTENAY-AUX-ROSES** : ZAC des Paradis (concession d'aménagement SPL Vallée Sud Aménagement),
- › **FONTENAY-AUX-ROSES** : mail Boucicaut (concession d'aménagement SPL Vallée Sud Aménagement)
- › **MALAKOFF** : ZAC Dolet - Brossolette / concession CITALLIOS.
- › **CHATENAY MALABRY** : Ecoquartier Lavallée (concession SEMOP Parc Centrale)

Sept opérations ont fait l'objet en 2022 d'études préalables :

- › **ANTONY** : Antonypole (assistance à maîtrise d'ouvrage SPL Vallée Sud Aménagement)
- › **BAGNEUX** : étude de redynamisation de la zone industrielle
- › **CHÂTILLON** : Les Arues (mandat d'études SPL Vallée Sud Aménagement)
- › **CLAMART** : ZAC Panorama 2 (mandat d'études SPL Vallée Sud Aménagement)
- › **CLAMART** : Trivaux-Carnets (mandat d'études SPL Vallée Sud Aménagement)
- › **FONTENAY-AUX-ROSES** : résidence Saint-Prix (mandat d'études SPL Vallée Sud Aménagement)
- › **MALAKOFF** : ZAC de la porte de Malakoff.

L'EPT est également associé aux études menées par la ville de Montrouge sur les secteurs Gare et Marne Brossolette, et par la ville de Malakoff sur l'opération Barbusse.

En 2023, trois opérations doivent faire l'objet d'études :

-) **BOURG-LA-REINE** : étude de programmation urbaine du secteur de la Pointe Theuriet
-) **CHATENAY-MALABRY** : résidence Fayo (assistance à maîtrise d'ouvrage SPL Vallée Sud Aménagement)
-) **CLAMART** : étude urbaine de l'ensemble du secteur autour de la RD 906 (mandat d'étude à la SPL)

Avancement des études et travaux

ZAC Jean Zay (Antony)

La ZAC Jean ZAY a fait l'objet d'une concertation courant 2015. Le 3 décembre 2015, le conseil municipal d'Antony arrête le bilan de concertation et approuvait le dossier de création de la ZAC Jean ZAY.

Par délibération du 8 décembre 2016, le conseil municipal d'Antony approuvait le dossier de réalisation de la ZAC Jean ZAY, le programme des équipements publics ainsi que les modalités prévisionnelles de financement de la ZAC échelonnées dans le temps incluant les participations des constructeurs.

N'ayant ainsi pas été déclarée d'intérêt métropolitain, la ZAC Jean ZAY créée par la commune d'Antony relève de la compétence de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris à compter du 1er janvier 2018.

Pour mener à bien cette opération et conformément à l'article L.300-3 du Code de l'Urbanisme, l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris a confié un mandat d'aménagement et d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la SPL Vallée Sud Aménagement.

Le dossier de réalisation de la ZAC a été modifié en février 2019 (légère augmentation de la surface globale de plancher, agrandissement du groupe scolaire, modification du périmètre au niveau de l'avenue Léon Blum, ajustement du bilan). La majorité des terrains d'assiette des constructions était la propriété de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris

et a fait l'objet de promesses de vente avec les promoteurs le 15 juillet 2019, pour une constructibilité d'environ 47 000 m² de logements, commerces et services. Les permis de construire ont été déposés en février 2020.

Une partie des immeubles a été réservée par l'Etablissement Public Territorial (achat en VEFA), pour contribuer à reconstituer les logements étudiants de la cité Jean Zay. Un immeuble a été également réservé par le bailleur Hauts-de-Bievre Habitat pour réaliser des logements sociaux.

L'année 2022 a été marquée dès le mois de janvier par le démarrage des travaux de construction comprenant l'ensemble des logements, commerces, services et du groupe scolaire. Le chantier du parking public a démarré en septembre 2022.



Plan masse de la ZAC Jean Zay à Antony

Par ailleurs, le projet de quartier de la ZAC Jean Zay a été désigné lauréat des « 100 Quartiers innovants et écologiques » par la commission permanente du conseil régional le 20 mai 2022. Par courrier du 20 septembre 2022, la DRIEAT a donné son accord pour la réalisation des travaux des espaces publics de la ZAC pour donner suite au dossier de déclaration de régularisation au titre de la Loi sur l'eau.

En perspective, l'année 2023 marquera la poursuite des travaux de construction des logements, commerces, services et équipements (hors médiathèque et dernier immeuble de logements étudiants - ilot K) ainsi que le démarrage des travaux définitifs des espaces publics de la ZAC.

Antonypole (Antony)

Le projet consiste en la transformation de la zone d'activités économiques existante datant des années 1970 en un quartier métropolitain, intégrant une mixité fonctionnelle, notamment à proximité de la future gare de la ligne 18 du Grand Paris, et en conservant une programmation économique innovante aux abords du faisceau autoroutier. Les terrains jouxtant la future gare ont fait l'objet de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris » remporté par le groupement Linkcity-Emerige.

En 2022, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la SPL Vallée Sud Aménagement pour engager les études pré-opérationnelles. La définition du plan guide de l'opération a été menée sur l'année 2022 et se poursuit en 2023.



Opération Albert Petit - rue des Blains, dite « Plaine de jeux » (Bagnaux)

Le programme de construction prévoit des logements en accession libre et sociale, sur la base de 4 bâtiments décomposés ainsi :

-) **Plot A** - promoteur Coopimmo : 38 logements en accession (Bail Réel Solidaire)
-) **Plot B** - promoteur Bouygues Immobilier : 54 logements en accession libre
-) **Plot C** - promoteur Bouygues Immobilier : 53 logements en accession libre
-) **Plot rue Gibon** - promoteur Bouygues Immobilier : 40 logements en accession libre

Les principes directeurs du projet des espaces publics des rives de la plaine de jeux sont les suivants :

-) Percées visuelles vers et depuis la plaine de jeux.
-) Ouverture de la Plaine de jeu sur son environnement.
-) Séparation des usages : aires de jeu, rives calmes, espaces végétalisés.
-) Signature végétale et paysagère.

En 2022, le permis de construire modificatif du dernier bâtiment (projet COOPIMMO) a été purgé et le foncier de l'opération a été vendu.

La poursuite des études des espaces publics autour des lots situés sur l'avenue Albert Petit est prévue en 2024, pour un démarrage des travaux des espaces publics en 2025.



ZAC Moulin - Blanchard (Bagneux)

La ZAC Moulin Blanchard a été créée en 2004. Elle est actuellement quasiment achevée. Le programme de la ZAC prévoit 32 000 m² SDP de logements, 300 m² SDP d'activités ainsi que la réalisation d'une crèche et de travaux d'aménagement d'espaces publics.

Les travaux sont achevés sauf pour deux lots :

- › **Un lot mixte**, situé à l'angle rue de Fontenay/rue Salvador Allende. Sur ce lot les études sont en cours pour reprendre la programmation du projet du promoteur Pierre Etoile. Suite au rendu d'une étude du CAUE 92 sur le potentiel patrimonial des bâtis existants, des études de diagnostics complémentaires des bâtiments ont été menées en 2022.
- › **Le lot G**, dont le développement reste en réflexion dans le cadre de l'appel à projet "Inventons La Métropole du Grand Paris".

ZAC écoquartier Victor Hugo (Bagneux)

Cette ZAC a été créée en 2011 et prévoit la programmation suivante :

- › **140 000 m² de surface plancher de logements**. L'offre de logement est prévue diversifiée (typologies, taille, expositions...) afin d'assurer la mixité sociale du quartier.
- › **135 500 m² de surface de plancher dédiée à l'activité économique** (16 500 m² de commerces et 119 000 m² de bureaux). Ces activités seront regroupées autour des deux gares et le long de la RD920.

En 2022, l'aménageur a cédé le terrain de deux programmes :

- › **Un programme de 348 logements de 22 695 m² SDP, 9 locaux commerciaux (1 396 m² SDP), 3 locaux d'activités et un équipement public (2 047 m² SDP)**, porté par Linkcity, a été cédé pour un montant de 24 550 000 € HT (lot G3)

- › **Un ensemble de 227 logements** en accession (15 253 m² SDP) avec une salle de spectacle de 293 places, un espace de réserves et 5 commerces (950 m² SDP), porté par le groupement Fiminco et Pitch, a été cédé pour un montant de 19 405 930 € HT (lots C1.1 et C1.2)

L'année 2022 a également été marquée par les travaux de la rue Romain Rolland et du parvis de l'église Saint Monique (secteur 4 de la ZAC).



La place Lucie-Aubrac : ZAC Ecoquartier Victor-Hugo de Bagneux

L'année 2023 devrait voir la suite des travaux d'espaces publics, notamment sur les secteurs 4 et 6, dont la 2e phase d'aménagement de la place Lucie Aubrac.



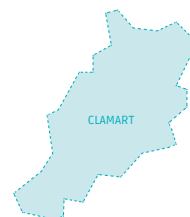
ZAC des Musiciens (secteur NPNRU - Bagneux)

Le projet de la ZAC des Musiciens prévoit la démolition de 296 logements sociaux, la construction de 600 logements, la réhabilitation de 553 logements sociaux ainsi que la restructuration des espaces publics et des équipements publics du quartier (crèche, citystade, centre culturel et social).

L'année 2022 a été marquée par les points d'actualité suivants :

- › Signature de la convention ANRU,
- › désignation des titulaires des marchés de maîtrise d'œuvre urbaine, de l'AMO Développement Durable et de l'Assistant à Maîtrise d'Usage par le concessionnaire SADEV 94,
- › Mise à jour du Plan Guide,
- › Livraison des dernières réhabilitations de logements

L'année 2023 devrait voir la démolition de la barre Debussy par le bailleur Segens, l'établissement de l'avant-projet des espaces publics et l'approbation du dossier de réalisation de la ZAC.



ZAC du Panorama 1 et 2 (Clamart)

Les travaux de réfection du boulevard du Moulin de la Tour, permettant notamment son élargissement avec la création d'espaces verts et de places de stationnement, viendront achever à l'été 2022 les travaux d'aménagement de la 1ère phase de la ZAC du Panorama. Les travaux de construction de la phase 2 ont démarré en octobre 2021.



Périmètre de la tranche 1 et de la phase 2 de la ZAC du Panorama

Panorama 2 :

Par délibération du 29 juillet 2022, la SPL est missionnée comme assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du montage de la zone d'aménagement concerté de la ZAC du PANORAMA 2 dans la continuité de la ZAC du PANORAMA 1.

Une étude environnementale va être lancée dans le courant de l'année 2023.

ZAC Parc-Centrale « LaVallée » (Châtenay-Malabry)

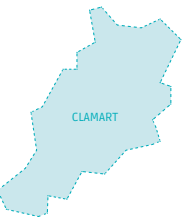
Le Cours du Commerce, axe structurant Nord - Sud de la ZAC, a été ouvert au public en juillet 2022 et 570 logements ont été livrés, dont 100 logements sociaux. Le Cours et les 1ères voies attenantes, également livrées et remises à la collectivité, représentent plus de la moitié des espaces publics qualitatifs de la ZAC.

Le parking public de 282 places a été remis à la ville au printemps et ouvert au public. Sa gestion a été confiée à la SEM Vallée Sud Mobilités.

Une sculpture (Renaissance, André Hogommat) a été implantée au droit des jardins LaVallée et préfigure un futur parcours de sculptures entre la Place Centrale et le Rond-Point de Hanovre.

Les premiers commerces se sont installés progressivement au pied des immeubles livrés. Le supermarché LIDL est ouvert depuis le 30 novembre 2022. La recherche des enseignes complémentaires se poursuit en 2023.

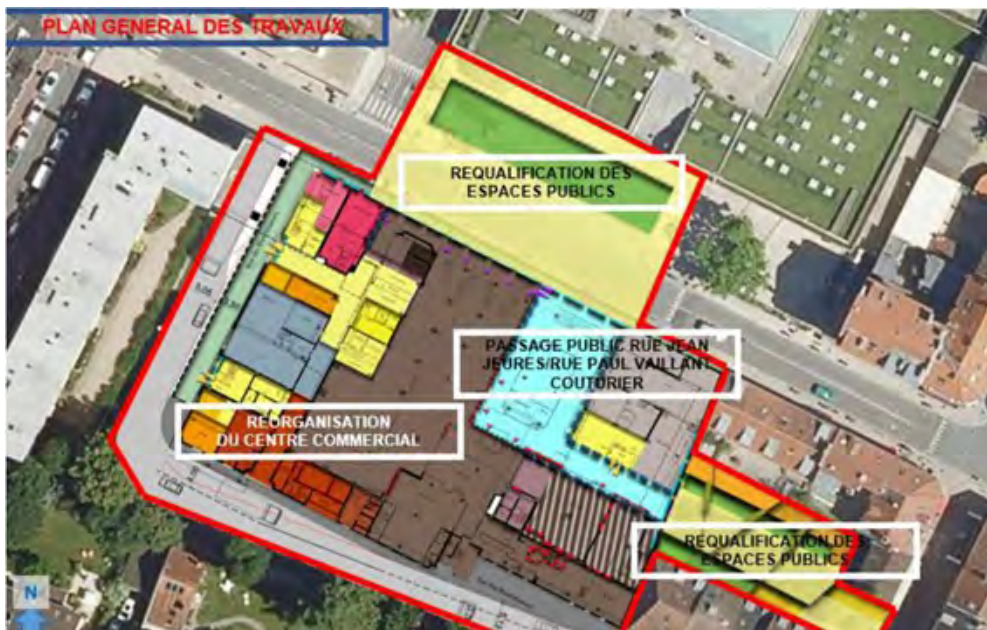
Les lots de la phase 2, (I, K, L et P) ont été mis en chantier. Le permis du 1er lot de la phase 3 (lot M) a été délivré en juillet 2022. Les travaux sont également bien avancés sur le futur siège de Lidl qui doit être opérationnel en 2024 et accueillir environ 1 000 collaborateurs.



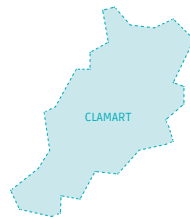
Centre commercial Desprez (Clamart)

Par arrêté du 9 juillet 2020, le Préfet des Hauts-de-Seine a déclaré d'utilité publique le projet de réhabilitation du centre commercial. A la suite de l'obtention de l'ordonnance d'expropriation en date du 23 octobre 2020, la procédure s'est poursuivie en 2021 pour la maîtrise de l'ensemble des murs et des fonds de commerce avec le versement des indemnités liées à l'expropriation et la poursuite de recherche d'accords amiables.

Les travaux de curage des cellules commerciales non occupées détenues par la SPL ont démarré au second semestre 2021.



Insertion paysagère extrait du permis de Construire



Projet le Nôtre (Clamart)

Après l'approbation en juin 2021 en Bureau de Territoire de la déclaration de projet portant sur la réalisation d'environ 1 120 logements (72 000 m²) dont 35 % sociaux et 1 300 m² de commerces, le permis d'aménager a été délivré en octobre 2021.

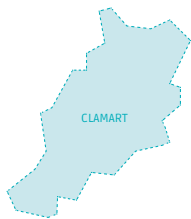
Les travaux se dérouleront par phase, du sud au nord : phase 1 (2nd semestre 2023), phase 2 (2nd semestre 2025), phase 3 (2nd semestre 2026), phase 4 (2nd semestre 2027).

Des phases de démolition sont en cours jusqu'en 2025. Actuellement, les boxes puis le bâtiment A sont détruits.

Une étude de faisabilité pour le recours à la géothermie est en cours.



Plan masse du projet d'aménagement Le Notre à Clamart



Secteur Aimé Césaire (Clamart)

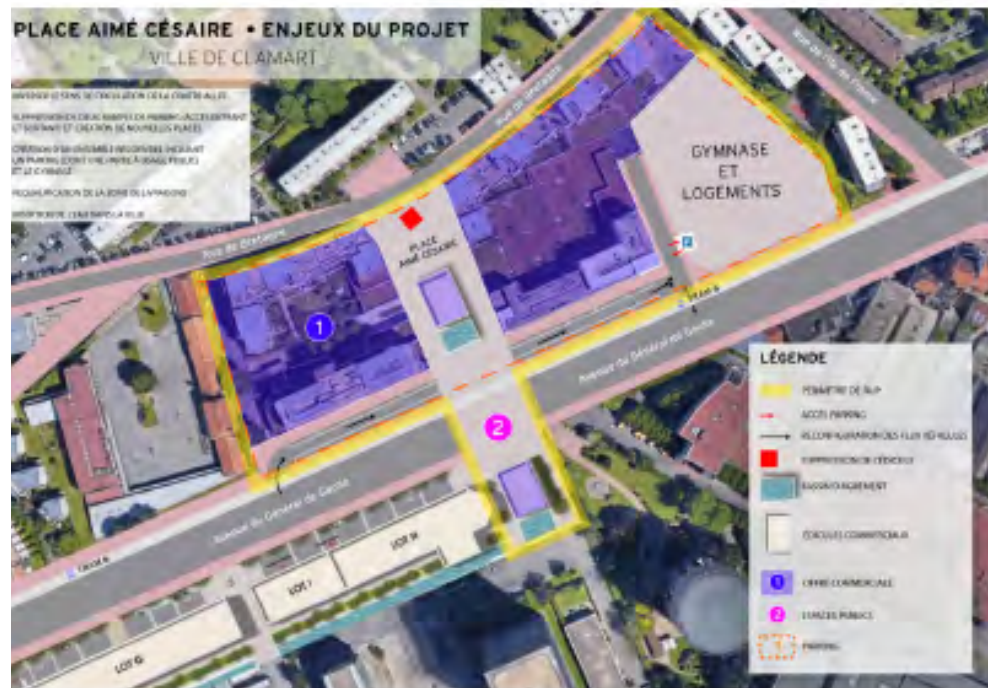
Les objectifs du projet sont les suivants :

- › La reconfiguration de l'offre commerciale
- › La requalification des espaces publics (environ 7 300 m²)
- › La sécurisation et l'aménagement du parking souterrain
- › La requalification du gymnase Bretagne (1 000 m²) avec la création d'un programme de logements (environ 8 000 m²) dont 30 % en locatif social.

Les enquêtes publiques conjointes, préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, se sont déroulées du 20 juin au 5 juillet 2022 inclus.

La fin de travaux est prévue au 2nd semestre 2025.

Une consultation pour la hall du marché est en cours, les travaux débuteront au 1er trimestre 2024.



Secteur Sud de la route du Pavé Blanc (Clamart)

Les objectifs du projet sont les suivants :

- › La requalification des espaces publics dans le prolongement de la terrasse créée par Le Nôtre,
- › La requalification des espaces publics pour conforter la place Georges Pompidou,
- › La construction de nouveaux bâtiments d'habitation (environ 11 000 m² soit 170 logements) en lieu et place des constructions dégradées à démolir.

La fin des travaux est prévue au 2nd trimestre 2026.



Trivaux-Carnets (Clamart)

Le projet TRIVAUX-CARNETS, situé dans un secteur de 2,5 hectares allant de la rue de la Porte de Trivaux et rue de Carnets offrant un paysage urbain hétérogène, peu cohérent et peu qualitatif, avec notamment une rive sud de la Porte de Trivaux comportant un bâti de qualité hétérogène et vieillissant en vis-à-vis du Site Patrimonial Remarquable (SPR) nommé « Les Villas, Jardin Parisien ».

Ce secteur fait l'objet par ailleurs de difficultés de circulation ou stationnement importantes pour les véhicules motorisés, liées à une trame viaire inadaptée et à des activités commerciales désorganisées.

En termes d'espaces public, le plan masse du projet en cours de définition prévoit la création d'environ 5 000 m² d'espaces publics qualitatifs, végétalisés et aux dimensions généreuses pour les mobilités douces.

Le projet de construction prévoit la création d'environ 40 000 m² de surface de plancher répartis entre de l'habitat individuel et collectif, des commerces ainsi que le quatrième collège de Clamart et un gymnase. Il est prévu de proposer des stationnements enterrés pour les logements et les commerces.

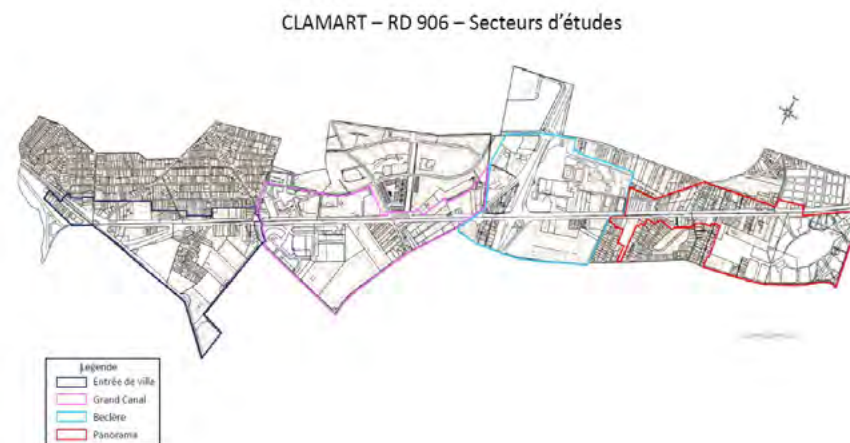


Le projet prévoit de requalifier l'ensemble de la zone de 2.5 hectares avec pour objectifs de :

-) Proposer une transition harmonieuse entre les formes urbaines existantes
-) Structurer les activités économiques et redynamiser le commerce de proximité
-) Définir une programmation mixte dans un nouvel environnement urbain et paysager : Les espaces publics, l'habitat individuel et collectif, commerces et services, 4^{ème} collège, gymnase.
-) Améliorer les cheminements piétons sur la rue de la Porte de Trivaux, en lien avec le schéma de maillage vert
-) Réorganiser et redynamiser les activités, parfois enclavées dans des fonds de parcelles

RD 906 (Clamart)

Le projet autour de la RD 906 consiste dans un premier temps à mener des études urbaines de plusieurs lots situés autour de la RD 906 à Clamart.



un projet urbain sur la RD 906 ainsi que les modalités techniques, juridiques et financières pour la mise en œuvre opérationnelle du projet urbain.

L'avenue Général de Gaulle traverse la Ville de Clamart d'Est en Ouest et se compose d'un tissu urbain mixte dont l'activité occupe une place importante. L'étude urbaine s'organise sur quatre grands secteurs de l'avenue du Général de Gaulle :

- › L'entrée de ville,
- › Un secteur dans le prolongement du nouveau quartier Grand Canal,
- › Un secteur aux abords de l'hôpital Béclère,
- › Un secteur dans le prolongement du nouveau quartier Panorama.

L'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris avait conduit une première étude urbaine sur le secteur « Avenue Général de Gaulle » à Clamart. En effet, ce secteur connaît une profonde mutation avec l'arrivée du tramway et sa mise en service en 2014, la réalisation d'opérations d'aménagement structurantes (ZAC du Panorama et du Grand Canal), la réalisation de différents projets immobiliers en premier rideau à l'initiative de promoteurs privés, etc.

Il s'agit désormais d'enclencher des phases pré-opérationnelles.



Restructuration du mail Boucicaut (Fontenay-aux-Roses)

Le projet fait l'objet d'une concession d'aménagement à la SPL Vallée Sud Aménagement depuis 2020. Il a pour objectif d'intégrer le mail Boucicaut dans la requalification du centre-ville de Fontenay-aux-Roses avec la requalification des accès du centre commercial et des modalités de gestion et d'accès à la piscine.

L'équipe projet a été désignée en deux temps en 2020 et 2021.

En 2022, les études de programmation pour la réhabilitation de la piscine et les études d'assistance à la maîtrise foncière se sont poursuivies.



Aménagement du quartier des Paradis (Fontenay-aux-Roses)

Le projet de la ZAC du quartier des Paradis prévoit :

- › La démolition-reconstruction des logements sociaux existants (833 logements) et la construction d'environ 650 logements supplémentaires en vue d'apporter de la mixité au sein du quartier,
- › La création d'espaces publics qualitatifs afin d'assurer une meilleure accessibilité et une meilleure ouverture du quartier sur la ville,
- › L'implantation de commerces et de services en rez-de-chaussée,
- › La réalisation d'équipements publics répondant aux besoins du quartier (crèche, réhabilitation de la maison de quartier, reconstitution de l'antenne jeunesse).

La ZAC a été créée en septembre 2019 par délibération du Conseil Territorial. Le traité de concession de la ZAC des Paradis a été signé le 13 janvier 2021. L'ensemble de l'équipe de MOE (espaces publics, Architecte coordinateur, AMO développement durable, OPCIC...) a été désigné en 2021. Les études des espaces publics sont en cours.

L'année 2022 a été marquée par l'actualité suivante :

- › Mise à jour du plan guide et validation du cahier des prescriptions générales architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (T1 2022)
- › Approbation en mars 2022 par le Conseil de Territoire du dossier de réalisation de la ZAC et du programme des équipements publics
- › Approbation de l'avenant au traité de concession d'aménagement et de la convention de participation cadre au coût d'équipements de la ZAC (juin 2022)
- › Approbation par arrêté préfectoral du Dossier Loi sur l'Eau (juin 2022)
- › Délivrance du permis de démolir de la phase 1.

En 2023, à la suite des travaux de démolition de la phase 1, le démarrage des travaux du premier programme immobilier porté par Les Nouveaux Constructeurs devrait intervenir au 2nd semestre. Les différentes tranches de travaux de l'opération s'étendent entre 2023 et 2033.

ZAC multisite Dolet-Brossolette (Malakoff)

Sur une superficie d'environ 2 hectares, le programme porte sur environ 23 200 m² de logements diversifiés (488 logements dont 212 en accession et 276 en locatif social), 3 200 m² de résidence étudiante (138 chambres), 13 750 m² de bureaux et 750 m² de commerces, aménagement d'espaces publics dont une aire de jeux de 940 m² et un terrain multisports de 380 m² et un mail planté, réalisation de 800 places de stationnement.



L'opération a reçu le label EcoQuartier - étape 3 en février 2020.

Les équipements publics d'infrastructures prévus au programme des équipements publics de la ZAC ont été validés lors de l'approbation du dossier de réalisation par le Département des Hauts de Seine (aménagements prévus dans l'emprise de la RD 906), l'EPT Vallée Sud - Grand Paris (assainissement, éclairage public et traitement des déchets) et par la Ville.

Cette opération touche à sa fin, sa clôture sera engagée en 2023.

ZAC Porte de Malakoff (Malakoff)

Le programme prévisionnel porte sur 70 000 m² de bureaux et 10 000 m² d'équipements publics (groupe scolaire de 3 500 m², complexe sportif de 3 000 m², salle polyvalente de 3 500 m²).

Les Ministères Sociaux ont lancé une procédure de marché global de performances pour la conception-réalisation de leur futur siège social (36 000 m²). Parallèlement, les Ministères ont initié une procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Malakoff afin de construire leur futur siège social.

La réalisation du projet de l'Etat conditionne les autres actions d'aménagement sur ce secteur.

Les Arues (Châtillon)

Par délibération du 16 novembre 2020, le Bureau de Territoire a approuvé la passation d'un mandat d'études avec la SPL Vallée Sud Aménagement dont la signature est intervenue le 11 février 2021.

La zone d'activités des Arues est située au nord de la commune de Châtillon, entre le terminus de la ligne 13 du métro et la future gare Châtillon-Montrouge de la ligne 15 du Grand Paris Express. D'une superficie d'environ 10 hectares, le secteur est traversé par la coulée verte du sud parisien et présente un tissu urbain hétérogène avec une forte prédominance d'activités industrielles et artisanales. Lors de l'approbation du PLU en 2015, la volonté municipale était de développer l'activité tertiaire. Désormais, l'ambition est de promouvoir une mixité fonctionnelle avec la réalisation de logements, d'équipements publics, de commerces et services de proximité.

Le travail d'études de 2022 a permis d'affiner les principes d'aménagement et leur traduction opérationnelle.



HABITAT

Compétent sur les volets Habitat et Logement - nonobstant les compétences exercées par la Métropole du Grand Paris - le Territoire a pu renforcer ces dernières années son rôle de chef de fil sur cette thématique (mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement, renforcement du dispositif lié à l'insalubrité des logements, Permis de louer, etc.) et ouvrir le champ sur des sujets encore peu traités à l'échelle de Vallée Sud - Grand Paris, comme celui de l'Habitat privé.

Temps forts 2022 :

L'octroi de subventions d'aides à la pierre pour la production de logements sociaux

Suite à l'adoption, par le Bureau de territoire le 18 septembre 2018, d'un règlement d'aide à la pierre à l'échelle du Territoire, plusieurs opérations ont pu bénéficier de subventions, pour un montant global de 285 310,80 € en 2022 (correspondant aux notifications de subventions) :

- 1 opération à **Châtenay-Malabry** (logements familiaux au sein du nouvel Ecoquartier La Vallée, bailleur bénéficiaire : Hauts-de-Bievre Habitat), pour un montant total de 285 310,80€ ;

Cette opération totalise 27 logements, pour un financement moyen par logement de 10 567,07€.

La rénovation énergétique de l'habitat

L'Espace Info Energie a été rattaché au service Habitat - Logement en septembre 2019.

La convention entre SOLIHA et Vallée Sud - Grand Paris signée le 5 janvier 2022 s'est achevée le 31 décembre 2022.

Un marché entre la SEML Vallée Sud Renov' et Vallée Sud - Grand Paris concernant l'animation de l'Espace Info Energie a été passé pour l'année 2023.

L'actualité de ses missions est détaillée au chapitre « Développement durable » du présent rapport.





La création de la SEML Vallée Sud Renov'

La Société d'Economie Mixte Locale Vallée Sud Renov, créée en avril 2022. Elle s'inscrit dans un cadre législatif autour de la transition écologique renforcé avec un Plan Climat-Air-Energie Territorial ambitieux adopté par le territoire le 30 mars 2022 et la loi climat et résilience du 22 août 2021 fixant diverses obligations pour les propriétaires de bâtiments tertiaires et de logements en matière d'énergie.

4 axes sont développés par Vallée Sud Renov :

- › **La rénovation énergétique** des copropriétés privées
- › **L'accompagnement des bailleurs sociaux** dans l'accélération de leur rénovation énergétique
- › **Le positionnement sur les futurs ou actuels projets de géothermie**
- › **Le développement du photovoltaïque** sur les bâtiments publics

L'instauration du permis de louer

A la demande de plusieurs villes du Territoire, le Conseil de Territoire a délibéré en juin 2021 pour l'adoption du dispositif de Permis de louer. Celui-ci est entré en vigueur le 1er février 2022 sur 9 des 11 communes du Territoire (Antony, Bagneux, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge et Sceaux).

Les périmètres et cibles ont été déterminés en lien avec les villes en fonction des enjeux qu'elles ont pu identifier au sein de leur territoire.

Deux régimes sont applicables: l'autorisation préalable de mise en location, dite APML, et la déclaration de mise en location, dite DML

Rappel des dispositifs à l'échelle de Vallée Sud - Grand Paris

Châtillon	APML	Châtenay-Malabry	APML + DML
Clamart	APML	Fontenay	APML + DML
Malakoff	APML	Antony	DML
Sceaux	APML	Montrouge	DML
Bagneux	APML + DML		

Les périmètres des villes de Châtillon et de Sceaux ont été modifiés par délibération du Conseil de territoire en décembre 2022, et sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2023

Entre le 1er février 2022 et le 31 janvier 2023, 408 dossiers APML et 165 dossiers DML ont été réceptionnés par le service Habitat-Logement et Politique de la ville.

La réalisation d'une étude stratégique sur les enjeux de l'habitat privé

Bien qu'il soit susceptible de receler des enjeux importants, l'amélioration de l'habitat privé est un sujet encore peu traité sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris.

Afin de pouvoir en définir les caractéristiques générales et d'identifier les enjeux, les outils à développer et les dispositifs à mobiliser afin de répondre aux besoins, une étude stratégique sur la définition des enjeux de l'habitat privé a été lancée en 2021, et s'est poursuivie en 2022.

La première phase, de diagnostic du parc privé, a permis de mettre en évidence trois enjeux majeurs sur le Territoire :

- › Le repérage et l'accompagnement des copropriétés en difficultés ;
- › La massification de la rénovation énergétique en lien avec le PCAET de Vallée Sud - Grand Paris et les orientations nationales et supra sur le sujet ;

La lutte contre l'habitat indigne et inadapté.

Les orientations retenues dans le cadre de la phase 2, ont été traduites en programme d'action dans la phase 3 ayant pour objectifs :

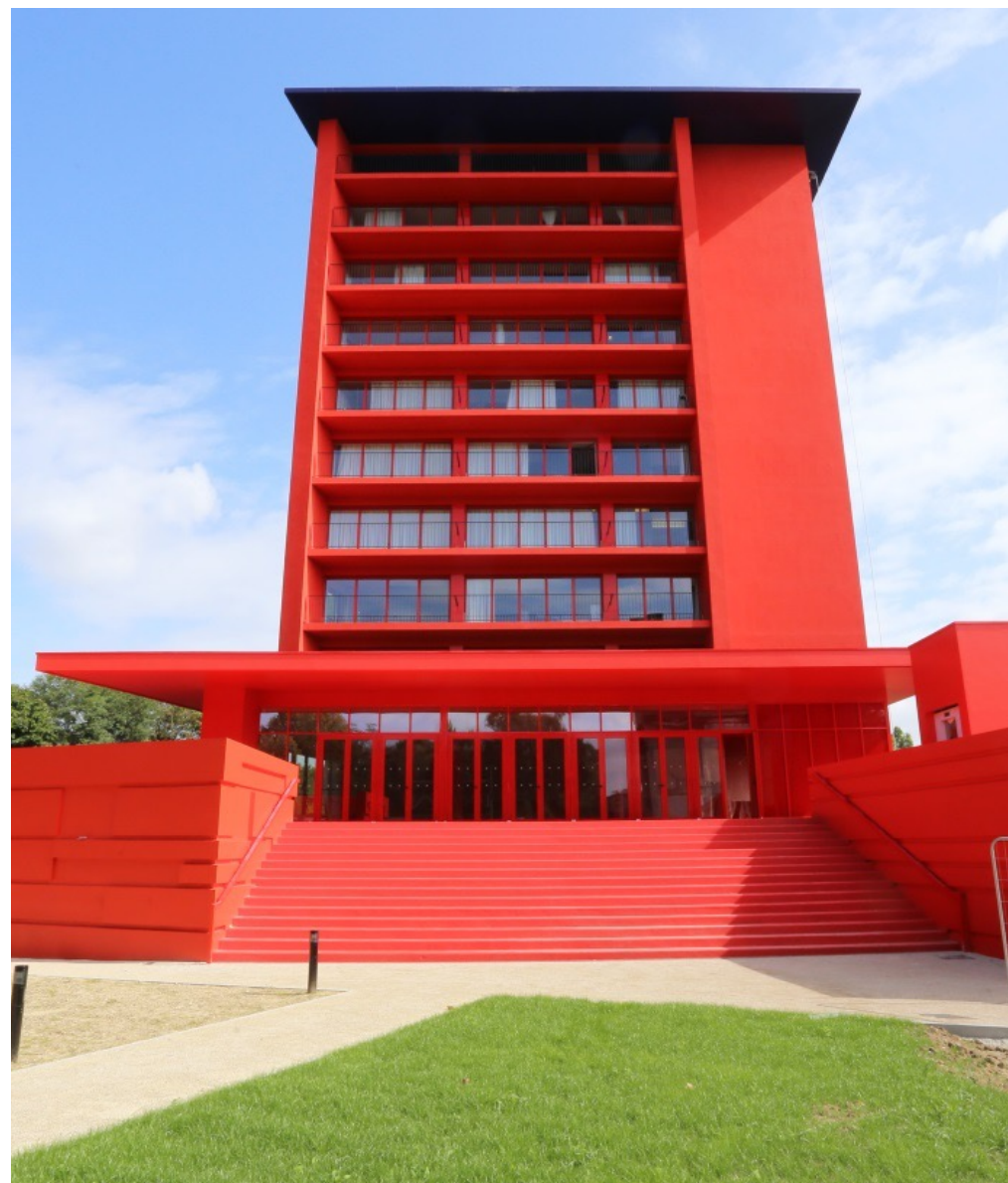
- › Approfondir la connaissance du parc privé et le repérage des situations à enjeux pour définir les leviers d'intervention
- › Positionner Vallée Sud - Grand Paris comme centre de ressources et d'information sur l'habitat privé, au bénéfice des communes et des habitants
- › Favoriser la massification de la rénovation énergétique via la SEM Vallée Sud Renov'

Ces actions prévoient notamment la mise en place d'un dispositif de Veille et d'Observation des Copropriétés (VOC), qui débouche sur un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC), sur des copropriétés ciblées pour la période 2023-2024

Résidence Universitaire d'Antony

Après l'obtention des agréments pour les résidences pour étudiants situées sur le site de la Résidence Universitaire d'Antony, Pierre Soulage (lot B) et Rose Valland (lot C), respectivement de 136 et 234 logements, en juillet 2021, un travail partenarial entre Vallée Sud - Grand Paris et le CROUS a été initié concernant la réalisation des futures conventions de gestion des deux lots.

Le CROUS en sera le gestionnaire dès la livraison des bâtiments, prévue en 2024. 2022 marque également le démarrage des réflexions sur la future gestion par le CROUS de l'îlot K, dit Maria Callas, également situé sur la RUA d'Antony.



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Vallée Sud - Grand Paris assure une mission de détection de l'habitat indigne pour 8 communes : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson et Sceaux.

Dans ce cadre, trois inspecteurs d'hygiène et de salubrité de l'habitat de Vallée Sud-Grand Paris traitent les plaintes portant sur des locaux à usage d'habitation, individuels ou collectifs, privés ou sociaux, dont le propriétaire est l'occupant ou le bailleur.

L'intervention de Vallée Sud - Grand Paris est ensuite adaptée en fonction du type d'infraction constaté.



S'il s'agit d'une procédure relative à une infraction au Règlement Sanitaire Départemental (RSD), Vallée Sud - Grand Paris pilote la procédure et joue un rôle d'intermédiation avec les propriétaires et les locataires. Si nécessaire, la procédure peut conduire in fine à la prise d'un arrêté par le Maire de la commune concernée si les pouvoirs de police sanitaire ne sont pas transférés.

S'il s'agit d'une procédure liée à une insalubrité, l'EPT informe l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui est seule compétente.

Enfin, s'il s'agit d'une procédure de mise en sécurité, prise dans le cas d'un immeuble menaçant ruine, Vallée Sud - Grand Paris est compétent pour le suivi de la procédure, conjointement avec les villes et le Tribunal Administratif.

En complément, sur demande des notaires dans le cadre de la vente de biens en lien avec l'habitat sur la ville de Clamart, 658 demandes d'attestations de salubrité et de sécurité ont été traitées durant l'année 2022.

LE TRAITEMENT DES PLAINTES CONSISTE EN :

- › la visite du ou des logement(s) concernés,
- › la production d'un ou plusieurs rapports de visite et de courriers (sur les suites à donner, les prescriptions de travaux, la procédure enclenchée,
- › l'information auprès des parties sur leurs droits et obligations,
- › la mise en œuvre et le suivi des procédures appropriées,
- › l'information des villes à chaque étape de la procédure.

Les plaintes concernent dans la grande majorité des problèmes d'humidité, d'aération, de ventilation et d'isolation thermique. Cette compétence revêt un enjeu sanitaire ainsi qu'une dimension sociale de protection de l'individu.

Chiffres clés 2022

- 177 dossiers de plainte ouverts (148 en 2021),
- 129 dossiers clôturés,
- 259 dossiers en cours d'instruction (dont 142 reports 2021),
- 148 visites de logements effectuées.

L'ordonnance n° 2020-144 du 16 septembre 2020

L'ordonnance n°2020-144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et la simplification des polices, des immeubles et installations, applicable au 1er janvier 2021, redéfinit le champ de l'insalubrité et clarifie les autorités compétentes pour instruire et traiter les signalements sur la base de cette redéfinition. Ainsi, l'ordonnance définit 4 faits générateurs (précisés dans le code de la construction et de l'habitation) pour lesquels l'autorité compétente est clairement identifiée :

- › Le Président de l'EPT pour les arrêtés de mise en sécurité (anciennement dénommés arrêtés de péril), sauf en cas de refus du maire de transférer ses pouvoirs de police spéciale de l'habitat ;
- › Le Préfet pour les arrêtés de traitement de l'insalubrité, telle que nouvellement définie dans le code de la santé publique, incluant désormais les locaux impropres à l'habitation, les situations de suroccupation.

Le Maire est par ailleurs toujours chargé du respect de l'application du règlement sanitaire départemental, qui traite, en son titre II, des locaux d'habitation.



PERMIS DE LOUER

Le permis de louer a été mis en œuvre sur 9 villes du territoire au 1^{er} février 2022 en application de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Renforcé dite « ALUR », et en particulier le chapitre 3 de son titre II « Renforcer les outils de lutte contre l'habitat indigne », section 3 « Améliorer la lutte contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne », articles 92 et 93.

Depuis sa mise en œuvre le 1^{er} février 2022 et jusqu'au 31 janvier 2023, 408 dossiers de demande d'autorisation de mise en location (APML) et 165 dossiers de déclaration de mise en location (DML) ont été traités.

Après un premier retour d'expérience, et sur sollicitation des villes de Sceaux et Châtillon, le conseil de territoire du 6 décembre 2022 a approuvé la réduction des périmètres et des critères sur ces deux villes, pour une entrée en vigueur le 1er juillet 2023.

FONCIER

La compétence en matière de Droit de Préemption Urbain (DPU) a été transférée à l'EPT Vallée Sud - Grand Paris par la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017.

Vallée Sud - Grand Paris a délégué depuis 2017 l'exercice du DPU aux communes qui l'ont demandé sur tout ou partie de leur territoire ou à des organismes (EPFIF, SADEV 94, SEMOP, Vallée Sud Aménagement) sur certains secteurs d'aménagement opérationnel.

Les autres secteurs sont gérés directement par l'EPT. Ils correspondent à la totalité du territoire de la commune de Clamart et une partie du territoire des communes du Plessis-Robinson, de Sceaux, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et Châtillon.

Sur ces secteurs, l'EPT traite l'ensemble des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) qui lui sont transmises préalablement à des ventes immobilières par les notaires. Pour chacune d'elles, il précise s'il renonce à exercer son droit de préemption ou, à l'inverse, s'il souhaite préempter le bien.

Dans le cas où il souhaite préempter, l'EPT intervient en trois phases :

- 1) La première ; de la réception de la DIA jusqu'à la signature chez le notaire. Entre ces deux étapes plusieurs mois s'écoulent et permettent au service foncier d'organiser les visites des biens avec le service des Domaines puis de rédiger et de faire valider les décisions de préemption. Cette étape est juridiquement très importante, puisqu'elle permet de justifier de l'intérêt général de ladite préemption. A la suite de cela, le service foncier traite avec les notaires et les administrés pour organiser la signature de l'acte de vente et la remise des clés.
- 2) La seconde est une phase de gestion intercalaire des biens préemptés qui est étroitement liée avec le type de projet envisagé. Le service se charge de la gestion technique du patrimoine acquis et ce, jusqu'à la revente. Cette gestion nécessite de traiter des questions de sécurisation des biens, ainsi que de leur entretien courant.

- 3) La dernière consiste à mettre en œuvre la revente des biens préemptés, en lien avec Vallée Sud Développement et les villes. Il s'agit essentiellement de commerces sur lesquels le service foncier travaille à trouver des repreneurs souhaitant implanter des activités attendues par la ville.

DIA traitées en 2022

Le tableau ci-après précise le nombre de DIA qui ont été traitées par Vallée Sud-Grand Paris en 2022.

DIA traitées en 2021			
Année	Mois	Non préemption	Préemption
2022	JANVIER	116	6
	FÉVRIER	111	9
	MARS	104	1
	AVRIL	147	4
	MAI	113	1
	JUIN	118	2
	JUILLET	138	5
	AOÛT	56	4
	SEPTEMBRE	100	2
	OCTOBRE	116	4
	NOVEMBRE	73	1
	DÉCEMBRE	99	8
TOTAL		1291	47

Au total ; 1 291 Déclarations d'Intention d'Aliéner ont été reçues et traitées par l'EPT (dont 856 pour Clamart contre 271 pour Le Plessis Robinson, 85 pour Sceaux et 88 pour Châtillon).

Préemptions effectuées en 2022

47 préemptions ont donc été effectuées par Vallée Sud - Grand Paris sur l'année 2022.

Ces 47 préemptions représentent **un montant payé de 16 495 787€ TTC** et consigné auprès de la CDC (en cas d'obstacle au paiement du prix de vente) de 1 267 250 € TTC, soit **un montant total dépensé de 17 763 037 € TTC** (commission d'agence comprise).

Parmi ces 47 préemptions ; 4 ont été déposées et instruites au titre du droit de préemption commercial (DPC), délégué à l'EPT sur le périmètre de la ville de Clamart par délibération du Conseil de territoire du 28 mai 2019.



Pour rappel 27 préemptions ont été réalisées en 2021 pour un montant total de 11.915 824 € TTC. Par conséquent 5 847 213 € TTC supplémentaires ont été dépensés en 2022.

Les 47 préemptions réalisées en 2022 visent essentiellement des biens situés sur la commune de Clamart (45) et ont été motivées pour plus de la moitié d'entre elles par la volonté de maintenir, développer ou maîtriser une armature commerciale diversifiée sur la ville.

Pour les murs commerciaux acquis, l'objectif est de les revendre à la SEM Vallée Sud Développement.

L'EPT finalise par ailleurs, avec l'appui du bureau d'études AID, une étude visant à affiner sa stratégie en matière d'implantations commerciales par la mise en œuvre d'un linéaire de protection visant à cibler les secteurs de la ville de Clamart sur lesquels l'implantation commerciale sera contrôlée. Toujours dans ce cadre, le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité a été étendu par une délibération du Conseil Municipal de 5 juillet 2022 et approuvé par une délibération du Conseil de Territoire du 6 décembre 2022.

En ce qui concerne les autres biens préemptés (immeubles, logements, terrains) ils ont toujours vocation à être revendus à des opérateurs (Vallée Sud Aménagement, Office de l'habitat du territoire, Vallée Sud Habitat ou autres) dans le but de mener diverses actions d'intérêt général. Ces actions visent essentiellement à la promotion de la qualité et de la diversité de l'habitat (restructuration urbaine de secteurs dégradés et peu qualitatifs, résorption de l'insalubrité, développement du parc de logements et notamment social, équipements publics...) mais aussi à permettre la réalisation d'équipements publics.

Plus globalement en matière d'urbanisme, ces actions d'intérêt général permettent la réalisation d'opérations d'aménagement et la mise en œuvre des orientations prévues dans des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation définies dans le PLU).

Ces opérations de portage foncier sont assurées selon un principe d'équilibre dépenses/recettes qui tiennent compte pour ce faire, au moment de la revente des biens, non seulement du coût d'acquisition, mais aussi des frais de portage financier et de gestion intercalaire assumés par l'EPT.



MOBILITÉS - DÉPLACEMENTS

La mobilité joue un **rôle essentiel dans la vie quotidienne** des habitants du Territoire et pour son dynamisme économique. Une bonne desserte en transports est un **élément majeur de l'attractivité du Territoire dans un contexte de concurrence**.

Le Territoire est bien desservi par les transports en commun. **L'offre existante permet un bon niveau de desserte avec des modes lourds et semi lourds ayant une portée supra territoriale** : RER B, RER C, Transilien N, Métro 4, Métro 13, l'Orlyval et le Tramway T6.

L'offre de bus est diversifiée : TVM à la Croix de Berny RER, 40 lignes régulières RATP dont 6 lignes Noctilien, quelques lignes scolaires RATP et Savac, 8 lignes ex-Paladin dont 2 scolaires, ainsi que 13 services réguliers locaux dont 2 scolaires et 1 transport à la demande.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Pour l'EPT, l'objectif est de s'inscrire dans la politique globale de mobilité, c'est-à-dire d'encourager une mobilité plus rationnelle visant à améliorer la qualité de vie des habitants, à réduire les nuisances liées aux déplacements sur l'environnement et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Vallée Sud - Grand Paris participe pleinement à l'offre en mobilité sur

l'ensemble de son ressort territorial. Dans le cadre d'une délégation de compétence d'Ile-de-France Mobilités, l'EPT assure la gestion et le financement de 10 services réguliers locaux en tant qu'Autorité organisatrice de proximité depuis le 1er août 2022. Ces services étaient au nombre de 13 services réguliers entre août 2022 et janvier 2023, avant la réorganisation du réseau en janvier 2023. Préalablement, Vallée Sud - Grand Paris gérait 6 de ces services via des contrats historiques et était également un partenaire majeur du réseau Paladin contractualisé dans le cadre d'un contrat de type 3 avec Ile-de-France Mobilités.

Des réflexions et des projets sont également en cours pour accroître la part modale du vélo au sein du Territoire, en cohérence avec les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial.

1. Chiffres clés 2022

1.1. Les chiffres clés des mobilités sur le Territoire

- › **4** futures gares du métro Grand Paris Express (3 gares du M15 et 1 gare du M18) ;
- › **1** tramway (T10) construit en 2022 et mis en service en juin 2023 ;
- › **11** gares RER, 6 stations de métro (lignes 4 et 13) dont 2 nouvelles gares (Barbara et Bagneux - Lucie Aubrac), 1 ligne de tramway T6 (connexion avec les lignes de métro 13, le RER C, les lignes N et L du Transilien), 2 gares Transilien ;
- › **8** lignes ex-Paladin (opérateur : RATP Cap Bièvre) qui desservent les communes d'Antony, Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson sur le Territoire.
- › **13** services réguliers locaux (opérateur : Transdev Vallée Sud) : la ligne 3 à Antony, les lignes 6 et 16 à Sceaux, les lignes 7 et 17 à Bourg-la-Reine, la ligne 11 à Châtenay-Malabry, la ligne 14 notamment au Plessis-Robinson, les lignes Clamibus et Clam'Express à Clamart, la ligne Le Petit Fontenaisien à Fontenay-aux-Roses, la ligne L'Hirondelle à Malakoff, la ligne Amibus à Châtillon, et la ligne Montbus à Montrouge.

1.2. Les chiffres clés 2022 sur l'offre vélo

Sur l'année 2022, l'offre de stationnement proposée par Vallée Sud - Grand Paris a augmenté et vient s'inscrire dans les directives issues du Schéma Directeur Cyclable qui a été adopté le 06 décembre 2022.

Les réalisations 2022 faites par Vallée Sud Grand Paris sont les suivantes :

	2021 (total)	2022 (total)
Nombre de places sécurisées en Parking vélos (gare)	162 (exploitation communale)	210 (exploitation VSGP) 12 (exploitation communale)
Nombre de places libres en Parking vélos (gare)	84 (exploitation communale)	108 (exploitation VSGP)
Nombre de places libres supplémentaires (hors gares)	Chiffre non disponible	730 ajoutées par VSGP
Nombre de panneau M12	Chiffre non disponible	113 ajoutés par VSGP

1.3. Les chiffres clés 2022 sur l'offre bus portée par Vallée Sud - Grand Paris

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire du Covid-19 ayant eu un fort impact sur la fréquentation des différents réseaux de transport en commun dont ceux financés par Vallée Sud - Grand Paris. A l'échelle de l'Île-de-France, il avait été observé une baisse de fréquentation située entre 30 et 40%. L'année 2022 a permis une bonne reprise de fréquentation. En décembre 2022, la fréquentation des réseaux franciliens atteignait 90% du niveau de 2019.

Depuis le 1er août 2022, Vallée Sud - Grand Paris est autorité organisatrice de proximité pour 13 puis 10 services réguliers locaux. Une procédure de mise en concurrence a permis de retenir un opérateur de transport. Préalablement, l'EPT gérait 6 de ces services via des contrats historiques. **Sur ces 6 services, l'offre kilométrique a augmenté de 4% entre 2021 et 2022. La ligne Clam'Express a fortement gagné en fréquentation (+53%)** tandis que la fréquentation a légèrement diminué sur les lignes Amibus et Montbus (-3%) entre ces deux années.

		Fréquentation 2022	Km commerciaux 2022	Fréquentation 2021	Km commerciaux 2021
Par an	Amibus	14 876	85 644	15 534	82 865
	Montbus	22 663	42 530	23 069	41 628
	Clam'Express*	19 040	31 341	12 436	25 242
	Clamibus	pas de données,	63 193	pas de données,	63 502
	Le Petit Fontenaisien	lignes gratuites	28 654	lignes gratuites	28 666
	L'Hirondelle		26 970		26 611
De août à déc.**	Ligne 3	4 419	25 639		
	Ligne 6	5 347	18 457		
	Ligne 7	2 506	10 564		
	Ligne 11	1 211	7 718		
	Ligne 14	18 581	56 796		
	Ligne 16	95	1 028		
	Ligne 17	1 346	1 824		

* Clam'Express est une ligne en Transport à la demande (TAD)

** La mise en service des équipements billettiques n'est intervenue que le lundi 29 août 2022.

Mobilités en 2022 :

2.1. Vélo

- › L'année 2022 a été marquée le 6 décembre par l'adoption du **schéma directeur cyclable** à l'échelle du Territoire. Ce travail a été mené avec l'ensemble des partenaires concernés : Villes, Département, Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, associations vélo, etc. Ce schéma directeur propose de décliner 3 axes principaux :
 - › **Infrastructure** : l'objectif est de définir des axes cyclables continus et sécurisés à l'échelle du Territoire en coordination avec les partenaires (Villes, CD92 et Région) ainsi que les collectivités limitrophes. Le Territoire Vallée Sud - Grand Paris compte déjà plus de 175 kilomètres d'aménagements cyclables. L'objectif est d'y ajouter **78 km d'aménagements supplémentaires** et de **remettre à niveau 55 km d'aménagements** cyclables existants.
 - › **Stationnement** : l'objectif est de déployer des consignes vélos sécurisées à l'échelle du Territoire et d'**atteindre 1000 places sécurisées d'ici 2025**, ainsi que la mise en place de stationnement libre. Le déploiement de ces consignes sécurisées se fait en accord le dispositif Ile-de-France Mobilités qui subventionne la mise en place de stationnement vélo sécurisé et libre localisé autour des gares, dans un rayon de 70m.
 - › **Services** : l'objectif est de développer l'écosystème des services vélos, d'animer et d'évaluer le plan cyclable.

› AMÉNAGEMENTS VÉLO :

En 2021, les services de Vallée Sud - Grand Paris ont mis en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 des aménagements cyclables provisoires (aussi appelés « coronapistes ») sur 5 communes du Territoire : Bagneux, Bourg-la-Reine, Clamart, Sceaux et Fontenay-aux-Roses. Environ 17 km d'aménagement ont été réalisés sous la



forme de pistes cyclable, de double-sens cyclables et de marquage au sol. En 2022, les pistes de Fontenay-aux-Roses et de Bagneux ont été refaites. Un aménagement cyclable a été testé sur la RD75, celui-ci s'est avéré concluant après plusieurs mois d'expérimentation.

Plusieurs études ont été réalisées pour mettre en œuvre les premiers aménagements principaux du Schéma Directeur Cyclable : par exemple le chemin Sylvestre et l'avenue Jean Jaurès à Châtenay-Malabry, l'avenue Jean-Baptiste Clément à Clamart, la RD75 au Plessis-Robinson.

› STATIONNEMENT :

En 2022, 365 arceaux libres ont été posés sur les villes de Clamart, de Fontenay-aux-Roses et de Châtenay-Malabry offrant ainsi 730 places supplémentaires de stationnement libre sur le Territoire.



Concernant le déploiement de parkings vélos Ile-de-France Mobilités, aménagés par Vallée Sud-Grand Paris sur les gares du Territoire, un travail d'échange et de concertation avec les communes a été entamé afin de constituer des dossiers de subvention auprès d'Île-de-France Mobilités (IDFM). IDFM finance 70% des travaux liés à l'installation des consignes et 100% des coûts d'exploitation. En 2022, l'exploitation de trois consignes par VSGP a débuté : Clamart (40 places), Bourg-la-Reine (150 places) et Fontenay-aux-Roses (20 places).

D'autres consignes sont en études et travaux en 2022 pour une ouverture en 2023 : Antony, Châtillon-Montrouge, Malakoff Etienne Dolet, Malakoff Plateau de Vanves, Croix de Berny, Hôpital Béclère. Des dossiers de subvention ont également été déposés en 2022 (et validés) pour les gares de Barbara, Lucie Aubrac et Les Baconnets. Des échanges ont débuté au dernier trimestre 2022 avec la ville de Fontenay-aux-Roses afin d'équiper la gare d'un Parking vélos supplémentaire.

› SERVICES :

Concernant le travail sur les services vélos en 2022, 113 panneaux M12 ont été posés sur les villes de Châtenay-Malabry et de Fontenay-aux-Roses. Ces panneaux permettent aux cyclistes de s'engager dans les intersections sans s'arrêter au feu, tout en respectant les priorités.

2.2. Bus

Les services de Vallée Sud - Grand Paris ont mené **un travail de concertation avec les Villes du Territoire** dans l'optique de la **mise en concurrence des lignes de bus** financées par Vallée Sud - Grand Paris. Depuis août 2022, les lignes font l'objet de deux marchés distincts (cf. délibération du Bureau de Territoire du 10 décembre 2020) :

- › Les lignes structurantes de bus et le tramway T10 (reliant Antony à Clamart) sont intégrées dans un marché porté par Île-de-France Mobilités (délégation de service publique).
- › Les lignes de desserte locale sont gérées par Vallée Sud - Grand Paris dans le cadre d'un marché spécifique.

Depuis 2021, un **travail de coordination** a été mené afin de bien articuler les 2 marchés et d'assurer une continuité de service pour les usagers. Ce travail concerne également les Villes du Territoire pour caler précisément le contenu du futur marché (tracé des itinéraires et fréquences). Le **marché bus unifié** de Vallée Sud - Grand Paris a été rédigé, en tenant compte des besoins de chaque Ville, et publié en 2021.

Ce marché a été attribué à Transdev Vallée Sud en avril 2022 pour une période de 30 mois avec une possibilité de prolongation de 12 mois. En ont découlé l'ensemble des actions suivantes :

- › **La construction du dépôt bus à Clamart**, aménagé de manière provisoire, pour assurer la bonne exploitation du réseau au 1er août 2022 ;
- › **Le suivi de l'exploitation du réseau** (offre bus initiale) avec ce nouvel opérateur ;
- › **La préparation de la nouvelle offre bus** pour janvier 2023, en étroite collaboration avec les communes ;
- › **La création d'une nouvelle identité visuelle** pour le futur nouveau réseau (Vallée Sud Bus) : logo, site internet, marché de covering bus ;
- › **La définition du dispositif Pass'Local sur 3 lignes historiquement gratuites**. Elles seront soumises à la tarification francilienne d'Île-de-France Mobilités avec le lancement du nouveau réseau début 2023.



2.3. Autres projets

Les services de Vallée Sud - Grand Paris ont également été mobilisés pour représenter le Territoire et les intérêts des communes dans des projets structurants :

- › Le VIF (Réseau Vélo Ile-de-France anciennement nommé **le RER vélo**), porté par la Région Île-de-France, et qui projette d'assurer un maillage cyclable continu et performant à l'échelle de l'Île-de-France. Le Territoire de Vallée Sud est concerné par plusieurs itinéraires : itinéraire V2 (anciennement B4), V8 (anciennement B3) et V20 (anciennement GC)
- › **Contrat de pôles des gares de la ligne 15 du Grand Paris Express.** Le Territoire s'assure de la cohérence des projets notamment par rapport aux lignes de bus exploitées (capacité des gares routières), apporte son expertise en termes de stationnement vélo (libre et sécurisé),
- › Restructuration des réseaux de bus en lien avec les projets de transport collectif structurant (Métro 4, Tramway T10 et le métro 15). Le Territoire est force de proposition dans ces études pilotées par Île-de-France Mobilités et qui impactent de nombreux usagers des transports en commun.

2.4. Participation aux événements des communes

Le service mobilités de Vallée Sud - Grand Paris a également été mobilisé pour représenter le Territoire lors de différents événements à Clamart :

- › **Lors de la journée pour la fresque du climat** le 12 novembre 2022 à Clamart,
- › **Lors de la journée sport santé** du 19 novembre 2022 où une inauguration des arceaux à vélos a eu lieu devant l'école de la mairie de Clamart.
- › **Lors de l'ouverture de chaque Parking vélo en gare**, avec de la présence terrain pour faire connaître le service et faire de la sensibilisation.





COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS

L'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris exerce la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » depuis sa création.

La collecte des ordures ménagères et assimilés est effectuée via le recours à des prestations de services et à la régie directe.

S'AGISSANT DU TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES, CETTE COMPÉTENCE A ÉTÉ DÉLÉGUÉE :

- › **au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM)** concernant les communes de Bagneux, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Montrouge,
- › **au Syndicat intercommunal Massy-Antony pour le chauffage urbain (SIMACUR)** pour les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Sceaux.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Vallée Sud - Grand Paris s'inscrit dans une logique visant à réduire l'impact environnemental. Le Territoire conduit notamment une politique de réduction du tonnage de déchets collectés et a pour objectif de limiter le tonnage de déchets incinérés. Vallée Sud - Grand Paris a déployé une politique de tri des déchets reposant sur un élargissement progressif des consignes de tri. Le Territoire est engagé dans une démarche de réduction des déchets et de tri à la source depuis plusieurs années.

CET ENGAGEMENT SE TRADUIT EN PARTICULIER PAR LA MISE EN ŒUVRE DE PLUSIEURS ACTIONS ET SERVICES DONT :

- › Le maintien des opérations de formations et de distribution de matériel de compostage via des tutoriels et livraisons sans contact à domicile ;
- › L'expérimentation de collecte des encombrants à la demande pour les villes de Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et le Plessis-Robinson. Les usagers peuvent prendre rendez-vous pour déposer les mobiliers et équipements d'ameublement, les déchets de bricolage, les DEEE et les déchets toxiques ;
- › L'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires à l'échelle d'un quartier au Plessis-Robinson ainsi que l'extension du périmètre de collecte de ces déchets pour la restauration scolaire à l'échelle du Territoire ;
- › La facilitation des démarches en ligne concernant la gestion des déchets ;
- › L'amélioration de l'accès à la déchetterie Territoriale à Verrières-le-Buisson pour permettre davantage le tri des déchets qui ne sont pas collectés en porte à porte ou en point d'apport volontaire de proximité ;
- › Le maintien du défi zéro déchet pour tous.

Chiffres clés 2022

TONNAGES COLLECTÉS EN 2022

- › **93 917 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles (232.91 kg/an/hab.),
- › **17 310 tonnes d'emballages et papiers**, hors verre (42.93 kg/an/hab.),
- › **8 049 tonnes d'emballages en verre** (19.96 kg/an/hab.),
- › **6 553 tonnes de déchets végétaux** (16.25 kg/an/hab.),

PATRIMOINE

- › **56 bennes** dont 46 roulants au gaz naturel,
- › **1 076 Points d'Apports Volontaires**
- › **1 déchetterie implantée à Verrières-le-Buisson.**



Opération Défi Zéro déchet

L'année 2022 a vu se clôturer la saison 4 du Défi Zéro Déchet de Vallée Sud - Grand Paris le 5 juillet.

Durant cette saison, 209 foyers se sont inscrits à cette opération. La mobilisation des foyers sur les 11 communes du Territoire a ainsi permis de réduire la quantité de déchets produite. Le Territoire accompagne pendant 7 mois les foyers en leur proposant des ateliers sur différentes thématiques (cuisine, faire soi-même, couture, théorique et partage) permettant à chacun de tester et conserver des écogestes. Les nouvelles pratiques acquises ont permis de réduire le poids des déchets (ordures ménagères et emballages, papiers) de 38,5% entre décembre 2021 et juin 2022.

Grâce à ce succès continu, la saison 5 du Défi a été lancée en novembre 2022. Cette saison a regroupé 184 foyers, saison au cours de laquelle le Territoire a observé une participation record. En effet, le public a été séduit par les ateliers proposés et a fait preuve d'une forte mobilité sur le Territoire. L'un des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial, celui de réduire la quantité de déchet par habitant et dans lequel le Défi Zéro Déchet s'inscrit, a été atteint par les foyers participants (pour les ordures ménagères et les emballages) : 56% des déchets ont été évités (par rapport à l'année de référence 2017 sur ces deux flux).

EAU ET ASSAINISSEMENT

Au quotidien, les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens (environ 2.5 millions de m³) sont acheminées vers les stations de traitement du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) qui en assure la dépollution.

Les eaux pluviales sont collectées et transportées afin d'être restituées au milieu naturel, la Bièvre et la Seine, après régulation et prétraitement si nécessaire.

Le réseau d'assainissement collectif géré par Vallée Sud-Grand Paris couvre **522 km**, et comprend environ **43 000 branchements**.

Il permet la collecte et l'acheminement des eaux usées et eaux pluviales vers les réseaux départementaux ou interdépartementaux.

Les eaux usées sont ensuite rejetées dans les réseaux interdépartementaux pour ensuite être traitées à la station d'épuration du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) Seine Amont (située à Valentigney) avant rejet au milieu naturel.

L'entretien du réseau consiste à réaliser des campagnes de dératissage, de curages, et de travaux d'urgence et à vérifier la conformité des raccordements. Jusqu'au 1^{er} mars 2022, deux modes de gestion coexistaient pour la mise en œuvre de cette compétence :

- › une délégation de service public (DSP), confiée à Suez Eau France afin d'assurer l'entretien et l'exploitation du réseau assainissement des communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson et de Sceaux. Elle est arrivée à son terme le 13 février 2022.
- › un marché de prestation de services (MPS) dont le titulaire était Suez Eau France depuis le 1^{er} janvier 2020, pour une durée de 14 mois, sur le périmètre des communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Châtillon, Malakoff et Montrouge. Ce marché est arrivé à son échéance le 28 février 2022.



Depuis le 13 février 2022 pour les communes d'Antony, Bourg-la Reine, Châtenay-Malabry, Plessis Robinson et Sceaux et depuis le 1er mars 2022 pour les Communes de Bagneux, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Montrouge, le Territoire a mis en place un accord cadre pour l'entretien et l'exploitation des réseaux et des ouvrages d'assainissement dont le titulaire est Véolia Eau - Territoire Paris Métropole pour une durée initiale de 2 ans avec la possibilité de pouvoir le reconduire 2 fois 1 an. Sa durée ne pourra pas excéder 4 ans.

Le Territoire effectue en parallèle d'importants travaux de réhabilitation.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Le Territoire Vallée Sud - Grand Paris est engagé dans une politique active d'entretien et de rénovation des réseaux d'assainissement de son domaine public. Cette action permet de lutter efficacement contre les inondations et de préserver le milieu naturel.

Chiffres clés 2022

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2022

Désignation (linéaire en km)	2021
Linéaire de réseau séparatif	347.20
Linéaire de réseau eaux pluviales	171.38
Linéaire de réseau eaux usées	175.82
Linéaire de réseau unitaire	174.56
Linéaire de refoulement	0,22
Linéaire total de réseau du territoire	521.98
Linéaire de réseau total - périmètre délégation de service public	310.98
Linéaire de réseau total - périmètre marché de prestation de service	210.78

OUVRAGES ANNEXES AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2022

Type d'ouvrages	2021
Avaloirs et grilles	6 751
Regards réseau	17 331
Séparateur d'hydrocarbures	26
Dessableurs	9
Déversoirs d'orage	11
Dégrilleurs	3
Régulateur de débit	15
Vannes	11
Total	24 161

Postes de relèvement

En 2022, on dénombre 16 postes de relèvement sur le territoire :

-) 11 postes de relèvement des eaux usées ;
-) 5 postes de relèvement des eaux pluviales.

Ces ouvrages ont pour rôle de relever les effluents lorsque les contraintes de pente ne permettent pas l'écoulement gravitaire. Ces postes sont équipés de pompes dont le fonctionnement et la consommation en énergie sont contrôlés par le délégataire.

Jusqu'en 2021, il y avait 15 postes sur le Territoire, en mars 2022, le poste rue Joliot Curie à Fontenay aux Roses a été livré.

Bassins de rétention

En 2022, le territoire compte 28 bassins de rétention d'eaux pluviales :

-) 14 bassins situés sur les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux ;
-) 14 bassins situés sur les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Châtillon.

Temps forts 2022

Mise en place du nouveau marché de services d'entretien, exploitation des réseaux et des ouvrages d'assainissement :

A l'issue de la Délégation de service public (sur la partie sud du Territoire), le Territoire a fait le choix de structurer l'exploitation du service public de l'assainissement par un contrat couvrant la totalité du Territoire et la totalité des réseaux d'assainissement publics relevant du patrimoine de Vallée Sud grand Paris.

Ce nouveau contrat a pour objet :

- › l'entretien des réseaux d'assainissement et ouvrages
- › La campagne de curage préventif;
- › la dératisation des réseaux
- › la réalisation des inspections télévisées ITV
- › les enquêtes de conformité
- › le diagnostic des réseaux d'assainissement;
- › l'entretien des réseaux d'assainissement des bâtiments territoriaux;
- › la mise à disposition d'un service d'astreinte;
- › l'intégration de toutes les données dans le SIG;
- › la réalisation d'un diagnostic permanent du système d'assainissement
- › l'élaboration d'un bilan annuel d'activité
- › la réalisation du bilan de fonctionnement

Poursuite du marché d'assistance à la mise en place d'un Schéma directeur et zonage d'assainissement

Le schéma directeur d'assainissement (SDA) est un document d'orientations, qui devra permettre de définir une politique générale à court, moyen et long terme en matière d'assainissement pour les eaux usées et pluviales adaptée au contexte du Territoire. Il permet de faire un bilan général de la situation actuelle et future. Il s'agit d'un outil de gestion technique et économique du système d'assainissement.

d'équipement de mesure semi permanents sur les ouvrages d'assainissement et d'exploitation des mesures

Cette autosurveillance va permettre de comprendre comment nos réseaux se comportent en cas de pluie. Selon les résultats obtenus, des travaux pourront être définis pour résoudre les dysfonctionnements constatés. A la fin du marché, le prestataire dépose les instruments de mesure.

Cette mission vient en complément du marché d'assistance à la mise en place du schéma directeur et zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

Convention de mandat - continuité de l'accompagnement des riverains dans leur mise en conformité de leurs installations intérieures.

Pour mémoire, dans le cadre de son 11^e programme (2019-2024), l'Agence Eau Seine Normandie a mis en place un dispositif d'aides pour les propriétaires qui mettent en conformité leurs installations d'assainissement.

La mise en place d'une telle démarche contribue à améliorer le service rendu auprès des usagers. Cela permet également de se conformer au règlement d'assainissement du Territoire dans le but de protéger l'environnement, d'éliminer progressivement les sources de pollution présentant un risque sanitaire ou environnemental et répondre aux attentes préfectorales.

Objectif baignade en Seine - JO 2024

En 2024, les Jeux Olympiques se dérouleront à Paris, des épreuves doivent se dérouler sur la Seine.

Depuis plusieurs mois, les acteurs institutionnels (Ville de Paris, Etat, Collectivités locales) sont entrés dans une forte dynamique pour améliorer

la qualité de l'eau en supprimant les rejets polluants. Une partie du Territoire est concernée, il s'agit du bassin de la Bièvre.

Le territoire a donc lancé des campagnes d'enquêtes de conformité afin d'identifier les mauvais branchements et d'inciter les riverains à se mettre en conformité en les accompagnant dans leurs démarches en leur indiquant qu'ils peuvent bénéficier des subventions de l'AESN.

Campagne de curage

Dans le cadre du nouveau marché, le titulaire assure le curage régulier des canalisations afin de garantir le libre écoulement des effluents.

Pour la 1^{ère} année de contrat, le programme de curage a été transmis par le Territoire. Au-delà, le programme sera défini par les visites annuelles effectuées par le prestataire et mis au point par la collectivité. Le marché a fixé un minimum annuel de curage de chaque type de réseau à 4% de leur linéaire.

CURAGE PRÉVENTIF DES RÉSEAUX

Au total de 17479.71 mètres linéaires de réseaux d'assainissement et 6 658 grilles et bouches avaloirs ont été curés sur l'ensemble du territoire Vallée Sud - Grand Paris.

BILAN DU CURAGE PRÉVENTIF RÉALISÉ

Campagne de curage des réseaux préventif réalisé en 2022	DSP jusqu'au 13/02/22023	Ensemble du Territoire	VSGP
Linéaire de réseau d'eaux usées curé (ml)	30.51	10 711	10 741.51
Linéaire de réseau d'eaux pluviales curé (ml)	73.2	780	853.2
Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	0	5 885	5 885
Linéaire total de réseau curé (ml)	103.71	17 376	17 479.71
Nombre d'avaloirs curés	0	6 658	6 658

Concernant l'entretien des avaloirs, deux campagnes de curage sont programmées :

- › De mai à juin pour la campagne d'été
- › De novembre à décembre pour la campagne d'hiver

Campagne de dératisation

A minima deux campagnes de dératisation sont réalisées sur le territoire :

- De mars à avril pour la campagne de printemps,
- D'octobre à novembre pour la campagne d'automne.

Le choix des réseaux à dératiser s'appuie sur la capitalisation des observations de présence de rats sur le territoire (par nos équipes et par les riverains) dans son Système d'Information Géographique (SIG) :

- › Le recueil d'informations terrain recensées lors de la visite annuelle des réseaux d'assainissement : zones où la présence de rats a été détectée,
- › Les interventions de dératisation à la suite des réclamations des riverains et des communes,
- › Le suivi de la consommation des appâts.
- › Cette méthodologie permet d'identifier les zones stratégiques sur lesquelles seront concentrées les actions de dératisation.

Au total, 721 voies ont fait l'objet de ces 2 campagnes.

Campagne de mise en conformité

Les enquêtes de conformité permettent de vérifier le bon raccordement des installations en domaine privé sur le réseau d'assainissement public, conformément au règlement du Territoire en vigueur.

Ils mettent en évidence des non-conformités telles que :

- › L'inversion de branchement : les rejets d'eaux usées dans les collecteurs d'eaux pluviales,
- › L'absence de regard de branchement.

Les diagnostics sont réalisés par Véolia qui établit ensuite le rapport de contrôle. Les résultats sont fournis à la collectivité et au riverain qui a la charge de réaliser les travaux de mise en conformité.

En 2022, 122 enquêtes de conformité (contractuelles et liées à des ventes) ont été réalisées, 93 diagnostics sont non-conformes, la majorité des non-conformités sont mineures, il peut d'agir de l'absence de boîte de branchement, de la présence d'eaux pluviales dans les eaux usées.

A ces enquêtes il faut également rajouter les enquêtes effectuées par Suez eau France dans le cadre de la délégation de service public, elles sont au nombre de 191. Sur ces 191, 141 étaient non conformes.

Mise en conformité du système de collecte

La DRIEE est chargée d'évaluer la conformité du système d'assainissement de la zone agglomérée parisienne. Afin de se mettre en conformité, le Territoire poursuit les actions menées depuis 2017 :

- › Le manuel d'auto-surveillance du Territoire,
- › La mise à jour du référentiel SANDRE (données et référentiels sur l'eau pour le Service d'Information sur l'eau du Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau),
- › La liste des déversoirs d'orage connus sur le territoire,
- › 8 déversoirs d'orage sont instrumentés,
- › La mise à jour des ouvrages de déversement,
- › L'établissement du bilan de fonctionnement.

Les travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement et des eaux pluviales

Vallée Sud - Grand Paris intervient régulièrement sur ses réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales afin de réaliser des travaux visant à mieux protéger les quartiers des inondations et lutter contre la pollution, notamment du milieu naturel.

Trois grandes catégories de travaux peuvent être distinguées :

- › Les travaux de « réhabilitation » par l'intérieur de la canalisation dégradée, sans ouverture de tranchées,

- › Les travaux de reconstruction des canalisations très dégradées nécessitant l'ouverture de tranchées,
- › La création de nouveaux réseaux nécessitant également des ouvertures de tranchées et motivées principalement par la mise en place d'un réseau séparatif.



BILAN DES TRAVAUX ASSAINISSEMENT RÉALISÉS EN 2022 PAR LA DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

Commune	Adresse	Montant travaux eaux usées € TTC	Montant travaux eaux pluviales € TTC	Montant total travaux € TTC
Antony	Rue Mirabeau (RER Fontaine Michalon - av Jean Monnet)	833 000,00 €	833 000,00 €	1 666 000,00 €
Bagneux	Colline des Mathurins phase 1,2	204 200,00 €	204 200,00 €	408 400,00 €
Bagneux	Rue Etienne Dolet	166 000,00 €	166 000,00 €	332 000,00 €
Bourg-la-Reine	Rue Auboin	239 500,00 €	239 500,00 €	479 000,00 €
Clamart	Rue Ferdinand Buisson	370 900,00 €	370 900,00 €	741 800,00 €
Clamart	Rue Pierre Bogaert	576 000,00 €	576 000,00 €	1 152 000,00 €
Fontenay-aux-Roses	Rue Gambetta	819 750,00 €	819 750,00 €	1 639 500,00 €
Le Plessis-Robinson	Rue du Bois des Vallées	170 000,00 €	170 000,00 €	340 000,00 €
Le Plessis-Robinson	Rue de la Mare aux Renards	268 000,00 €	268 000,00 €	536 000,00 €
Le Plessis-Robinson	Avenue Newton	991 200,00 €	991 200,00 €	1 982 400,00 €
Le Plessis-Robinson	Avenue Descartes			
Malakoff	Rue Victor Hugo	1 014 000,00 €	1 014 000,00 €	2 028 000,00 €
Sceaux	Rue du Docteur Berger (Houdan - Imbergères)	261 250,00 €	261 250,00 €	522 500,00 €
Sceaux	Rue de Bagneux	866 500,00 €	866 500,00 €	1 733 000,00 €
Sceaux	Rue du Four	267 000,00 €	267 000,00 €	534 000,00 €
			TOTAL	14 094 600,00 €

BILAN DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT (D'UN MONTANT SUPÉRIEUR À 5000€) RÉALISÉS EN 2022 PAR LE SERVICE ESPACE PUBLIC

Commune	Adresse	Type de travaux	Montant des travaux en € TTC
ANTONY	DIVERSES RUES	REPLACEMENT TAMPONS	21 025,20
ANTONY	RUE ROGER SALENGRO	REFECTION ASSAINISSEMENT	15 449,60
BOURG LA REINE	RUE HOFFMAN	AFFAISSEMENT	6 611,70
CHATENAY MALABRY	GRANDE VOIE DES VIGNES	REPLACEMENT TAMPONS	11 232,60
CHATENAY MALABRY	AVENUE DU BOIS	REFECTION ASSAINISSEMENT	6 029,40
CHATENAY MALABRY	DIVERSES RUES	REPLACEMENT TAMPONS	33 774,30
CLAMART	DIVERSES RUES	REPLACEMENT TAMPONS	22 328,10
CLAMART	BOULV MOULIN DE LA TOUR	REPLACEMENT TAMPONS	8 638,50
CLAMART	RUE PLESSIS PIQUET	REPLACEMENT TAMPONS	9 711,00
CLAMART	11 RUE CHAMPS FAUCILLON	REPRISE BRANCHEMENT	5 343,60
CLAMART	RUE PAUL PADE	REFECTION ASSAINISSEMENT	14 943,90
CLAMART	AV V.HUGO	REPLACEMENT GRILLE	13 892,40
CLAMART	RUE DE PLAISANCE	REPRISE COLLECTEUR	57 759,00
CLAMART	AV MARGUERITE RENAUDIN	AFFAISSEMENT	12 246,00
FONTENAY AUX ROSES	RUE DES FAUVETTES	AFFAISSEMENT	5 292,00
FONTENAY AUX ROSES	RUE JEAN LAVAUD	AFFAISSEMENT	14 169,90
		TOTAL	258 447,20



EAU POTABLE

Vallée Sud - Grand Paris est compétent pour préserver la sécurité, la continuité et la qualité du service public de l'eau sur tout le territoire.

L'établissement public territorial a délégué cette compétence au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), qui assure la production et la distribution d'eau potable pour 135 communes, soit 4,1 millions de consommateurs, et délibère chaque année pour approuver le rapport d'activité du SEDIF.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Vallée Sud - Grand Paris compte 11 délégués titulaires sur 135 délégués titulaires et autant de suppléants qui siègent au comité du SEDIF, dont plusieurs sont membres des commissions thématiques communication, tarification, suivi du délégataire et contrôle financier.

Chiffres clés 2022

En 2022, **19 883 577 m3** ont été consommés sur le Territoire pour 42 654 abonnés

DÉCOMPOSITION DU PRIX DE L'EAU :

Prix du service de l'eau en €/m3	2021	2022	Evolution 2021-2022
Production et la distribution d'eau potable	1,3248	1,4710	+11,03 %
Collecte et traitement des eaux usées	2.1097*	2.2940*	+8,99 %
	2.1033**	2.3671**	+1.125%
Taxes et redevances des organismes publics	1.0087*	De 0,9458 à 0,9980 moyenne : 0,9704	- 3,79 %

*Antony/Bourg-la-Reine/Châtenay-Malabry/Le Plessis-Robinson/Sceaux

**Bagneux/Châtillon/Clamart/Fontenay-aux-Roses/Malakoff/Montrouge

SÉCURITE INCENDIE

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence “sécurité incendie” est assurée par le Territoire Vallée Sud - Grand Paris sur l'ensemble des 11 communes qui le constitue. L'exercice de cette compétence consiste à assurer la maintenance préventive et curative et le renouvellement des poteaux et bouches incendie, la création ou le renforcement des réseaux de distribution d'eau alimentant ces équipements, les contributions financières à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Pour Vallée Sud - Grand Paris, l'enjeu de cette politique publique consiste à garantir la fonctionnalité de l'ensemble des hydrants et de lutter contre les nouvelles pratiques d'ouverture sauvage des bouches à incendie durant les périodes de canicule.

Chiffres clés 2022

AU 31 DÉCEMBRE 2022, LE TERRITOIRE GÉRAIT 2085 APPAREILS RÉPARTIS COMME SUIT :

- › **272** poteaux incendie,
- › **1813** bouches incendie
- › **166** appareils sont équipés de kit sécur.



ÉCLAIRAGE PUBLIC ET VOIRIE

Le Territoire Vallée Sud - Grand Paris dispose de la compétence éclairage public et signalisation tricolore lumineuse de cinq communes (Bagneux, Châtenay-Malabry, Clamart, Fontenay aux Roses et Malakoff).

Chiffres clés

Ville	Nombre Poste HT/BT - Armoires - Transformateurs	Nombre de luminaires
BAGNEUX	44	2 569
CHÂTENAY MALABRY	44	2 988
Clamart	208	5 340
Fontenay aux Roses	26	1 922
Malakoff	28	2 227
Total	350	12 057

Temps forts 2022

Poursuite du marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public :

Ce marché qui a débuté le 1er juin 2021, a pour objet la maintenance préventive et curative, des travaux d'amélioration des systèmes d'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore ainsi que la gestion des illuminations de fin d'année.

Le Territoire a décidé d'entreprendre un programme de rénovation soutenu qui concerne le remplacement des luminaires d'éclairage public sur environ 1/3 de son parc.

Ces travaux concernent la réalisation d'une campagne de rénovation des sources lumineuses dont l'objectif est d'une part l'abaissement de la puissance installée et d'autre part la mise à niveau du patrimoine d'éclairage.

Les projets à l'échelle du Territoire

Maintenance préventive

Des tournées nocturnes sont programmées sur l'ensemble du périmètre tous les 15 jours entre janvier et avril et entre novembre et décembre, et tous les mois entre mai et octobre. Ces prestations sont réalisées par les sociétés Citeos et Bouygues. Ces tournées permettent aux prestataires de détecter les points lumineux qui ne fonctionnent pas et de pouvoir réparer ces dysfonctionnements.

Illuminations de fin d'année

Chaque fin d'année, Vallée Sud - Grand Paris organise la pose et la dépose des décorations de fin d'année.

La pose est effectuée entre fin octobre et fin novembre. Il est impératif que l'ensemble des illuminations soit posé pour le dernier week-end de novembre. La dépose est réalisée entre mi-janvier et fin février. Les illuminations sont fournies par les communes, les prestataires de Vallée Sud - Grand Paris se chargent uniquement de la vérification, de la pose et de la dépose.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION RÉALISÉS PAR LA DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE EN 2022

Commune	Rue	Montant total travaux € TTC
BAGNEUX	Colline des Mathurins	406 665 €
CLAMART	Rue de la Vallée du Bois	103 405 €
CHATENAY MALABRY	Rue Rolland Gosselin	132 545 €
FONTENAY AUX ROSES	Boulevard du Moulin de la Tour	19 325 €
CHATENAY MALABRY	Carrefour du loup pendu	53 145 €
MALAKOFF	Rue Etienne Dolet + parking	171 095 €
FONTENAY AUX ROSES	Rue Maurice Philippot	67 875 €
CLAMART/ ISSY-LES-MOULINEAUX	Rue Ferdinand Buisson	98 485 €
BAGNEUX	Sentier des Montceaux	61 255 €
CHATENAY MALABRY	Rue Hélène Roederer	45 635 €
MONTRouGE	Rue de la Vanne - Rue Thalheimer	152 605 €
CLAMART	Rue Pierre Bogaert	78 205 €

Les travaux d'éclairage public de la rue Ferdinand Buisson et ceux de la rue de la Vanne et Thalheimer ont été exécutés sous convention de transfert de Maîtrise d'ouvrage.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION RÉALISÉS PAR LA DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE EN 2022

Commune	Rue	Montant total travaux € TTC
BAGNEUX	CARREFOUR STALINGRAD/FABIEN-RENOVATION SLT	41 036,54
BAGNEUX	AV JB FORTIN-RMPT FEU TRICOLORE ACCIDENTE	4 967,04
BAGNEUX	AV VAILLANT COUTURIER-RMPT CANDELABRE ACCIDENT	1 582,74
BAGNEUX	CARR BARBUSSE/VERDUN-COSSON-RMPT SLT ACCID	4 133,64
BAGNEUX	RMPT REPETITEURS PIETONS ET TRAFICS VETUSTES	25 911,60
BAGNEUX	TRVX RMPT CANDELABRES DANGEREUX CONTROLE 22	12 796,20
BAGNEUX	RUE J.MARIN NAUDIN-RMPT CANDELABRE VANDALISE	7 686,97
BAGNEUX	AV VAILLANT COUTURIER-RMPT CANDELABRE ACCIDENT	2 617,14
BAGNEUX	REPLACEMENT CANDELABRE ACCIDENTE	3 002,88
BAGNEUX	AV BARBUSSE-TRVX REMPLACEMENT CANDELABRE	1 582,74
BAGNEUX	TRVX SUPP BOITE COUPURE B1-10 POUR ARMOIRE DIV	15 755,64
CHATENAY MALABRY	RUE CHATEAUBRIAND-TRVX RMPT LANTERNE PAR LEDS	10 768,08
CHATENAY MALABRY	VALLEE AULNAY-CONFECTION CHAMBRE ET BOITE	5 286,98
CHATENAY MALABRY	RUE RENOIR-RMPT GLOBES PAR BORNES PIXEL A LEDS	22 488,66
CHATENAY MALABRY	RUE PAUL CEZANNE-RMPT POTEAU ECLAIR ACCIDENTE	16 674,79

CHATENAY MALABRY	RUE PRESSECE-TERRASSEMENT ET RMPT PORTEE CABL	15 815,14
CHATENAY MALABRY	CH VALLEE AULNAY-RMPLT GLOBES PAR LANTERNES	3 337,92
CHATENAY MALABRY	CHEMIN FRICHES-RMPT GLOBES PAR LANTERNES	15 575,64
CHATENAY MALABRY	RUE CHATEAUBRIAND-TRVX RMPT LANTERNES PHYLOS	15 021,84
CHATENAY MALABRY	TRAVERSEES COULEE VERTE-FOURNI POSE DE EP	11 016,06
CHATENAY MALABRY	RUE RENE LOUIS LAFFORGUE-RMPT MATS ET LANTERNE	9 868,08
CHATENAY MALABRY	CARREFOUR LONGUET/TOURNELLE-RMPT SUPPORT ACCID	1 059,72
CLAMART	RUE GALLIERA-TRVX GENIE CIVIL POUR RMPT EP	28 021,02
CLAMART	RUE BRIGNOLE GALLIERA-TRVX GENIE CIVIL RMPT EP	97 008,02
CLAMART	PERI D'ORVES/JAURES-RMPT 1 SUPPORT ACCIDENTE	1 185,60
CLAMART	ROND POINT PETIT CLAMART-RMPT 2 SUPPORTS ACCID	4 178,52
CLAMART	RUES HEBERT/VANVES/VIGO-RMPT SUPPORT ACCIDENTE	3 075,96
CLAMART	QUARTIER TRIVAUX PLAINE ET JARDINS-RMPT LUMIN	912 330,01
CLAMART	SYSTEMATIQUE TRAMWAY T6	49 191,12
CLAMART	AV GENERAL DE GAULLE-RMPT MATS ACCIDENTES	9 620,28
CLAMART	PORTE DE TRIVAUX-RMPT MAT ACCIDENTE	3 327,84
CLAMART	SYSTEMATIQUE TRAMWAY T6	49 191,12
CLAMART	RUE DE CHAMPAGNE-REPLACEMENT CANDELABRE	2 017,92

CLAMART	AV VICTOR HUGO-REPLACEMENT CANDELABRE	3 585,24
CLAMART	AV JEAN JAURES-REPLACEMENT CANDELABRE	1 919,28
CLAMART	RUE DE BIEVRES-REPLACEMENT LANTERNE	1 873,44
CLAMART	RUE DES VIGNES-REPLACEMENT LANTERNE	1 874,16
CLAMART	12 RUE DES VIGNES-REPLACEMENT CANDELABRE	1 973,52
CLAMART	STOCK 4 TRANSFO ET 4 BOITES MODULAIRES	50 861,76
CLAMART	VOIE D'IGNY-REPLACEMENT CANDELABRE	2 543,40
FONTENAY AUX ROSES	DIVERSES RUES-TRVX RMPT SUPPORT ACCIDENTE	1 059,72
FONTENAY AUX ROSES	JACQUEMIN LECLERC-REPARATION BOUCLE HS	662,40
FONTENAY AUX ROSES	RUE FRANCOIS BOUILLE- MISE EN PROVISOIRE EP	5 260,80
MALAKOFF	RUE PIERRE VALETTE-RMPT CANDELABRE ACCIDENTE	1 582,74
MALAKOFF	RUE MAIL MAURICE THOREZ-TRVX RMPT CABLE ALI	15 610,86
MALAKOFF	AV LAROUSSE JEAN JAURES-TVX SUPP BOITE COUPURE	4 968,60
MALAKOFF	TRVX REPLACEMENT CANDELABRES DANGEREUX	16 412,28
MALAKOFF	RASPAIL ANGLE GABRIEL PERI-TVX RMPT ALIMÉ	13 041,90
MALAKOFF	MAIL THOREZ-REPLACEMENT LUMINAIRES VANDALISES	4 359,00
MALAKOFF	TRVX SLT DEPLACEMENT BOUCLE DECLENCHÉMENT FEU	9 656,64
MALAKOFF	CARREFOUR PERI/FERRY-RMPT POTELET ACCIDENTE	2 880,00
	TOTAL	1 547 259,19



LA VOIRIE

En avril 2019 trois communes (Clamart, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine) ont décidé de transférer une partie de leur voirie.

Depuis le 1er avril 2021, l'ensemble des voiries de ces trois communes a été transféré au Territoire.

Temps forts 2022

Création d'un applicatif émettant des arrêtés

Suite au transfert de la compétence voirie, la ville de Clamart a fait le choix de transférer également son pouvoir de police. A ce titre le Territoire doit instruire, rédiger, signer et transmettre les arrêtés pour cette ville.

L'objectif de cet applicatif est de générer un arrêté après avoir saisi des données clé.

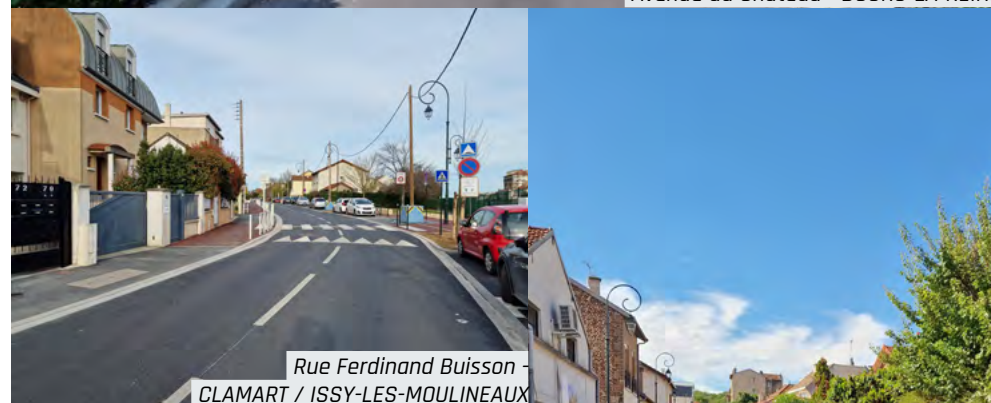
LES TRAVAUX DE RÉNOVATION RÉALISÉS PAR LA DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE EN 2022 :

Commune	Rue	Montant total travaux € TTC
BOURG-LA-REINE	Avenue du Château	1 307 785 €
CHÂTENAY-MALABRY	Rue Rolland Gosselin	434 315 €
CLAMART	Rue de la Vallée du Bois	1 003 375 €
CHÂTENAY-MALABRY	Avenue du Lieutenant Fernand Colin	371 685 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Rue Maurice Philippot	1 076 715 €
CLAMART / ISSY-LES-MOULINEAUX	Rue Ferdinand Buisson	983 175 €
CLAMART	Vieux chemin de Fleury	552 295 €
MONTRouGE	Rue de la Vanne - Rue Thalheimer	3 224 185 €
CLAMART	Rue Pierre Bogaert	767 990 €
CLAMART	Rue Louis Georges	241 235 €
CLAMART	6-10 Rue des Monts	252 830 €
	TOTAL	10 215 585 €

Les travaux de voirie de la rue Ferdinand Buisson et ceux de la rue de la Vanne et Thalheimer ont été exécutés sous convention de transfert de Maîtrise d'ouvrage.



Avenue du Château - BOURG-LA-REINE



Rue Ferdinand Buisson - CLAMART / ISSY-LES-MOULINEAUX



Avenue du Lieutenant Fernand Colin - CHÂTENAY-MALABRY

Rue de la Vallée du Bois - CLAMART

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN RÉALISÉS PAR LE SERVICE ESPACE PUBLIC EN 2022 :

Commune	Objet des travaux	Montant des travaux
CHATENAY MALABRY	CAMPAGNE NIDS DE POULE RUE JEAN LONGUET ET RUE HENRI MARROU	6 592,40
CHATENAY MALABRY	CAMPAGNE NIDS DE POULE ET POSE DE MOBILIER URBAIN MAIL HOUSSIERES / ROND POINT DE LA JUSTICE	4 080,12
CHATENAY MALABRY	REPARATIONS DIVERSES RUES	7 059,36
CHATENAY MALABRY	REPRISE DE TAPIS RUES PAUL CEZANE / JOSEPH LAHUEC / SINTES / CHEMIN DE LA JUSTICE	14 853,24
CHATENAY MALABRY	REPRISE AFFAISSEMENT RUES CAMILLE PELLETAN / GUSTAVE ROBIN	2 915,22
CHATENAY MALABRY	CAMPAGNE NIDS DE POULE RUES MARCELIN / VICTOR HUGO / SEVERINE / DES VALLEES	2 713,92
CHATENAY MALABRY	REPRISE RUE ANATOLE FRANCE	1 659,77
CHATENAY MALABRY	CAMPAGNE NIDS DE POULE RUES JEAN JAURES/ TURLURETS / SAINT EXUP2RY / LEONARD DE VINCI / CHEMIN DU LOUP PENDU AVENUE SEVERINE	8 140,44
CHATENAY MALABRY	CAMPAGNE NIDS DE POULE RUES DOCTEUR LE DAVOUREUX / SAINT EXUPERY	8 290,92
CHATENAY MALABRY	POSE MOBILIER URBAIN RUE SAINT EXUPERY	9 366,72
CHATENAY MALABRY	REPARATIONS DIVERSES RUES	4 131,34
CHATENAY MALABRY	REPRISE AFFAISSEMENT CHEMIN DE LA JUSTICE	2 292,96
CHATENAY MALABRY	CAMPAGNE NIDS DE POULE RUES SINTES / DE L'EGLISE / RUE BONNEVIAL / RENE LAFORGUE / COQUELICOTS	5 014,02
CHATENAY MALABRY	MARQUAGE RUE CHARLES LONGUET	2 218,44
CHATENAY MALABRY	INTERVENTION RUE HENRI BARBUSSE POSE DE BORDURES DE DEFENSE ET MARQUAGE	13 715,72
CHATENAY MALABRY	POSE MOBILIER URBAIN RUE MARIE BONNEVIAL	17 524,32
CHATENAY MALABRY	REPRISE AFFAISSEMENT RUES SINTES / EUGENE SUE	3 249,84
CHATENAY MALABRY	REPRISE TRANCHEE RUE ROBERT HERZ	3 624,72
CHATENAY MALABRY	REMISE EN ETAT MOBILIER URBAIN RUE EUGENE SINET	3 623,40
CHATENAY MALABRY	CAMPAGNE NIDS DE POULE RUES SINTES / DE L'EGLISE / RUE BONNEVIAL / RENE LAFORGUE / COQUELICOTS	7 906,80
CHATENAY MALABRY	MISE EN SECURITE CHEMIN DES FRICHES	11 948,64
CHATENAY MALABRY	CREATION ILOT RUE MARC SANGNIER	9 297,55
CHATENAY MALABRY	AMENAGEMENT DES TRAVERSEE DE LA COULEE VERTE RUE JEAN MONNET / CHEMIN DE LA CROIX BLANCHE	111 783,60

CHATENAY MALABRY	AMENAGEMENT DES TRAVERSEES DE LA COULEE VERTE GRANDE VOIE DES VIGNES	118 788,60
CHATENAY MALABRY	DIVERS MARAQUAGES	56 217,00
CHATENAY MALABRY	SIGNALISATION VERTICALE	32 179,09
FONTENAY AUX ROSES	RUE RENE VAUTIER	24 554,40
FONTENAY AUX ROSES	CAVITE RUE DES FAUVETTES	14 864,70
FONTENAY AUX ROSES	REPRISES RUE BORIS VILDE	11 802,00
FONTENAY AUX ROSES	TAPIS RUE DES POTIERS	66 329,70
FONTENAY AUX ROSES	AVENUE RAYMOND CROLAND	10 897,80
FONTENAY AUX ROSES	RUE DES ORMEAUX	11 844,00
FONTENAY AUX ROSES	REPRISE GROSSES PIECES ROUTE DU PANORAMA	44 424,00
CLAMART	DIVERS SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE	306 655,83
CLAMART	RUE BRIGNOLLE GALLIERA-DIVERSES REFECTIONS	93 797,17
CLAMART	RUE FILLASSIER / PLACE FERRARI-REPRISE AFFAISSEMENT	11 599,34
CLAMART	SYGRIE-BORNES GRANIT AUTOUR DE LA FONTAINE	8 144,77
CLAMART	RUE LIEUTENANT RAOUL BATANY-REFECTION ENROBE	40 569,89
CLAMART	CASERNE BSPP-REFECTION SORTIE CASERNE	77 868,96
CLAMART	RUE PAUL VAILLANT COUTURIER-REPRISE REVETEMENT	17 056,91
CLAMART	RUE PAUL VAILLANT COUTURIER-REFECTION PLATEAU	60 284,18
CLAMART	RUE RAOUL BATANY-REFECTION ENROBE	25 511,20
CLAMART	12 RUE ST CHRISTOPHE-REFECTION TROTTOIR	5 565,94
CLAMART	RUE DIVISION LECLERC-REFECTION ENROBE	32 018,64
CLAMART	RUE NOISE-REFECTION TROTTOIR	76 639,38
CLAMART	CASERNE BSPP-REFECTION SORTIE CANIVAU GIRATOIRE	64 654,68
CLAMART	DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN	1 200 000,00
CLAMART	AVENUE VICTOR HUGO REPRISE DU TAPIS	52 298,40
CLAMART	RUE DE LA NOISE REFECTION TAPIS	43 766,40
CLAMART	REPRISE EN ASPHALTE	144 475,03
	TOTAL	2 914 911,47

LA GESTION DU PATRIMOINE BÂTI

Le service Patrimoine Bâti assure la maintenance technique, les petits travaux et grosses réparations, des travaux d'amélioration énergétique et de sécurisation des sites ainsi que la tenue des commissions de sécurité pour 38 équipements représentant 108 986 m² de surface au sol et un ensemble stade d'athlétisme / terrains de sport de 35 000m².

Par rapport à 2021, le périmètre d'intervention du service Patrimoine Bâti a connu les évolutions suivantes :

- › **Transfert** de la commune de Châtillon à VALLEE SUD - GRAND PARIS des théâtre et cinéma de Châtillon, à compter du 1er janvier 2022,
- › **Fermeture définitive pour déconstruction** du stade nautique de Châtillon-Malakoff et de la piscine du Hameau au Plessis Robinson, à compter du 1er septembre 2022.

LES ÉQUIPEMENTS SE RÉPARTISSENT DE LA FAÇON SUIVANTE :

- › **L'immeuble Fahrenheit** : 10 étages de 1000 m² sur rez de chaussée, 2 niveaux de parking et un restaurant inter-entreprises de 830 m²,
- › **La maison des entrepreneurs** de Fontenay-aux-Roses,
- › **9 piscines** totalisant 25 bassins, soit 5 910m² de surface aquatique représentant 13 384 m³ d'eau (piscines de Châtillon-Malakoff et du Plessis Robinson incluses),
- › **2 cinémas,**
- › **5 médiathèques** + 2 annexes répartis sur 10 107 m²,
- › **8 conservatoires** + 1 annexe répartis sur 27 926 m²,
- › **9 théâtres** dont 2 avec une salle de cinéma et 1 espace cirque pour 4 930 places assises.
- › **un ensemble stade d'athlétisme / terrains de sport** de 35 000m².

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS CUMULENT UN TOTAL DE 21 SALLES DE SPECTACLE (THÉÂTRE, CINÉMA ET CONSERVATOIRE) POUR 6 435 PLACES DONT :

- › **7 Auditoriums,**
- › **10 Salles de théâtres,**
- › **4 salles de cinéma.**

Les bâtiments sont essentiellement chauffés avec des chaufferies gaz. Trois sites sont chauffés en tout électrique (le conservatoire de Châtillon, la Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux, ainsi que le cinéma de Châtillon).

Cinq sites sont raccordés à des réseaux de chauffage urbain : la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud à Antony avec ENORIS ; la piscine et le théâtre Victor Hugo à Bagneux, ainsi que le théâtre de Châtillon, avec BAGEOPS (Géothermie).

Enfin, la piscine de Clamart dispose d'une chaufferie bois.

D'autre part, 7 sites sur les 38 présentent des toitures végétalisées et 2 piscines disposent de panneaux photovoltaïques.

Le service Patrimoine intervient sur environ 18 domaines techniques en matière de maintenance préventive, nécessitant la planification de 49 à 56 interventions par an et par équipement, soit au minimum 1 400 interventions préventives pour l'ensemble des équipements.

De plus, le service du Patrimoine bâti suit les commissions de sécurité et gère les interventions en maintenance curative des établissements.

Objectifs politiques publiques

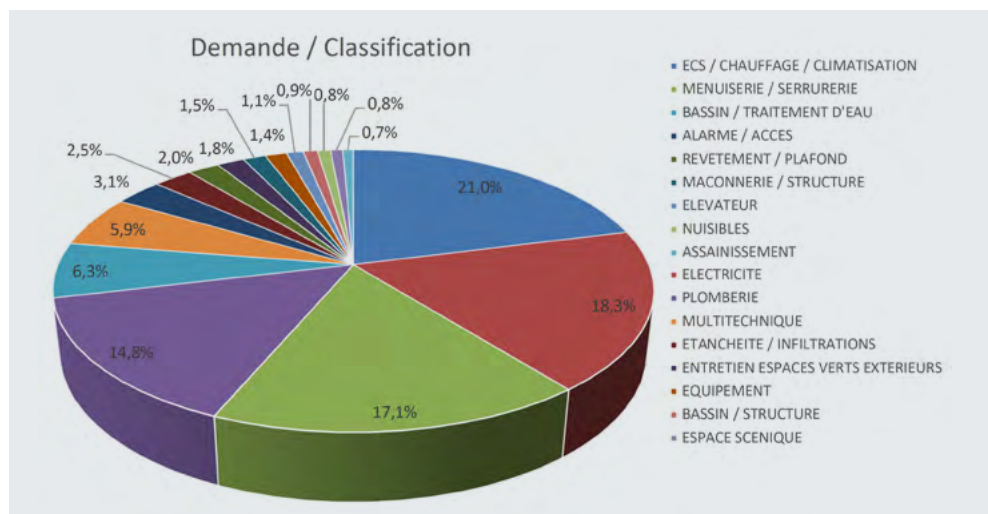
1. Approfondir la connaissance du Patrimoine pour améliorer son entretien : Pour donner suite à l'audit de Patrimoine réalisé en 2017 qui a permis d'identifier les actions prioritaires sur les domaines techniques : l'amélioration de la connaissance des contrats et consommations des fluides par bâtiment.
2. Obtenir la certification QUALIVILLE sur l'ensemble des équipements ouverts au public, y compris le siège VSGP.
3. Apporter des conditions de confort et de sécurité satisfaisantes pour accueillir le public dans les établissements.

4. Engager les travaux nécessaires à la sécurité des Etablissements recevant du public visant à se conformer aux prescriptions des précédentes commissions de sécurité.
5. Engager des travaux de rénovation et d'embellissement des locaux, et mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
6. Refonder les marchés de maintenance en vue d'obtenir des économies d'échelle et d'en améliorer l'efficacité.
7. Assurer la poursuite de l'activité des équipements, dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19, en travaillant sur la qualité de l'air dans les bâtiments.
8. Améliorer l'efficacité énergétique des équipements et installations techniques dans l'objectif de diminuer les consommations de gaz, d'électricité et d'eau pour les piscines.

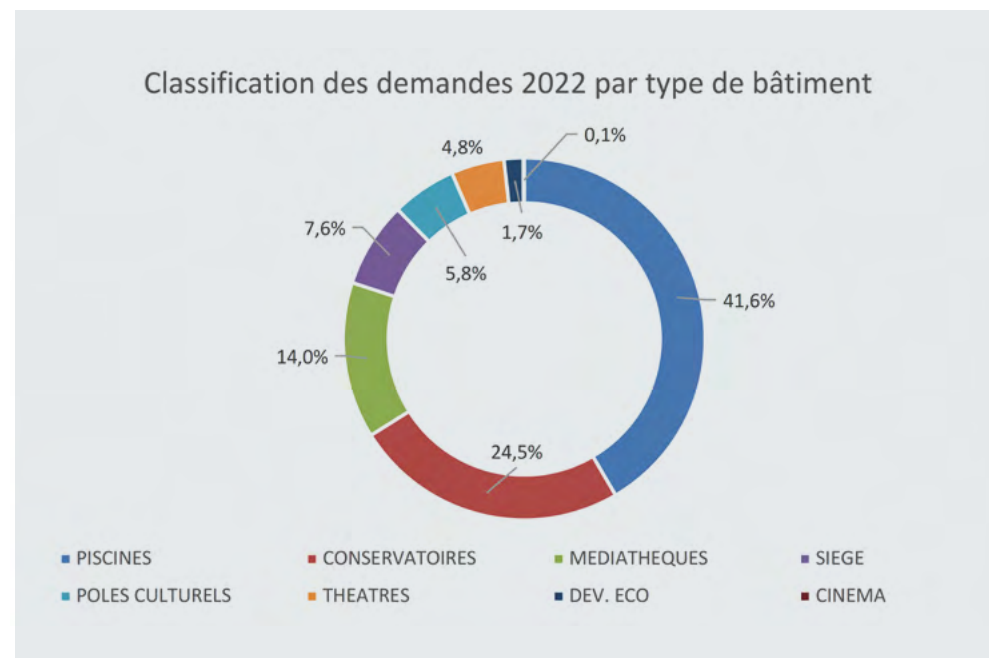
Chiffres clés 2022

Près de 1300 demandes d'interventions en réparations provenant des équipements ont été traitées.

Les demandes d'interventions en 2022 concernaient en majorité les domaines techniques suivants : les installations de chauffage / ventilation / climatisation (21%), l'électricité (18,3%), les menuiseries / serrureries (17,1%) et la plomberie (14,8%).



Les catégories de bâtiments qui ont effectué le plus de demandes sont les piscines (41,6%), les conservatoires (24,5%) et les médiathèques (14%).



Le service a passé **1 490 commandes** à ses prestataires, soit **une diminution de 3,1%** par rapport à 2021.

Le service Patrimoine Bâti a préparé et participé à **7 commissions de sécurité ayant toutes fait l'objet d'un avis favorable de poursuite d'exploitation.**

Elles concernaient les équipements suivants :

-) Bagneux : le Théâtre Victor Hugo et le conservatoire,
-) Châtillon : le conservatoire,
-) Clamart : la piscine du jardin parisien,
-) Malakoff : le cinéma Marcel Pagnol et le Théâtre 71,
-) Sceaux : le Théâtre Les Gémeaux.

Les temps forts 2022

POURSUITE DE L'ACTIVITÉ DES ÉQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID 19

Pendant le premier semestre de l'année correspondant à la fin de la crise sanitaire, le maintien du service public et l'accueil du public dans les équipements sont restés des objectifs majeurs.

Les installations de soufflage d'air dans les locaux ont été maintenues en apport « tout air neuf » afin de supprimer les risques de contamination par un recyclage de l'air.

Parallèlement à cette disposition, les campagnes de mesures des débits de renouvellement d'air ont été poursuivies afin de définir les jauges maximales de personnes pouvant être accueillis simultanément dans les locaux ne disposant pas d'ouvrant sur l'extérieur.

Les préconisations de l'INRS ont servi de base au calcul de ces jauges.

Les réflexions menées dans ce contexte sanitaire, ainsi que le nouveau dispositif réglementaire relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, ont suscité l'intérêt d'équiper les sites en capteurs CO2 et purificateurs d'air. La définition des besoins, dans les équipements gérés par VSGP, ainsi que dans les bâtiments communaux des villes du territoire intéressées par ces installations, a été réalisée avec l'objectif du lancement d'un marché de fourniture en 2023.

RELANCE DES MARCHÉS DE MAINTENANCE

Le service Patrimoine a poursuivi ses **efforts de relance et de renégociation des marchés existants**. En 2022, les accords-cadres notifiés concernaient :

- › L'accord-cadre à bons de commande de travaux tous corps d'état décomposé en 7 lots indépendants :
 - Lot n° 01 - Travaux de Maçonnerie / Gros œuvre / Cloisons - Plâtrerie / Carrelage / Faux-plafonds
 - Lot n° 02 - Travaux de Charpente / Couverture / Etanchéité

- Lot n° 03 - Travaux de Plomberie / Sanitaires
 - Lot n° 04 - Travaux de Peintures / Revêtements de sol
 - Lot n° 05 - Travaux d'Electricité - Courants Forts / Courants Faibles (CFO/cfa)
 - Lot n° 06 - Travaux de Menuiseries aluminium / Menuiseries PVC / Serrurerie / Vitrerie
 - Lot n° 07 - Travaux de Menuiseries bois / Vitrerie
- › L'accord-cadre de maintenance multitechnique décomposé en :
- des prestations forfaitaires relatives à la maintenance préventive des installations de plomberie, d'électricité Courants Forts et des menuiseries / serrureries,
 - des prestations à bons de commande relatives au remplacement des éclairages énergivores par des éclairages leds.

AMÉLIORATION DE L'OUTIL GMAO ACQUITY

Le service Patrimoine utilise le logiciel de GMAO qui lui permet notamment de :

- › Référencer les équipements, les marchés, les prestataires,
- › De créer les ordres de service des prestataires,
- › D'effectuer des demandes d'intervention (réparation) sur les sites, que ces dernières soient émises par les référents des équipements ou par les gestionnaires du patrimoine.

Dans l'objectif de fluidifier la communication entre les différents intervenants, et d'assurer une meilleure traçabilité des actions, des améliorations ont été apportées au logiciel afin de :

- › Permettre un suivi de l'état des demandes par les équipements demandeurs (date de visite pour constat des travaux à réaliser, date d'intervention pour exécution des prestations),

- › Effectuer des relances automatiques auprès des prestataires en cas de dépassement des délais contractuels, et permettre ainsi de déterminer les pénalités applicables,
- › Lier directement les ordres de service aux demandes d'intervention,
- › Assurer une transmission directe des ordres de service aux prestataires, par le biais du logiciel ACQUITY, et ainsi assurer une traçabilité des envois et des accusés de réception,
- › Clôture de la demande par les prestataires, sur fourniture d'un justificatif, et ainsi permettre la facturation et sa validation par le service Patrimoine.

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTIONS ÉNERGIE IMMOBILIER 2021-2030 ET D'UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du décret Tertiaire et pour répondre aux exigences de réduction de consommations d'énergie finale (-40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050), **un plan d'actions Energie Immobilier** pour la période 2021-2030 est adopté sur l'ensemble du patrimoine bâti de VS GP avec un objectif de -46% de consommation des bâtiments et -19% pour les piscines et un objectif de 100L/baigneur d'ici 2025. Ce plan d'actions regroupe toutes les préconisations de travaux d'amélioration énergétique et les différents scénarios pour atteindre les objectifs du décret :

- › Remplacement des éclairages par des LED sur tous les bâtiments,
- › Travaux d'amélioration énergétique dans le cadre du marché de maintenance CVC,
- › Opérations lourdes de rénovation énergétique de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine,
- › Lancement d'une étude de faisabilité d'installations photovoltaïques sur 17 bâtiments.

En parallèle et dans un contexte de crise énergétique, **un plan de sobriété énergétique** a été mis en œuvre en septembre 2022 afin de limiter l'impact de cette crise, d'agir et de participer à l'effort collectif de réduction de

la consommation énergétique et du maintien de l'équilibre du réseau énergétique national. Parmi les actions :

- › L'abaissement des consignes de température de l'air et de l'eau des piscines,
- › Le décalage du début et de la fin de la période de chauffe
- › L'accélération des travaux de remplacement de l'éclairage public et l'abaissement du niveau d'éclairage entre 23h et 5h.

En 2022, ces actions ont permis de réduire de 6% la consommation d'énergie finale du patrimoine bâti (dont -10% sur la partie chauffage) et de 25% la consommation de l'éclairage public.

Cette dynamique de sobriété devra se poursuivre dans les années à venir afin de contribuer aux objectifs nationaux de réduction de la consommation énergétique et notamment des énergies fossiles.

OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'AQUAPOL

Les travaux d'amélioration énergétique de l'Aquapol ont débuté : ils comprennent notamment le remplacement des équipements de la chaufferie, de la CTA de la Halle Bassins, de l'armoire électrique de traitement d'eau, le changement des luminaires...

Ces travaux visent une réduction des consommations énergétiques de l'Aquapol de 40%.



Nouvelle CTA de la Halle Bassins de l'Aquapol, la bache de récupération d'eau pour le lavage des filtres, la chaufferie et le conduit de fumées

Ils s'accompagnent de trois autres volets :

- › le remplacement des ascenseurs (160 000€ HT)
- › la réfection du hall et du solarium (travaux portés par le service maîtrise d'ouvrage)
- › la reprise des étanchéités défectueuses au niveau des plages et du bassin sportif, ainsi que la réparation des désordres occasionnés par les fuites (600 000 €HT)



Budget des travaux CVC : 1 050 000 €HT Subvention DSIL - ÉTAT : 1 M€.

MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR 3 SITES

L'élaboration du plan d'action d'efficacité énergétique a permis d'identifier 3 sites pour lesquels des travaux d'efficacité énergétique sont prévus : le conservatoire de Malakoff, et les médiathèques de Fontenay-aux-Roses et de la Buanderie-Anne Cappezuoli à Clamart.

L'Atelier Yann BRUNEL a été missionné et les études ont débuté.

Le programme prévoit le remplacement des menuiseries extérieures (excepté pour la Buanderie), le changement des chaudières, avec la mise en place d'une PAC en relève, le remplacement des centrales de traitement d'air ; ainsi que l'isolation des façades pour le conservatoire de Malakoff et la réfection de la cour pavée de la médiathèque de la Buanderie.

Les travaux sont programmés pour début 2024 avec la réfection de la cour de la Buanderie.

Site	Budget prévisionnel (€ HT)	Subventions	Gain énergétique visé
Médiathèque de la Buanderie	670 000 €	135 000 €	50%
Médiathèque de Fontenay-aux-Roses	1 350 000 €	280 000 €	45%
Conservatoire de Malakoff	810 000 €	255 000 €	65%



Médiathèque de la Buanderie - réfection prévue de la cour : état existant et état projeté



Conservatoire de Malakoff - double fenêtrage pour conserver les performances acoustiques, tout en isolant par l'intérieur



Médiathèque de Fontenay - étude des menuiseries historiques - coupe de principe pour l'installation des PAC

TRAVAUX DE SÛRETÉ

A terme, la sécurisation de l'ensemble des sites de VSQP est prévue. Le dispositif comprend trois composantes :

- › **l'anti-intrusion**, avec une alarme en cas de présence indésirable
- › **le contrôle d'accès**, réservant l'entrée et l'accès à certains locaux aux personnes autorisées
- › **la vidéoprotection**, avec report vers les polices municipales et/ou un télésurveilleur agréé

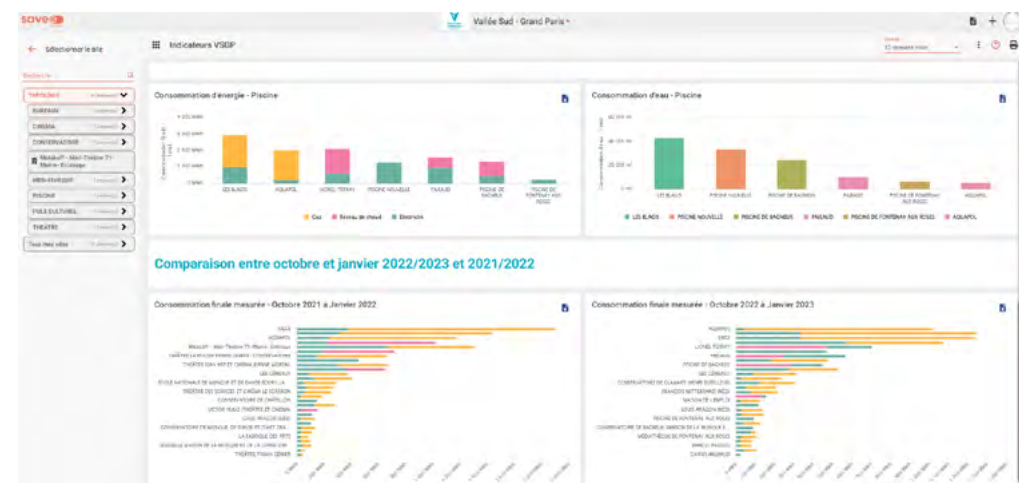
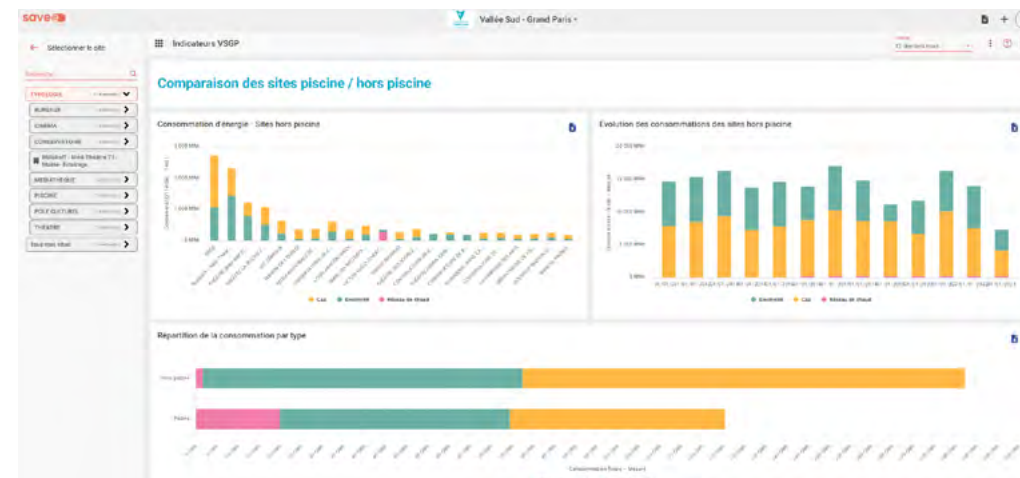
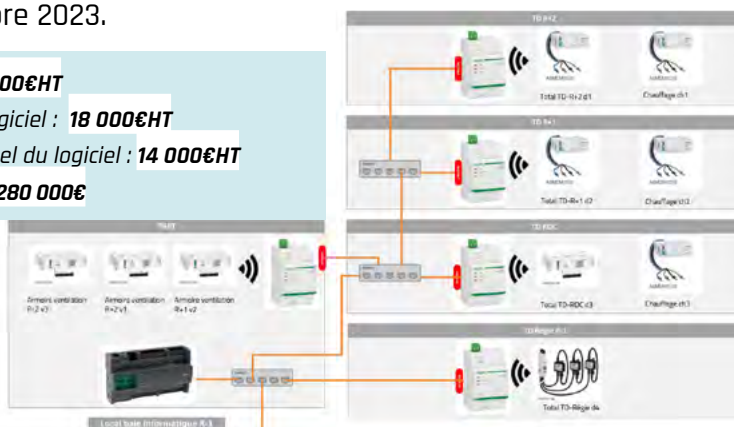
Les travaux de sûreté ont pour l'instant été réalisés sur 14 sites (3 M€HT), sont en cours sur 8 sites (1.4M€HT) et prévus sur 7 sites (1.3 M€HT).

MISE EN PLACE D'UNE GESTION INTELLIGENTE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET DES FLUIDES DES BÂTIMENTS VSQP

Pour une bonne maîtrise et gestion de l'énergie, des compteurs connectés seront mis en place sur l'ensemble des sites du Patrimoine afin de suivre les consommations énergétiques selon les différents usages et ainsi détecter et analyser les anomalies, les dérives et les fuites. Les données de ces compteurs seront remontées via la plateforme centralisée SAVEE BY ADVIZEO.

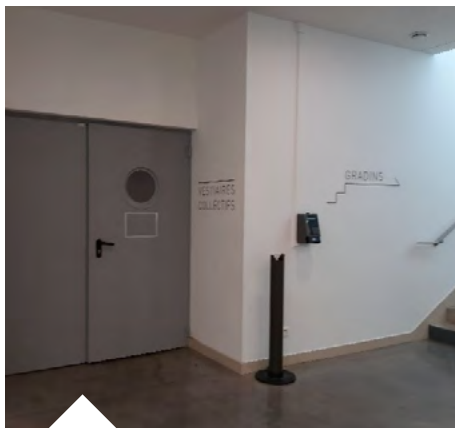
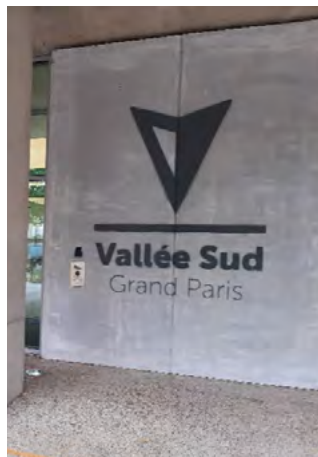
Les travaux pour la mise en place des compteurs ont débuté en mars 2022 pour une fin prévue en septembre 2023. L'acquisition du logiciel de suivi énergétique a été réalisée en septembre 2022 pour une fin de déploiement prévue en septembre 2023.

Total Compteurs : **550 000€HT**
 Total Déploiement du logiciel : **18 000€HT**
 Total Abonnement annuel du logiciel : **14 000€HT**
 Subvention DSIL - ETAT : **280 000€**



Exemples représentatifs des travaux de grosses réparations et d'amélioration des équipements culturels et sportifs.

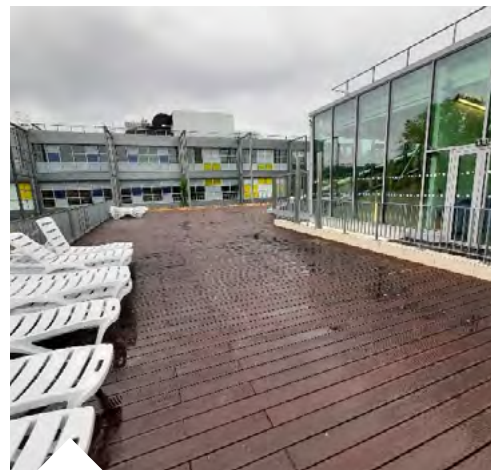
CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD À ANTONY



Amélioration et uniformisation de la signalétique extérieure et intérieure dans le cadre de la certification QUALIVILLE (19 000 € TTC)



Remplacement de l'éclairage du sauna (1 930 € TTC)



Entretien des lames bois du solarium (60 800 € TTC)

PISCINE DE BAGNEUX



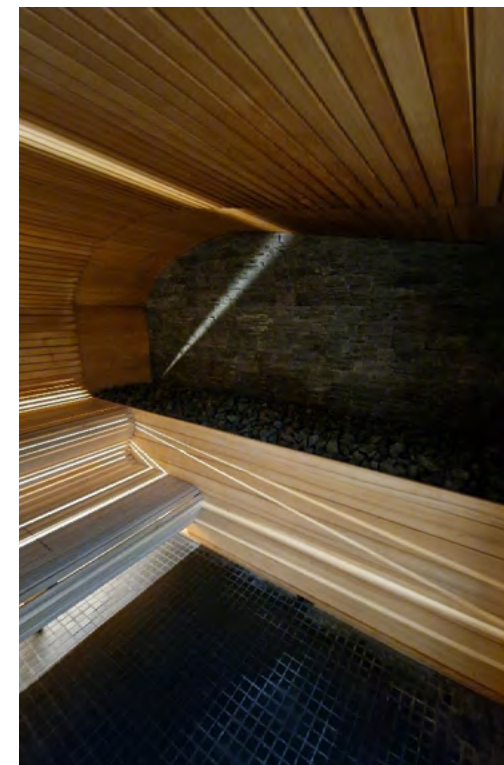
Réfection du carrelage mural et des panneaux de douche des douches collectives (50 000 € TTC)



Remplacement des portes du sas d'entrée (53 800 € TTC)



Réfection des saunas (26 700 € TTC)



THÉÂTRE VICTOR HUGO À BAGNEUX



Remplacement de l'EPMR (30 200 € TTC)

PÔLE CULTUREL DE CHÂTENAY-MALABRY



Remplacement d'un groupe froid (111 300 € TTC)

PISCINE DU JARDIN PARISIEN À CLAMART

Remplacement de la chaudière gaz (28 200 € TTC)

Remplacement des ozoneurs par des déchloramineurs, mise en place de protections cathodiques et réfection des filtres à sable (211 000 € TTC)

THÉÂTRE JEAN ARP À CLAMART



Mise en peinture de l'ensemble de la zone administration (24 900 € TTC)

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND À CLAMART

Remplacement des portes automatiques du sas d'entrée (22 600 € TTC)

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE À FONTENAY AUX ROSES

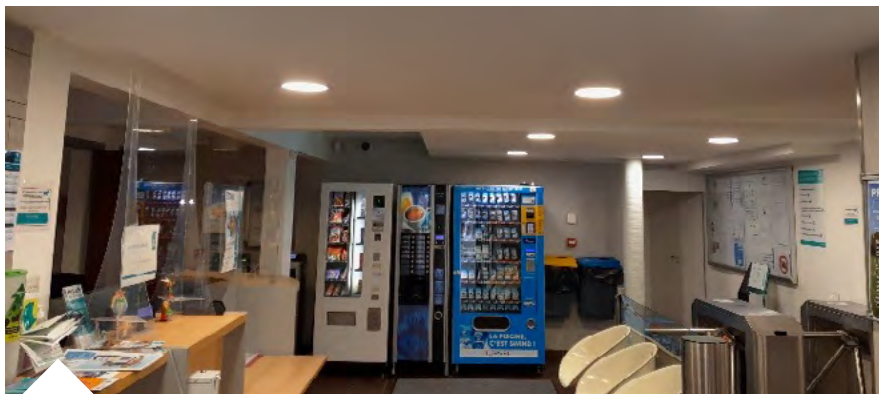


Amélioration et uniformisation de la signalétique extérieure et intérieure dans le cadre de la certification QUALIVILLE (3 800 € TTC)



Réfection de l'interphonie des Espaces d'Attente Sécurisés (3 900 € TTC)

PISCINE DE FONTENAY AUX ROSES



Remplacement des luminaires du hall d'entrée et du couloir d'accès aux vestiaires (5 400 € TTC)

IMMEUBLE LE FAHRENHEIT À FONTENAY AUX ROSES

Aménagement des demi-plateaux Nord R+3 et R+5 pour transformation en bureaux VSGP (43 000 € TTC)

CINÉMA MARCEL PAGNOL À MALAKOFF

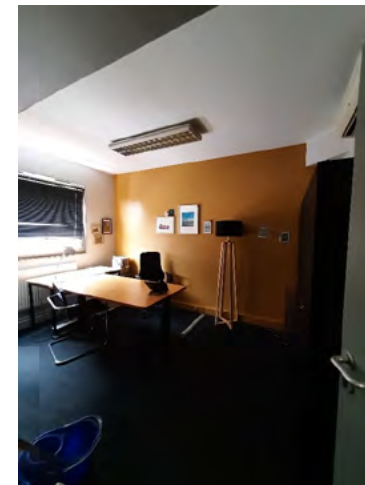
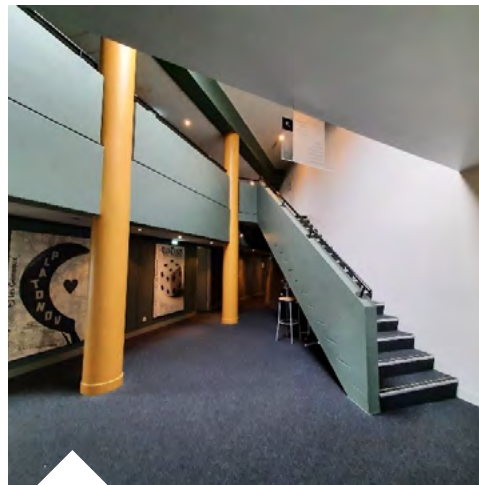
Remplacement du Système de Sécurité Incendie (56 300 € TTC)

CONSERVATOIRE DE MALAKOFF



Transformation de l'ancien logement de fonction en zone administrative, y compris traitement acoustique des locaux (17 000 € TTC)

THÉÂTRE LES GÉMEAUX À SCEAUX



Création d'un bureau supplémentaire et mise en peinture de l'ensemble de la zone administration (80 000 € TTC)

PISCINE DES BLAGIS À SCEAUX



Remplacement des ozoneurs par des déchloramineurs (67 300 € TTC)

Ravalement de la façade extérieure et mise en peinture du hall d'entrée (16 500 € TTC)

LES OPÉRATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le service de la Maîtrise d'ouvrage assure la conduite d'opération de rénovation ou de construction de nouveaux équipements culturels, sportifs et de résidences de logements étudiants. Le service de la maîtrise d'ouvrage intervient également dans le suivi des sinistres survenus après la réception des travaux, dans le suivi des procédures de dommage-ouvrage.

Durant l'année 2022, le service de la maîtrise d'ouvrage a suivi les projets les plus emblématiques suivants :

1/ LA PROGRAMMATION DU STADE NAUTIQUE DE CHÂTILLON-MALAKOFF

Coût total de l'opération : 40 000 000€ TTC (valeur décembre 2020)

Sur le volet programmatique, le Territoire Vallée Sud-Grand Paris a été accompagné par Mission H2O.

LE PROGRAMME PRÉVOIT LA RÉALISATION DES ESPACES PRINCIPAUX SUIVANTS :

- › **Un espace d'accueil,**
- › **Une halle de bassins comprenant :**
 - › Un bassin sportif de 25x15m, 6 couloirs
 - › Un bassin d'apprentissage
 - › Un bassin ludique
 - › Un bassin plongeon
 - › Un jardin d'éveil aquatique
 - › Un gradin de 180 places
 - › Un Pentagliss intérieur 3 pistes

- › **Un espace bien-être comprenant un fitness sec et un espace balnéo-détente**
- › **Des vestiaires individuels et collectifs,**
- › **Une zone administrative**
- › **Des espaces extérieurs comprenant :**
 - › Un bassin nordique 50m de 8 couloirs
 - › Une lagune de jeux
 - › Un terrain de beach volley
 - › Un solarium
- › **Divers locaux annexes associés et nécessaires au déroulement des activités**
- › **Des locaux techniques associés à toutes les fonctionnalités dont la chaufferie, le local traitement d'eau, le local traitement d'air, le local produits, local déchets.**

Ces espaces représentent une surface de 6 209 m² de surface utile (hors espace extérieurs).

Il est précisé que le projet sera réalisé en BIM. Le bureau d'études PROBIM accompagne le Maître d'Ouvrage pour la conduite de l'opération en BIM. En 2022, PROBIM a traduit les attentes et objectifs du Maître d'Ouvrage dans le cahier des charges BIM fourni dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre.

Sur le plan environnemental, le projet de reconstruction du stade nautique suivra la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF) avec un profil niveau argent. Le projet devra également intégrer des matériaux biosourcés, conformément à l'engagement pris par le Territoire Vallée Sud-Grand Paris en signant le Pacte Bois Biosourcés Ile-de-France.

Pour prendre en compte les objectifs associés à ces deux démarches, et le territoire visant des **objectifs environnementaux ambitieux**, il s'est accompagné d'un assistant à maîtrise d'ouvrage environnemental, le bureau d'études AMOES. Ce dernier a rédigé un programme intégrant des objectifs précis à atteindre par les équipes de conception.

Enfin, le bureau d'études Cycle Up a été retenu pour travailler sur le réemploi de matériaux à la fois ex situ et en approvisionnement extérieur, et la possibilité de valoriser certains matériaux issus de la déconstruction de l'équipement.

En mai 2022, le marché de maîtrise d'œuvre de déconstruction de l'équipement a été attribué à Ad Ingé, qui a accompagné le Territoire dans la réalisation du diagnostic PEMD (déchets issus de la démolition et de la rénovation) et la réalisation d'un audit technique du bâtiment existant, préalablement à la rédaction des pièces marchés travaux.

L'équipement a été définitivement fermé au public à la fin de l'été.

La consultation des entreprises a été lancée à l'été 2022, et le marché a été attribué à l'entreprise ADC Démolition en fin d'année, pour un démarrage du chantier prévu début 2023.

En parallèle, le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en juin 2022. Fin septembre, 3 équipes ont été retenues par le Jury. La phase offres a été lancée début décembre. Les 3 équipes retenues ont pu procéder à une visite de site et le programme leur a été présenté. La remise des offres est prévue en mars 2023, pour une notification du marché de maîtrise d'œuvre à l'été 2023.

2/ LA DÉCONSTRUCTION-RECONSTRUCTION DU THÉÂTRE 71 À MALAKOFF

Coût total de l'opération : 22 430 000 € TTC

(coût construction valeur juillet 2022 y compris déconstruction)

Fin 2018, le service maîtrise d'ouvrage a sélectionné le programmiste ABCD afin de l'accompagner dans les études de programmation architecturale et technique détaillées pour la rénovation du théâtre 71 de Malakoff.

Après plusieurs réunions de concertation avec les équipes de la Ville et du Théâtre, les grandes lignes du projet se sont dessinées. Elles font apparaître la nécessité de déconstruire le bâtiment existant car actuellement trop contraint pour accueillir la nouvelle programmation souhaitée (grande salle avec conservation de la jauge, création d'une petite salle type Black box, restauration, etc.).

LE PROGRAMME PRÉVOIT LA RÉALISATION DES ESPACES SUIVANTS :

- › une salle de diffusion d'une jauge de 450 places de 667 m² SU,
- › une petite salle type Black Box d'une jauge de 120 places de 206 m² SU,
- › une zone Accueil / billetterie de 150 m² SU,
- › un foyer - restaurant / convivialité / médiation de 250 m² SU,
- › De locaux d'administration de 287 m² SU,
- › De logistiques scéniques de 356 m² SU,
- › D'espaces à destination des artistes de 149 m² SU,
- › De logistique bâtiment de 74m² SU.

Soit une surface utile de 2 200 m².

En parallèle, le service de la maîtrise d'ouvrage dans la continuité de sa politique générale a consulté, début 2020, un AMO HQE lui permettant de cibler les objectifs environnementaux de cette opération.

Les sujets connexes sont aussi traités : Plan Local d'Urbanisme, mobilités douces, saison hors les murs, etc.

Les programmes techniques et environnementaux du projet ont été réalisés pour un lancement de concours programmé en 2022 sur la base d'un programme déployant une surface de 2 200 m² de surface utile.

En 2022, le Territoire Vallée Sud-Grand Paris a été accompagné par les AMO, ABCD ainsi qu'Al Environnement, qui ont mis à jour les études de programmation architecturale et technique ainsi que le programme environnemental détaillé pour la reconstruction du théâtre 71 de Malakoff.

Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en décembre 2022 pour une remise de candidatures prévue courant janvier 2023, 119 candidats ont répondu au concours.

Le jury du concours de la phase candidature devra se tenir courant mars 2023, à l'issue duquel quatre équipes seront retenues.

Le lancement de la phase offre est programmé pour juin 2023 pour une remise des offres programmée en septembre 2023. Le jury de concours se réunira en novembre et une notification du marché de maîtrise d'œuvre fin d'année 2023.

3/ LA REQUALIFICATION DE LA FABRIQUE DES ARTS EN ESPACE DE REPRÉSENTATION À MALAKOFF

Coût total de l'opération : 2 200 000 € TTC (coût construction valeur juillet 2022)

Intégré à un ensemble urbain et architectural construit en 1965 et composé de logements et de commerces, la Fabrique des Arts est un espace de répétition et de création artistique gérée par le Théâtre 71 de Malakoff.

Inaugurée le 6 novembre 2009, elle accueille en répétition les spectacles produits par le théâtre 71 Scène Nationale, qui la met également à disposition de compagnies en résidence.

Dans le cadre du projet de déconstruction/reconstruction du Théâtre 71, le Territoire Vallée Sud - Grand Paris souhaite pouvoir proposer le maintien de l'activité de spectacle du théâtre hors les murs pendant la période des travaux.

Pour cela, il a été décidé d'adapter la Fabrique des Arts afin de permettre l'accueil de la saison hors les murs du théâtre avec une jauge de 280 places assises, en adaptant son organisation et ses installations scéniques et techniques.

La maîtrise d'ouvrage a préparé le dossier de consultation visant à notifier un marché de maîtrise d'œuvre qui sera lancé en janvier 2023, avec une notification programmée en mai 2023.

4/ CONSULTATION D'UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION D'UNE CUISINE DE PRODUCTION ET D'UN RESTAURANT DANS LE FOYER DU THÉÂTRE LA PISCINE

Coût total de l'opération : 630 000 € TTC (Coût construction valeur septembre 2021)

Maîtrise d'œuvre : Semon-Rapaport.

Le foyer du théâtre de Chatenay Malabry est un espace essentiel dans la vie du théâtre : espace de circulation desservant les salles de spectacle, lieu de convivialité entre les représentations, espace de restauration, etc. Cependant, l'ancien aménagement de ce dernier ne permettait pas la production de repas sur place, et l'offre de restauration se limitait à du snacking.

La volonté du Théâtre était d'adapter les cuisines existantes afin d'accueillir un restaurateur à temps complet dans l'établissement, permettant l'ouverture au public de la Salle des Machines en dehors des soirs de représentation, et de réaliser une programmation culturelle autour de la gastronomie.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a coordonné les études de maîtrise d'œuvre, de la phase esquisse (mars 2020) à la phase PRO (décembre 2020) en intégrant la direction du Théâtre et le service de la DECS au processus de conception et de décision. La consultation des entreprises de travaux et l'obtention des autorisations administratives ont eu lieu au premier semestre 2021. Les travaux ont ainsi pu démarrer dès septembre 2021 et se sont achevés en février 2022.

Tout au long de l'année 2022, le service de la Maîtrise d'Ouvrage a été attentif à la bonne levée des réserves des entreprises concernées, et a également eu recours à la Garantie de Parfait Achèvement, afin de remplacer d'éventuels matériels défectueux.



5/ LA RÉNOVATION DU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD D'ANTONY

Coût total de l'opération : 5 600 000€ TTC (coût construction valeur septembre 2022)

Maîtrise d'œuvre : Architectes

Les travaux sur le conservatoire d'Antony concernent la rénovation complète des équipements énergétiques et thermiques ainsi que la modernisation des espaces du conservatoire :

- › Améliorer la ventilation dans l'ensemble du bâtiment
- › Améliorer le confort thermique en toute saison
- › Améliorer le contrôle de l'hygrométrie
- › Augmenter significativement la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie du bâtiment
- › Moderniser les espaces du conservatoire (hall d'accueil, salles de cours, espaces administratifs...)

Ainsi, outre la rénovation complète des équipements énergétiques et thermiques, cette phase de travaux aura également comme objectifs de réaliser des travaux de modernisation architecturale afin de réorganiser certaines salles de cours et d'améliorer la fonctionnalité des espaces administratifs et du hall avec son sas d'entrée.

Le projet rentre dans le cadre du **Plan Climat Air Energie** porté par le Territoire avec un objectif de réduction de -47% de consommation en énergie finale avec une suppression du gaz.

Au printemps 2021, le service de la maîtrise d'ouvrage a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'amélioration énergétique, du confort thermique et de modernisation du conservatoire.

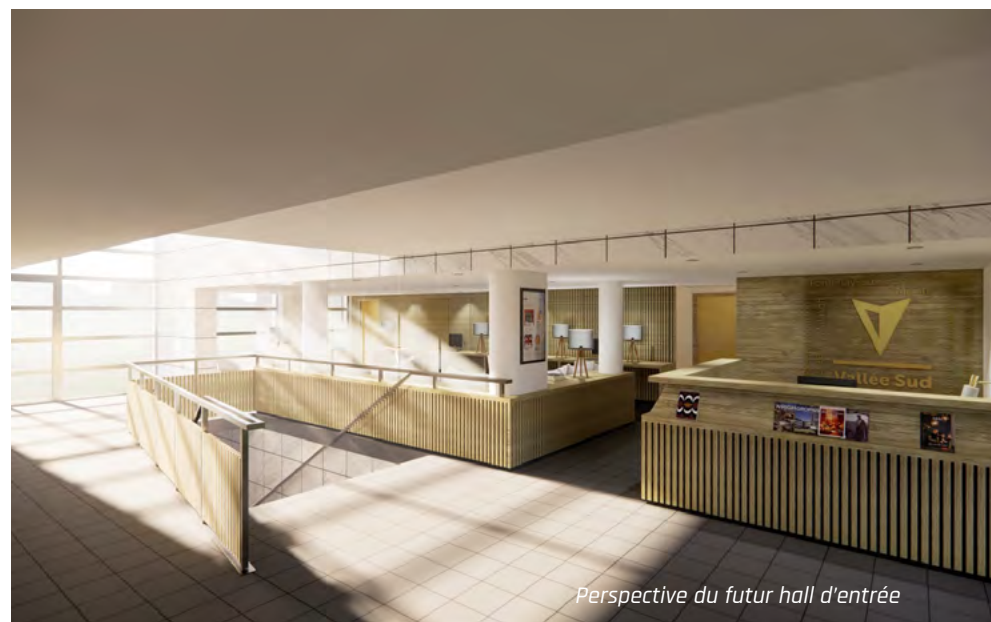
La consultation a été remportée par l'équipe ARCHITECTE(S), mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre.

Les études ont démarré en septembre 2021, avec notification des entreprises de travaux en janvier 2023.

Les travaux commenceront en mars 2023 et devront être terminés premier trimestre 2024.



Perspective de la façade principale



Perspective du futur hall d'entrée

6/ RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉLIMINAIRES À LA RÉALISATION D'UNE RÉSIDENCE DE 215 LOGEMENTS ÉTUDIANTS SUR L'ÎLOT K DE LA ZAC JEAN ZAY À ANTONY

Coût total de l'opération : 24 261 456 € TTC (coût construction valeur juin 2022)

Dans le cadre de la reconstruction de logements étudiants sur l'emprise de la ZAC Jean ZAY suite à la démolition de l'ancien complexe de résidences étudiantes, Vallée Sud Grand Paris projette la construction d'une résidence de 215 logements sur l'îlot K de la même ZAC.

La construction de cette résidence permettra d'atteindre l'objectif des 1080 logements définis en accord avec l'Etat, le Département des Hauts-de-Seine et la commune d'Antony.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a réalisé le suivi des études de faisabilité et de préprogrammation ainsi que le suivi des études préliminaires (études de sol et de géotechnique), tout en prenant en compte les évolutions importantes du contexte urbain et du projet de ZAC.

Les ambitions environnementales pour ce projet étant élevées, une consultation pour la sélection d'un AMO environnemental a été lancée à l'été 2020. Ce projet fait aussi l'objet d'une expérimentation pour le déploiement de la technologie et méthodologie BIM (Building Information Modeling) au sein de VSGP.

A la demande de la Ville d'Antony, il a été étudié l'opportunité d'intégrer 16 logements adaptés parmi ces 215 logements. Ceux-ci permettront l'accueil d'étudiants atteints de handicaps lourds, grâce à une conception adaptée et à une offre d'accompagnement personnalisée. Le service de la maîtrise d'ouvrage a pu statuer sur la faisabilité de l'intégration de ces logements au programme de la résidence.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a piloté et coordonné la rédaction du programme fonctionnel, environnemental de l'opération et a également travaillé à la définition des attendus de la démarche BIM liée à cette opération.

Des études de diagnostic géotechniques, de pollution de sol ainsi qu'une étude de potentiel géothermique ont été réalisées sur la parcelle.

Suite à ce travail de diagnostic, la phase candidature du concours de maîtrise d'œuvre pour la conception de la résidence étudiante de l'îlot K a pu être lancée en décembre 2021.

Cette dernière a manifesté l'intérêt de plus de 180 cabinets d'architectures, ayant chacun déposé un dossier de candidature. A l'issue de plusieurs phases de sélections, trois candidats étaient en lice pour le prix du lauréat de concours. En vue de sa désignation, le Jury de Concours s'est réuni à l'été 2022, et le cabinet SOA Architectes s'est vu attribuer le marché.

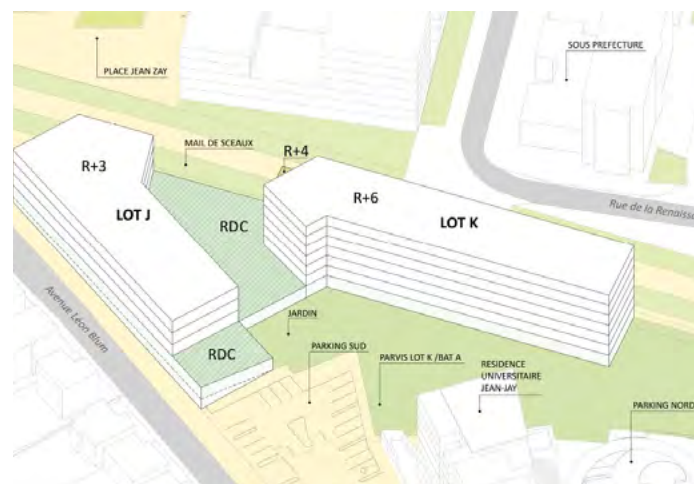
Le service de Maîtrise d'Ouvrage, appuyé par la direction juridique, a piloté et coordonné les négociations menées avec le lauréat. Sa notification officielle a été actée au mois de novembre 2022.

Les études d'Esquisse ont été directement lancées suite à cette notification, et ont été remis au service de la Maîtrise d'Ouvrage en décembre 2022.

L'ensemble des autres phases études se dérouleront tout au long de l'année 2023.

Le niveau argent de la démarche environnemental BDF est visé pour la commission de phase conception, qui devrait avoir lieu dès la fin de l'APS.

Un travail rapproché avec le CROUS de Versailles, la Mairie d'Antony et Vallée Sud Aménagement sera observé, afin d'apprécier au plus près les différents enjeux portés par l'opération.



7/ RÉALISATION D'ÉTUDES DE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DE LA ZONE URBAINE DE LA SYGRIE, DÉMONSTRATEUR TERRITORIAL À CHÂTENAY-MALABRY

Coût total des travaux : 20 500 000 € HT

(coût construction valeur juin 2022 hors station hydrogène)

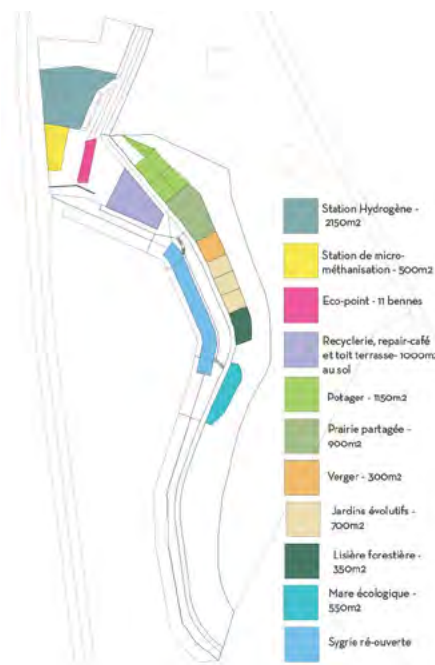
Le projet de démonstrateur écologique est un site de sensibilisation à la préservation de l'environnement. Il donne à voir des projets environnementaux innovants disposant d'espaces destinés à accueillir des publics diversifiés (scolaires, habitants, etc).

Le site regroupera :

- › **Une station de production et de distribution d'hydrogène.** La production d'hydrogène est réalisée à partir d'énergies renouvelables, jusqu'à 2 tonnes/jour en régime maximal. Elle permettra le ravitaillement de la flotte de véhicules du territoire
- › **Une ressourcerie** qui aura en charge de récupérer des encombrants collectés dans un but de revente et de réparation.
- › **Une recyclerie** qui alimentera la ressourcerie
- › **Une école du développement durable** qui accueille les scolaires du territoire à travers notamment un parcours pédagogique sur le site. 3 400 m2 de surface plancher + 1 650 m2 de parking sous-sol,
- › **La renaturation du site**, la renaturation de la Sygrie intégrant la création de potagers, prairies et autres installations permettant de réaliser un parcours pédagogique.
- › **Un démonstrateur** de la rénovation énergétique
3 880 m2 de surface plancher

La micro-méthanisation n'a pas été maintenue dans la programmation en raison de la proximité avec des habitations et de l'évolution de la réglementation.

Les aménagements respecteront des critères ambitieux de haute valeur environnementale : utilisation de matériaux biosourcés ou issus de l'économie circulaire, production d'énergies renouvelables, végétalisation du site, accessibilité en mobilité douce. En 2022, les premiers travaux de sécurisation du site ont eu lieu avec la mise en place de clôtures accueillant les panneaux de communication. En parallèle, les diagnostics d'état des sols ont été réalisés.



8/ LA PROGRAMMATION DE LA PISCINE DU HAMEAU ET DE LA TRIBUNE DU STADE DU PARC DES SPORTS AU PLESSIS ROBINSON

Coût total de l'opération : 31 800 000 € TTC dont 27 000 000€ TTC part Territoire selon clef de répartition 80%/20% de la convention MOU de décembre 2020 (coût construction valeur juillet 2022)

Le service de la maîtrise d'ouvrage a réalisé en début d'année 2021 une consultation pour la mission de programmation pour la construction du nouvel équipement aquatique et de la tribune du stade du Parc des Sports.

La société D2X International a été missionnée pour réaliser ces études de programmation. Ces dernières ont démarré en mai 2021 aboutissant à la rédaction du programme fonctionnel, architectural et technique.

Le programme prévoit la réalisation d'une tribune d'une part et d'un Centre Aquatique d'autre part.

Le projet du Centre aquatique, d'une surface de plancher totale de 8 035m², comprend trois établissements de catégories et de types différents :

1. Centre aquatique (SDP = 4 531m²), composé par :

- › **L'ensemble des équipements du centre aquatique** comprenant un R-1 / RDC / R+1
- › **Le dojo** au R+1

2. Fitness (R+1) (SDP = 729m²)

3. Parc de stationnement (R-2) (SDP = 2 775m²)

Ces espaces sont des entités distinctes qui doivent être accessibles indépendamment les unes des établissements et qui seront gérés par des entités différentes.

Plus en détail, le centre aquatique/dojo se compose des espaces suivants :

› Partie centre aquatique

Le RDC comprend :

- › Une zone accueillant du public : Hall d'accueil avec banque d'accueil
- › Une zone accessible au personnel de l'équipement : secrétariat / administration

- › Une halle de bassins comprenant :
 - Un bassin sportif de 25m, 7 couloirs
 - Un bassin d'apprentissage de 25m, 6 couloirs
 - Un bassin balnéo de 100 m²
 - Une pataugeoire de 100 m²
 - Un gradin de 200 places

- › Des vestiaires individuels et collectifs,

Le R+1 comprend :

- › -l'espace balnéothérapie :

› Partie dojo

Le RDC comprend :

- › Un hall d'accès
- › Une zone accessible au personnel de l'équipement
- › Local technique
- › Local déchet

Le R+1 côté dojo comprend :

- › Une zone accueillant du public
- › Le Dojo
- › Des vestiaires / sanitaires sportifs

› Des espaces extérieurs comprenant :

- › Un terrain de beach volley
- › Un solarium
- › Un parvis
- › Un parc de stationnement aérien

› - Un espace fitness de 625 m²

- › Divers locaux annexes associés et nécessaires au déroulement des activités
- › Des locaux techniques associés à toutes les fonctionnalités dont la chaufferie, le local traitement d'eau, le local traitement d'air, le local produits, local déchets.

Ces espaces représentent une surface d'environ 4 600 m² de surface utile (hors locaux techniques et espaces extérieurs).

Le programme prévoit la réalisation des espaces principaux suivants pour la tribune du stade du Parc des Sports :

- Un espace spectateurs avec 400 places assises
- Un club house vitré en haut de tribune
- Des vestiaires et sanitaires sportifs
- Un club house pour l'association de pétanque
- Une salle de musculation athlétisme
- Divers locaux annexes associés et nécessaires au déroulement des activités
- Des locaux techniques associés à toutes les fonctionnalités.

Le programmiste environnemental AXOE, cotraitant de la société D2X, a travaillé à la rédaction du programme environnemental en fixant des objectifs précis à atteindre pour les équipes de conception et les entreprises de travaux.

Le projet de reconstruction de la piscine du Hameau suivra la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF) avec un profil niveau argent. Il suivra également une démarche environnemental HQE avec un profil niveau Très Bon.

Le concours a été lancé à la fin de l'année 2021 avec un jury pour la phase candidature programmé pour le début de l'année 2022. Le jury de candidature a retenu 3 équipes de maîtrise d'œuvre, le Jury de Concours de la phase offre s'est réuni au printemps 2022, et le cabinet Chabanne Architecte s'est vu attribuer le marché.

Plusieurs réunions de négociations ont eu lieu entre le lauréat le service de Maîtrise d'Ouvrage, ainsi que la direction juridique, la notification a été actée en octobre 2022.

Les études d'Esquisse ont été lancées suite à la notification puis l'ensemble des autres phases études se dérouleront tout au long de l'année 2023.

La commission de la phase conception de la démarche environnemental BDF aura lieu début janvier 2023, le niveau argent devra être atteint.

Par ailleurs, en 2021, le marché de maîtrise d'œuvre de déconstruction de l'équipement a été lancé, pour une attribution début 2022.

Concernant la démolition de l'ouvrage existant, le marché de maîtrise d'œuvre

de déconstruction de l'équipement a été attribué au mois de mai 2022 à Ad Ingé, qui a accompagné le Territoire dans la réalisation du diagnostic PEMD (déchets issus de la démolition et de la rénovation) et la réalisation d'un audit technique du bâtiment existant, préalablement à la rédaction des pièces marchés travaux.

L'équipement a été définitivement fermé au public à la fin de l'été.

La consultation des entreprises a été lancée à l'été 2022, et le marché a été attribué à l'entreprise ADC Démolition en fin d'année, pour un démarrage du chantier prévu début 2023.





9/ RÉNOVATION DU HALL ET DU SOLARIUM DE L'AQUAPOL DE MONTROUGE

Cout de l'opération : 4 340 000 € TTC (coût construction valeur novembre 2022)

Budget Service maîtrise d'Ouvrage 1 600 000€ TTC

Budget service Patrimoine 2 740 000€TTC

Subvention de l'Etat 1 100 000 €

(DSIL - Dotation de Soutien à l'investissement Local)

Maîtrise d'œuvre solarium , Hall d'entrée : Martel Architecture

L'objectif de cette opération de rénovation partielle est, à travers le remplacement des installations de CVC de l'Aquapol de Montrouge, mené par le service Patrimoine, de contribuer à la maîtrise des consommations énergétiques de ce bâtiment. En effet, le remplacement de la chaudière à gaz est considéré comme une opportunité d'améliorer plus globalement la performance énergétique du bâtiment. Les travaux envisagés permettront d'atteindre un gain d'efficacité énergétique de l'équipement à hauteur de 42%. Plus spécifiquement, la consommation de gaz sera réduite de 50% et la consommation d'électricité de 15%.

Enfin, l'opération devra par ailleurs permettre d'améliorer le confort thermique et d'usage au sein du bâtiment.

Un programme de travaux conséquent a été établi, dont les principaux aspects sont décrits ci-après :



Objet des travaux architecturaux :

-) **Accueil** : Réaménagement de la zone d'accueil comprenant la création d'une nouvelle banque d'accueil, d'un SAS en vue de l'amélioration du confort de cette zone et de l'espace vestiaire.
Cet espace sera entièrement réaménagé du sol au plafond, et intégrera également la remise à neuf de la façade du Hall permettant une meilleure transparence et clarté de l'espace.
-) **Zone du personnel** : Réfection des peintures de la zone personnel
-) **Halle Bassin** : Reprise des plages du Grand bassin dans le cadre de la remise en état de l'étanchéité (Dommage Ouvrage)
-) **Solarium** :
 - Remise à neuf du plancher bois : les lames de platelage bois posées dans le cadre de la réhabilitation de 2009 sont devenues dangereuses en usage pieds-nus (éclardes).
 - Création d'une ombrière : compte tenu de l'orientation du solarium, les travaux intégreront la création d'une protection solaire pour le confort des usagers.
 - Installation d'une zone sportive type CrossFit : la création de cet espace sportif sera en lien avec l'espace fitness intérieur.
 - Traitement paysagé : nouvelle végétalisation et modification des murets et clôtures

Objet des travaux techniques :

-) Remplacement des deux ascenseurs
-) Réfection complète de la chaufferie
-) Remise à neuf des équipements techniques de traitement d'air (CTA) de la Halle Bassin, de la salle fitness et des vestiaires
-) Remplacement de l'éclairage de l'équipement en Led

Le marché de travaux, concernant le Hall et le solarium, a été notifié début décembre 2022. A la suite, se sont lancées la préparation et l'installation du chantier.

Le démarrage des travaux est prévu pour le début d'année 2023.

10/ RÉNOVATION DU HALL ET DU FOYER DE LA SCÈNE NATIONALE DES GÉMEAUX À SCEAUX

Coût total de l'opération : 1 086 066 € TTC (coût construction valeur mai 2023)

L'objectif de la rénovation complète du Hall et du Foyer du Théâtre des Gémeaux est de repenser et de moderniser des éléments centraux de ce lieu emblématique de la Ville de Sceaux, daté des années 1990, encore d'origine aujourd'hui.

L'idée principale est de conserver l'esprit des architectes bâtisseurs Valentin Fabre et Jean Perrottet, qui avaient imaginé ce grand hall avec son plafond en toute hauteur, lumineux, et sa continuité appelée foyer, place chaleureuse du théâtre, autour duquel s'articulent les entrées aux salles du Théâtre du Sceaux ainsi que du Grand Théâtre.

Au début de l'année 2022, le service de la Maîtrise d'Ouvrage a procédé à la rédaction du programme en lien avec les équipes de la Scène Nationale.

A l'été 2022, le marché de Maîtrise d'œuvre a été lancé, et trois cabinets d'architectes ont candidatés.

Après négociations, le cabinet Besson Carrier Architecture a été notifié au mois de novembre 2022.

La réception des travaux est prévue pour la mi-novembre 2023.

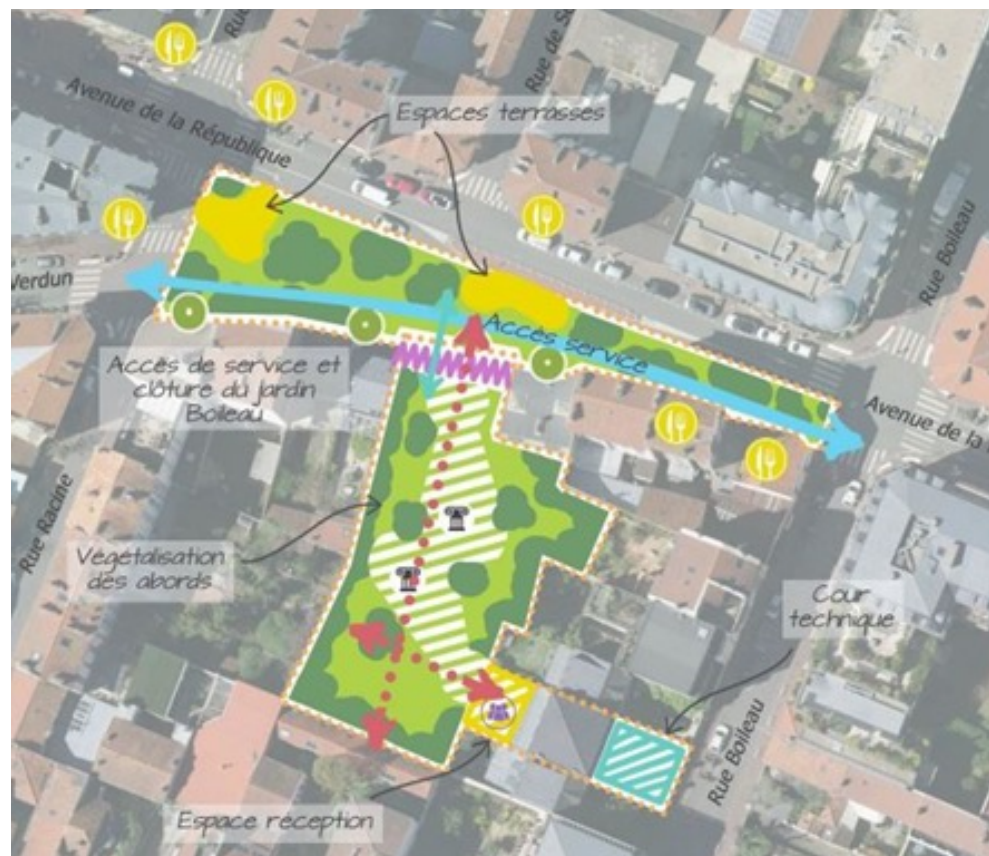
11/ FAISABILITÉ TIERS LIEU AU 127 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, MONTROUGE,

Coût total de l'opération : 3 320 000 € TTC (coût construction valeur décembre 2022)

Le service de la Maîtrise d'Ouvrage en lien avec les services de la ville de Montrouge a travaillé à la définition d'un nouvel espace au service des habitants pour définir un tiers lieu implanté en cœur de ville inséré au sein d'un futur espace vert. La faisabilité en cours a défini deux grands axes :

-) **Création d'un tiers lieu** : programmation en cours de définition
-) **Création de deux espaces de jardins publics** aux ambiances et fonctions différentes :
 - un espace paysagé définit comme **un mail urbain végétalisé**, ouvert au public jour et nuit pouvant accueillir promenade et terrasses de café.

- un « jardin îlot de fraîcheur » aura une vocation principale de jardin public. Il se définit comme une composition paysagère ouverte au public selon horaires prédéfinis



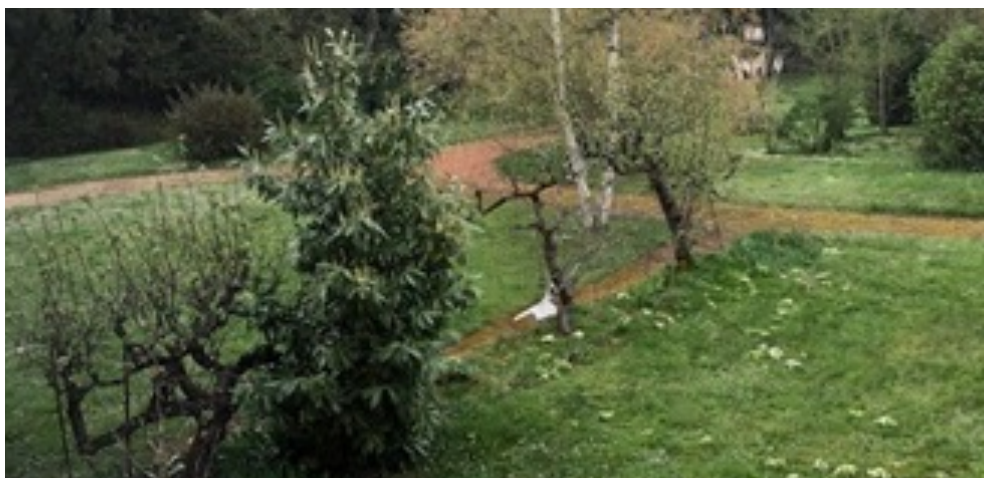
12/ FAISABILITÉ TIERS LIEU AU 3 RUE DE L'EST, CLAMART

Coût total de l'opération : 3 320 000 € TTC (coût construction valeur décembre 2022)

Le service de la Maîtrise d'Ouvrage en lien avec les services de la ville de Clamart ont travaillé à la définition d'un nouvel espace au service des habitants pour définir un tiers lieu.

La faisabilité en cours a défini un principe d'aménagement :

- › **Un espace de fraîcheur extérieur** accessible à tous les habitants et géré par la ville ;
- › **Un espace séminaire entreprise** disponible en location.



13/ LE SUIVI DES DÉSORDRES DÉCLARÉS EN DOMMAGE-OUVRAGE SUR LA PISCINE DE BAGNEUX

Réceptionné en août 2014, la piscine de Bagneux présente de nombreux dysfonctionnements, lesquels ont fait l'objet de trois déclarations distinctes auprès de l'assurance Dommage-Ouvrage par l'ancienne Communauté d'agglomération Sud-de-Seine.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a assisté aux réunions d'expertise menées, et réalisé de nombreux devis afin de faire avancer la résolution des désordres constatés. Compte tenu de l'ampleur des désordres, l'expert nommé par la SMABTP s'est adjoint du concours de maîtres d'œuvre et sapiteurs afin de l'aider à mener à bien ses missions d'expertise.

En 2022, deux désordres sont encore en cours d'expertise :

- › **Le décollement du carrelage des plages** ; de nouveaux échanges ont eu lieu avec l'assureur et l'expert et devraient permettre d'aboutir au versement d'une indemnité provisionnelle ;

- › **La fissuration des plaques habillant le plafond** de la halle bassins : une nouvelle réunion d'expertise a eu lieu à l'été 2022, et de nouvelles investigations ont été réalisées contradictoirement avec l'ensemble du collège d'experts. Fin 2022, plusieurs solutions réparatoires ont été présentées au collège d'experts par le Maître d'Œuvre des travaux réparatoires nommé. De nouveaux échanges sont prévus sur 2023 pour permettre d'arbitrer sur la solution retenue, et l'indemnisation associée.

14/ RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE DIAGNOSTIC ET ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE LA PETITE BIBLIOTHÈQUE RONDE À CLAMART

Dans le cadre de la future réhabilitation de la Petite Bibliothèque Ronde à Clamart, le Territoire a retenu le groupement composé de l'agence d'architecture A&M Patrimoine, du bureau d'études structure Atelier Ergon, du bureau d'études Fluides AB Ingé et de l'économiste de la construction Cabinet Dubois.

Ce groupement est chargé de réaliser une mission de maîtrise d'œuvre partielle, comprenant une mission de diagnostic et la définition d'un programme de travaux.

En 2022, le groupement a réalisé l'étude historique et documentaire du bâtiment, et également l'étude sanitaire intégrant la critique d'authenticité.

En parallèle, des diagnostics techniques complémentaires ont été initiés : diagnostic amiante et plomb avant travaux, diagnostic acoustique, étude phytosanitaire, diagnostic des éléments menuisés, investigation sur les bétons, diagnostic sécurité incendie et accessibilité. Un relevé de géomètre complet a également été réalisé.

Tous ces diagnostics ont suivi les préconisations de la DRAC. Une partie d'entre eux se poursuivra sur 2023, et les résultats de l'ensemble des diagnostics seront intégrés au rendu de la Maîtrise d'Œuvre, lequel sera ensuite présenté à la DRAC courant 2023.

15/ RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE DIAGNOSTIC ET ÉLABORATION D'UN PRÉPROGRAMME DE TRAVAUX EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU SIÈGE DE VALLÉE SUD GRAND PARIS FONTENAY-AUX-ROSES :

En 2021, la maîtrise d'ouvrage a lancé un audit énergétique du bâtiment Fahrenheit en vue de sa mise en conformité au décret tertiaire. Des propositions de solutions techniques chiffrées sont réalisées par le bureau d'étude Phosphoris, afin d'aider à la décision des travaux à engager.

La rénovation des façades est étudiée selon deux scénarios : la simple peau ou la double peau. Le scénario en simple peau est retenu, il consiste à la rénovation des menuiseries extérieures, la mise en place d'isolant en façade et la pose d'un bardage. L'étude a abouti à la réalisation d'une hypothèse en panneaux de bois noirs type Trespa horizontaux et panneaux en bois clair qui viennent interrompre et rythmer verticalement le bâtiment.

En parallèle, deux solutions techniques de chauffage et de refroidissement sont proposées (des panneaux rayonnants ou une pompe à chaleur). Une estimation est en cours afin d'établir l'impact financier de chaque solution par un économiste, l'entreprise Simoneau.

Pour aller plus loin dans l'économie d'énergie la mise en place de panneaux photovoltaïques est prévu sur la façade principale du bâtiment.

L'ensemble de ces travaux permettront d'atteindre une économie d'énergie de 58 % minimum.

L'étude de la rénovation énergétique du bâtiment s'est élargie à la rénovation plus large du bâtiment intégrant l'ensemble des espaces intérieurs et extérieurs avec entre autres la création d'une salle du conseil en toiture du bâtiment, l'ensemble de l'isolation de la toiture.

La maîtrise d'ouvrage a également en parallèle mené :

- › Une étude de faisabilité portant sur la réalisation du chantier en site occupé ou non
- › Des diagnostics structurel et amiante
- › Des études budgétaires suivant les choix techniques et les travaux envisagés

La consultation d'un programme sera lancée en 2022, après validation des choix techniques, des travaux et des scénarios retenus.

16/ LE SUIVI DE LA GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT ET LE SUIVI CONTENTIEUX DU BÂTIMENT A DE LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE JEAN ZAY À ANTONY.

Coût total de l'opération : 33 400 000 € TTC.

Maîtrise d'œuvre : Agence Jean Nouvel/EGIS.

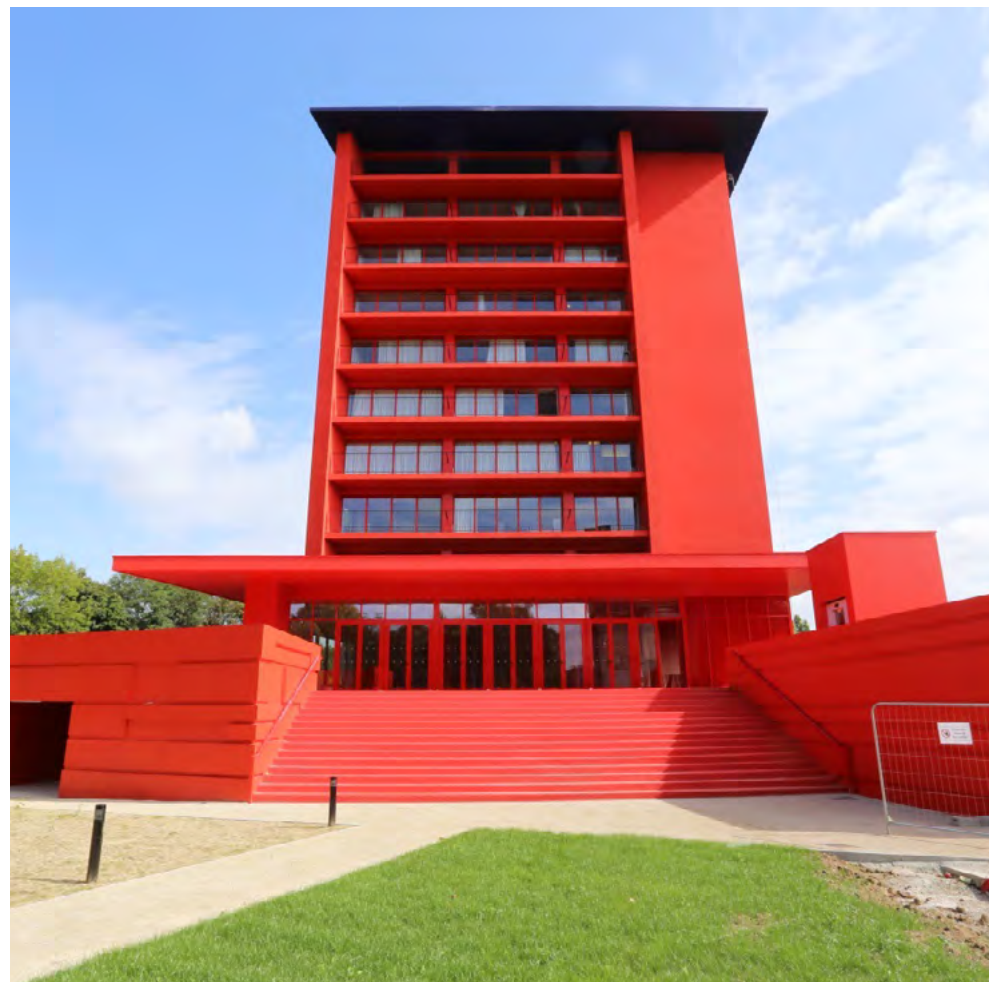
Le projet de la Réhabilitation du Bâtiment A de la Résidence Universitaire Jean Zay à Antony de 9 318 m2 utiles se devise en :


- › **5716 m2 logements étudiants** soit 316 chambres étudiantes dont 28 accessibles au PMR et 9 logements pour chercheurs.
- › **2459 m2 fonctions internes d'administration**, de maintenance et de logistique
- › **1143 m2 logements de fonctions et des chercheurs.**

Le service de la maîtrise d'ouvrage travaille à la levée des désordres intervenus dans la phase de garantie de parfait achèvement et également à finaliser la levée des réserves établies lors de la réception de juillet 2017.

Pour se faire, il a été notamment lancé une consultation pour remettre en service un des ascenseurs. Les travaux sont finalisés avec l'entreprise et le CROUS.

Depuis 2019, un référé en expertise a débuté. Les équipes de la maîtrise d'ouvrage travaillent avec la maîtrise d'œuvre pour répondre aux demandes de l'expertise en cours.





LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

LES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE,
DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE

LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

LES THÉÂTRES

LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES

LES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE

Vallée Sud-Grand Paris compte 8 conservatoires dont 6 à rayonnement intercommunal (CRI) et 2 à rayonnement départemental (CRD) :

- » Conservatoire d'Antony
- » Maison de la musique et de la danse de Bagneux
- » Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux
- » Conservatoire de Châtenay-Malabry
- » Conservatoire de Châtillon
- » Conservatoire à rayonnement départemental de Clamart
- » Maison de la musique et de la danse de Fontenay-aux-Roses
- » Conservatoire de Malakoff

Le cursus d'études est structuré selon 3 cycles, tels que définis au niveau national, chacun d'une durée moyenne de 4 ans. Les deux conservatoires à Rayonnement Départemental de Clamart et de Bourg-la-Reine/Sceaux offrent de plus un cycle Pré-professionnel dénommé COP (Cycle d'Orientation Professionnelle). Ils sont de plus candidats à la reconnaissance par le Ministère de la Culture de « Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur ».

Une offre adaptée pour les adultes et adolescents est également disponible. L'ensemble de l'offre de cycle de formation annuelle est complétée par une offre plus ponctuelle organisée autour de différents modules de stages et Master Class.

464 professeurs ont formé **7 354 élèves en 2022-2023** (7 290 en 2021-2022)

Chiffres clés 2022

Ville	Nombre d'élèves	Musique	Danse	Art Dramatique	Nombre de professeurs	Disciplines enseignés
Antony	1 026	803	225	55	70	Musique, danse, et art dramatique
Bagneux	695	526	169	-	44	Musique et danse
CRD de Bourg-la-Reine/Sceaux	1 176	1 009	162	26	72	Musique, danse, et art dramatique
Châtenay-Malabry	1 096	937	221	38	58	Musique et danse
Châtillon	664	568	191	37	48	Musique, danse, et art dramatique
CRD de Clamart	1 312	1 006	154	155	73	Musique, danse, et art dramatique
Fontenay-aux-Roses	636	588	153	-	41	Musique et danse
Malakoff	749	569	137	44	58	Musique, danse, et art dramatique
TOTAL	7 354	6 006	1 412	355	464	

Les conservatoires du Territoire proposent une tarification tenant compte du niveau de revenus des familles (taux d'effort et quotient familial). Le nombre de professeurs employés à temps complet par Vallée Sud-Grand Paris a progressé, facilitant la construction de projet collectif et le travail transversal des professeurs dans plusieurs conservatoires du Territoire.

Poursuites des actions à destination des publics empêchés

Un groupe de travail a été constitué pour la mise en place d'un dispositif d'inclusion artistique sur le réseau des conservatoires en lien avec l'association MESH (Musique et Situation de Handicap) et le département des Hauts-de-Seine. Le conservatoire de Clamart offre un enseignement spécifique pour ce public depuis plusieurs années.

Les actions hors les murs ont été poursuivies, sous des formes diverses selon les conservatoires, par des interventions en milieu scolaire, à la maison de quartier et des participations au projet de démocratisation culturelle Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles. C'est aussi le cas avec le dispositif « Orchestre à l'école » intégré depuis plusieurs années sous forme de CHAM au conservatoire de Clamart.

Les temps forts 2022

Conservatoire d'Antony

SAISON ARTISTIQUE

- › **Octobre 2022** : Stage Oreilles et Mémoires : développer son oreille et ses capacités de mémorisation... tels sont les objectifs de ce stage, pour tous les élèves des conservatoires de Vallée Sud - Grand Paris.

SAISON ARTISTIQUE 2022/2023

- › **Novembre** : Concert des élèves de la classe de musique de chambre à l'Auditorium de l'Opéra de Massy
- › **Décembre** : Concerts des Orchestres à vents et Orchestres à cordes à la salle Offenbach de l'Opéra de Massy
Gala de danse jazz à l'Espace Vasarely d'Antony
- › **Janvier 2023** : Concert des élèves de la classe de musique de chambre à la maison de retraite Rénaitre, Antony

- › **Février** : Concert Bach à l'Eglise Saint-Maxime avec des solistes professeurs et l'orchestre à cordes Appassionato
- › **Mars** : Masterclass de Carlos Moscardini (guitare) dans le cadre des Rencontres internationales
- › **Avril** : Concert des Orchestres à vents à la salle Offenbach de l'Opéra de Massy
- › **Mai** : La flûte enchantée par l'orchestre à cordes Appassionato, les classes de flûte traversière et d'Art dramatique à la salle Offenbach de l'Opéra de Massy
- › **Juin** : Trois galas de danse classique, contemporaine et jazz à l'Espace Vasarely d'Antony : Deux concerts des Orchestres à vents à la salle Offenbach de l'Opéra de Massy
 - Six spectacles d'Art dramatique à l'Auditorium de l'Opéra de Massy
 - Le vieil arbre, conte musical par l'orchestre Pizzicato et les classes d'Art dramatique
 - La famille Foldingue, spectacle de la classe de chant de Philippe Degaetz à l'Auditorium de l'Opéra de Massy
 - Concert des élèves de la classe de musique de chambre à la maison de retraite Rénaitre, Antony
 - Concert DEMOS avec les élèves de l'école Noyer Doré et Anatole France à la Seine Musicale, Boulogne-Billancourt
 - Spectacle de la classe de chant de Solveig Berg à l'Auditorium de l'Opéra de Massy
 - Crescendo circus, conte musical offert par l'orchestre à cordes Crescendo et les classes d'art dramatique à la salle Offenbach de l'Opéra de Massy
 - Audition d'ensembles de flûte à l'Auditorium de l'Opéra de Massy

Conservatoire de Bagneux

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

- › La MMD de Bagneux a mis en place un plan de formation interne pour les enseignants de VS GP autour de l'innovation pédagogique avec

trois rdvs: formation Toumback, formation sur les nouvelles approches rythmiques, formation au songwriting. Les trois formations ont eu un grand succès, notamment celle de songwriting qui a donné lieu à un concert de restitution.

- › Les dispositifs de EAC ce sont enrichis avec la création d'un Orchestre au collège Joliot Curie ainsi qu'un grand projet de création musicale pour la classe CHAM vocale des écoles Maurice Thorez et Paul Vaillant Couturier.
- › Dans l'offre de cours, nous avons proposé plusieurs ateliers et classes de maître aux élèves : Cristal Baschet, Piano romantique, Jazz et musiques actuelles, musique contemporaine.
- › La MMD de Bagneux est établissement ressource EAC pour le SD92 et a ce titre organise fréquemment des rencontres entre enseignants artistiques du territoire. A souligner les journées des sciences cognitives qui ont lieu au mois d'avril.
- › Des ateliers autour de la danse et du chant chorale ont été proposés pour les écoles de la ville de Bagneux et en interne à la MMD, les élèves en initiation musique et danse ont réalisé un projet de création et expression avec la Cie. Le concert Impromptu.
- › Création des ateliers parent-enfant pour la musique et pour la danse et des ateliers danse pour une école maternelle.
- › Ateliers de musique dans un établissement type E.S.A.T
- › Les partenariats avec les établissements artistiques du territoire se sont renforcés : Jazz au féminin avec le Théâtre Victor Hugo, Fête des Vendanges avec la ville de Bagneux, Festival de Danse avec le Théâtre de Vanves, Projet de création pluridisciplinaire avec le Plus petit cirque du Monde, formations avec le CNSM de Paris et l'Université de Paris Descartes, le 104 à Paris.

SAISON ARTISTIQUE

- › **Premier trimestre : 3 midis concerts** (dont 1 autour de la danse), Festival Kalypso, concerts de la semaine EAC dans les écoles. Au total 15 manifestations.

- › **Février, mars et avril 2023** : Spectacle de danse avec Leïla Ka, Ensemble Links et Santiago Quintans pour les journées de Musique contemporaine, Concert du Brass Band de l'armée de l'air, Live bazar (autour de la création contemporaine), 3 midis concerts autour de la musique classique, Festival Kinds of Jazz avec plusieurs concerts et notamment le concert de Sophie Alour, Andy Emler, entre autres.
- › **Mai et juin** : Plusieurs concerts des enseignants du conservatoire, masterclasses d'artistes invités et des enfants des écoles. Deux concerts de la classe Cham collège et de la classe CHAM primaire.
- › 7 compagnies en résidence : Ensemble Links, ensemble KDM, Orchestre Accord en Seine, Danses au Passé, artistes du festival Kalypso, Le concert Impromptu, Tansky.
- › Environ 5 concerts d'élèves par mois.
- › Environ 40 spectacles par année scolaire.

Conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

- › **Interventions des IMS et de plusieurs professeurs du CRD** dans l'ensemble des écoles des 2 villes
- › **Projet pluridisciplinaire « Les Indiens sont à l'Ouest »** dans le cadre des subventions du CD92
- › **Partenariat avec les structures d'action culturelle** des 2 villes : théâtre des Gémeaux, théâtre de l'Agoreine
- › **Ateliers pédagogiques** en partenariat avec l'Institut des jeunes sourds dans le cadre des subventions du CD92
- › **Deux stages de la Toussaint** : Zappe Satie (jazz) et théâtre en chœur
- › Atelier découverte guitare électrique
- › **Master-classes** jazz, chant lyrique, alto, piano...

SAISON ARTISTIQUE : 196 MANIFESTATIONS ET PLUS DE 7700 SPECTATEURS SUR LA SAISON 2022-2023

QUELQUES DATES :

- › **En octobre 2022** : Récital de clavecin, Concert Debussy à De Bussy,
- › **En décembre 2022** : Marathon musical pour le Téléthon, Carte blanche jazz, Concerts en famille, Concert du Pee Bee, Concert de la CHAM Vocale et Concert de Noël,
- › **En janvier 2023** : Concert violoncelle/guitare, Récital de piano et alto, Concert de l'école du Centre et weekend « Haut les bassons »,
- › **En février 2023** : Concert Benny Goodman, Concert des CHAM 6/5, Concert Sinfonia, Concert de musique de chambre, La Folle journée de la contrebasse,
- › **En mars 2023** : Concert « VSGP Paradise », Théâtre « hors les murs », Concert de guitare, concerts des orchestres à vent,
- › **En avril 2023** : Concert de l'orchestre symphonique, Concours « Trompette on airs »,
- › **En mai 2023** : Concert IMS, concert violoncelle piano, Concert Bach, Pop Vallée Sud, Concert Gillock,
- › **En juin 2023** : Concerts des chœurs, Concert « Des clés pour Klee », Orféo musique ancienne, Concert de la CHAM Vocale, Concert Chœur Cuivres et Spectacle de comédie musicale

Conservatoire de Châtenay-Malabry

LES TEMPS FORTS 2022-2023

ACTIONS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- › Les interventions dans les 7 écoles élémentaires de la ville ont touché plus de 1500 élèves. Ces interventions ont été dispensées

par deux professeurs DUMISTE (diplôme de musicien intervenant) du conservatoire,

- › Le Conservatoire a dispensé le « Plan Chorale » à plus de 700 élèves des écoles,
- › Le projet résidence artistique en ZEP a été organisé en lien avec le collège MAZARICK et avec le collège Jules VERNES,
- › Le projet « CARMEN BUS » a été réalisé en partenariat avec la DRAC qui a financé et en lien avec les classes CHAM de la ville. Il a touché les 100 élèves de ces classes.

SAISON ARTISTIQUE

LE CONSERVATOIRE DE CHÂTENAY-MALABRY A ORGANISÉ EN 2022-2023 :

53 auditions de classes ainsi que **10 Florilèges** et **2 auditions « musique en famille »** ainsi que **31 spectacles** dont 16 « midis de la Musique » et « brunchs musicaux » (spectacles professionnels en co-production avec le théâtre l'Azimut).

Les « **brunchs musicaux** » ont concerné : la musique celtique, le jazz Afro-caribéen, la « fashion music », « Il Francesé » autour de Serge Reggiani, Mozart, la flûte allemande, la musique espagnole, le tango et la musique argentine. Les « midis de la musique » ont eu pour thèmes la musique baroque, le Quatuor de Guitares, « à la suite de Debussy », Debussy, Chausson, Ravel, autour des œuvres de Maurice OHANA, la musique de Bohème, le modern jazz, un quatuor de Brahms.

Au cours des « **heures musicales** », le violon, le violoncelle, le piano, les cordes, la guitare ont été mis à l'honneur.

Plusieurs **masters classes** ont été organisées : pour la contrebasse avec la soliste de l'Orchestre National de France ; autour de la musique contemporaine ; Scottish Whispers ; pour les cordes.

De nombreux concerts ont été donnés : pour le téléthon, de l'Harmony Malabry, concert de Noël à l'église, concert de Noël des musiques actuelles, grand concert du nouvel an « les musiques de films », concert festival des ensembles à vent, « le bœuf sur le toit » de Darius Milhaud, concert de l'ensemble Vocalitas.

Dans la discipline de la danse : une conférence dansée et un spectacle « la Belle Danse », une scène ouverte à la danse et le gala de la danse en fin d'année.

Conservatoire de Châtillon

LES TEMPS FORTS 2022-2023

ACTIONS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- › Les interventions dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville ont touché près de 1500 élèves.
- › Les projet « Hansel et Gretel », concernant les 3 classes de CP de l'école Joliot-Curie, ont en outre bénéficié d'un soutien complémentaire : enregistrement de la bande son, mise à disposition d'une accompagnatrice au piano, arrangement de la partition, achat d'accessoires et mise à disposition de costumes, concert dans l'auditorium du Conservatoire fin juin 2023.
- › Le Conservatoire a dispensé, en plus des interventions, des cours de chant choral à 48 écoliers de l'école Langevin Wallon - une classe de CP et une classe de CE1 -, dans le cadre d'un « plan choral » de 3 ans subventionné par la DRAC. Ces écoliers ont donné, fin juin 2023, sur la scène de l'auditorium, le conte musical d'Isabelle Aboulker « Simon, Le Garçon qui aimait les mots » et d'autres chansons de la même compositrice.

- › Le Conservatoire a invité les écoliers de la ville à 4 concerts qui ont touché près de 800 élèves : 2 concerts de la fanfare funk et jazz Boulbibrass et 2 concerts du quartett des professeurs de Jazz du conservatoire.

SAISON ARTISTIQUE

LE CONSERVATOIRE DE CHÂTILLON A ORGANISÉ EN 2022-2023 :

33 auditions de classes et 31 spectacles :

- › **16 octobre 2022**, master classe de Christian Schmitt (hautbois) et concert de la bande de hautbois des conservatoires de Vallée Sud - Grand Paris dirigé par C. Sabattier ;
- › **3 décembre 2022**, « Strings'n Jazz », concert de l'orchestre à cordes 2e cycle dirigé par V. Pronier avec les classes et professeurs de jazz, E. Ballet, M. Hartock, A. Leiser et C. Méchin ;
- › **7 décembre 2022**, « Looking For Beethoven » de et avec Pascal Amoyel ;
- › **janvier et 8 janvier 2023**, église Notre-Dame du Calvaire, « Verdi en mesure... et démesure », concert du nouvel an réunissant plus de 100 choristes, l'orchestre symphonique et une harpe solo (V. Amsler), dirigé par M.H. Pisson et S. Kuchinski ;
- › **13 janvier 2023**, « Boulbibrass » fanfare professionnelle, concerts scolaires ;
- › **14 janvier 2023**, « Boulbibrass », tout public ;
- › **19 janvier** : « Defeat Your Fear (Vaincre ses peurs) », pour les Nuits de la lecture, avec l'orchestre à vents du 2e cycle dirigé par A. Sandler et la classe d'art dramatique de C. Cafaro ;
- › **4 février 2023**, « La Sorcière du placard aux balais » de Marcel Landowski, version piano/chant par les chœurs d'enfants dirigés par M.H. Pisson ;

- › **8 mars 2023**, « Femmes compositrices », par les élèves des classes de piano de J. Blanc, C. Cai, A. Gutman, M. Olivieri et J. Sok et la classe de percussions de S. Lhaïk ;
- › **18 mars 2023**, « Balade irlandaise à Châtillon », par les classes de flûte à bec de A.L. Guerrin, harpe de V. Amsler, violon de M. Desjardins et M. Larigaudrie et percussions de S. Lhaïk ;
- › **1er et 2 avril 2023**, « Le Raboteur de nuages », de Pierre Sivak et Gilles de Obaldia, pour ondes Martenot, harpe, voix, dirigé par Emmanuèle Dubost, en partenariat avec l'ensemble Chœur en Scène ;
- › **13 avril 2023**, « Quartett jazz » par E. Ballet, M. Hartock, A. Leiser et C. Méchin, concerts scolaires ;
- › **13 et 14 mai 2023** au Théâtre de Châtillon, « Concertos et comédies musicales » par les jeunes solistes du Conservatoire, les classes de chant de F. Limon, L. Brisset et O. de Tournemire et l'orchestre symphonique dirigé par S. Kuchinski ;
- › **10 et 11 juin 2023** au Théâtre de Châtillon, « Richard III » par la classe d'art dramatique de C. Cafaro ;
- › **17 et 18 juin 2023** au Théâtre de Châtillon, « Hip Hop Orchestra », avec les rappeurs du collectif Mouvement authentique de R. Marlu et l'orchestre symphonique dirigé par S. Kuchinski ;
- › **21 juin 2023**, « Au temps de Mozart » avec les chœurs de M.H. Pisson et l'orchestre à cordes 2e cycle dirigé par V. Pronier ;
- › **Du 22 juin au 4 juillet**, Festival de la voix : 7 concerts piano/voix par les chœurs du Conservatoire dirigés par M.H. Pisson et les écoles de la Ville ;
- › **30 juin**, « La Sorcière du placard aux balais » de Marcel Landowski, pour chœur, récitant et ensemble instrumental par les chœurs d'enfants dirigés par M.H. Pisson et les professeurs du Conservatoire ;
- › **1er et 2 juillet 2023** : « So British » par le chœur EONIA dirigé par Emmanuèle Dubost.

Conservatoire de Clamart

TEMPS FORTS

- › **En janvier**, participation à l'événement national la Nuit des Conservatoires.
- › **En février** concert du flûtiste Loïc Schneider
- › **En février**, Polaroïd songs, rencontre entre l'ensemble jazz/musique du monde de Cédric Hanriot et de notre orchestre symphonique 3ème cycle.
- › **En février**, rencontre des départements musiques anciennes du Territoire
- › **En avril**, Arbres, projet réunissant l'ensemble des élèves de Formation Musicale
- › **En avril**, Trombamania, concert de ce quintette professionnel de trompettes
- › **En mai**, Immersion en musique mixte, associant MAO (Musique Assistée par Ordinateur) et instrument acoustique.
- › **En septembre**, Peter ou les grands oiseaux blancs, pièce de Théâtre de la Cie Rêverli.
- › **En octobre**, Baudelaire/Piazzolla, spectacle associant violoncelle, bandonéon et comédienne et retraçant le parcours de ces deux artistes.
- › **En novembre**, A time between birth and chaos, concert de Qânoun, saxophone et traitement numérique du son.
- › **En décembre**, concert du saxophoniste finlandais, Joonatan Rautiola.

PROJETS RECURRENENTS

Près d'une trentaine de projets d'élèves sont présentés chaque année :

- › Les **concerts** des Pratiques Collectives
- › Les **scènes ouvertes Musiques actuelles** (soirées consacrées aux groupes ou solo Musiques Actuelles du Conservatoire et de la région)
- › **Les présentations** du travail des élèves de COP Art Dramatique
- › **Le spectacle des élèves** de COP Arts de la Marionnette

- › **Le spectacle Théâtre** Cycles 1 et 2
- › « **Boule de neige** », rendez-vous annuel autour de la thématique des fêtes de fin d'année
- › **Participations des élèves à la Fête de la Musique**, notamment en musiques actuelles, aux diverses événements répartis sur la Ville de Clamart
- › Une quarantaine d'**auditions de classes**
- › Une trentaine de **forums hebdomadaires** qui permettent aux élèves de présenter au public un morceau travaillé dans les jours ou semaines précédentes

STAGES

En octobre, pendant les vacances scolaires, un stage de MAO (Musique Assistée par Ordinateur), un stage de danse et un stage de Flûte et tambour ont été proposés aux élèves du Territoire.

PARTENARIAT

Le Conservatoire Henri Dutilleux entretient une dizaine de partenariats avec des équipements culturels et socioculturels clamartois.

Parmi eux :

- › Le Théâtre Jean Arp avec lequel le Conservatoire initie de nombreux échanges pédagogiques (bords plateau, rencontres avec les artistes, résidences pédagogiques)
- › Les Médiathèques F. Mitterrand et de La Buanderie où sont réalisées des lectures par les élèves de COP Art Dramatique en direction d'élèves d'écoles primaires, dans le cadre du prix du livre des écoles, mené par les Médiathèque de la Ville.
- › Accueil de conférences culturelles du conservatoire au sein des médiathèques.
- › Le Service Jeunesse lors de Scènes Ouvertes Musiques Actuelles
- › Les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) lors de séances pédagogiques au Conservatoire plusieurs mercredis dans la saison.

OFFRES DE FORMATION PONCTUELLE

- › Masterclass de **Loïc Schneider** (flûte)
- › Masterclass de **Trombmania** (trompette)
- › Masterclass de **David Rejano** (trombone)
- › Masterclass de **Benjamin Lévy** (RIM)
- › Masterclass de **Catherine Coëffet** (Kiné)
- › Masterclasses d'**Ana Yepes** (danse baroque)
- › Masterclass de **Joonatan Rautiola** (saxophone)

ACCUEILS

Au-delà de ses missions premières, le conservatoire accueille également des associations clamartois de façon hebdomadaire pour leur prêter des locaux et accueille de façon ponctuelle des projets d'associations dans l'auditorium.

Conservatoire de Fontenay-aux-Roses

EVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS

- › **24 - 25-26-27 octobre 2022** : Stages de la Toussaint : Danse théâtre autour de Pina Bausch
- › **Le jeudi 17 novembre 2022** : Master class en danse contemporaine
- › **Le samedi 26 novembre 2022** : L'art de ma différence (handicap)
- › **Le samedi 14 janvier, samedi 11 février, samedi 13 mai** : Atelier danse baroque
- › **Le vendredi 26 mai 2023** : Projet de professeurs : Thème Musique d'aujourd'hui
- › **Le dimanche 18 juin 2023** : Journée départementale des Enseignements artistiques

LES PRINCIPAUX SPECTACLES DU CONSERVATOIRE

- › **Du mercredi 23 au dimanche 27 novembre 2022** : Festival Scinetik avec la participation des classes de danse Au théâtre des sources
- › Le vendredi 09 décembre 2022 : La danse comme moyen de séduction
- › **Le vendredi 16 et le samedi 17 décembre 2022** : Concert de Noël Eglise Saint Pierre-Saint Paul
- › **Le vendredi 27 janvier 2023** : La Nuit des Conservatoires Au CRD de Clamart
- › **Le mercredi 08 février 2023** : Le Tour du monde en 80 jours A l'auditorium
- › **Le mercredi 15 février 2023** : Le concert des Ensembles Au Théâtre des sources
- › **Le mercredi 08 mars 2023** : Concert - Conférence en danse baroque Journée de la Femme
- › **Le samedi 11 mars 2023** : Concert de l'orchestre à l'école CM1 Salons de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses
- › **Le samedi 1er avril, vendredi 07 et le samedi 08 avril, jeudi 20 et vendredi 21 avril, samedi 22 avril** : Concerts Orchestre Symphonique Intercommunal (OSI) MMD Bagneux - Théâtre 71 MKF - PPCM
- › **Le samedi 1er et dimanche 02 avril** Spectacle de danse Théâtre des sources
- › **Le mardi 04 avril 2023** : Conférence dansée pour les CHAM Auditorium
- › **Le samedi 15 avril 2023** : Concert à voir du conservatoire Salon de la médiathèque
- › **Le mercredi 19 avril 2023** : Concert du Vallée Sud ALL BRASS 1ère partie : Atelier jazz + Ensemble de vent 3 C Théâtre des sources
- › **Le samedi 22 avril 2023** : Concert 2 du Vallée Sud ALL BRASS Pour les 5-7 ans

Auditorium du conservatoire de Chatillon

- › **Le mercredi 24 mai 2023** : Concert à voir du Conservatoire Thème Festival (N. Pedreira et S. Smith)
- › **Le mercredi 24 mai 2023** : Piano : Tour du monde en 80 jours version Festival Auditorium
- › **Le vendredi 26 mai 2023** : Pop Vallée Sud Musiques actuelles Agoreine de Bourg-la-Reine

Projet inter conservatoires

- › **Le samedi 27 mai 2023** : Déambulation dans le cadre du Festival
- › **Le samedi 3 juin 2023** : Médiathèque concert à voir # 2 Thème « Nature » Salons de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses
- › Le jeudi 08 juin 2023 : Spectacle CHAM Théâtre des sources
- › **Le vendredi 9 juin 2023** : Concert de l'atelier jazz + pianistes jazz Auditorium
- › **Le mardi 13 juin 2023** : Spectacle scolaire « les 1000 tours d'Edison » Théâtre des Sources
- › **Le mercredi 14 juin 2023** : Spectacle du jeune Chœur Auditorium
- › **Le mercredi 14 juin 2023** : Concert O'Barroco + Jeunes cordes Jardin de la médiathèque
- › **Le samedi 17 juin 2023** : Spectacle Pygmalion Auditorium

Conservatoire de Malakoff

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

- › **Refonte complète de la convention CHAM** en partenariat avec le collège Henri Wallon
- › **Renforcement percussions** classique et traditionnelles
- › **Renforcement en Chant** Musiques actuelles
- › **Nouveau cours** en Danse contemporaine
- › **Partenariat avec le collège Paul Bert** : théâtre avec mise en place d'un cours d'éloquence.
- › **Refonte des parcours EAC** et nomination d'un responsable pédagogique EAC : 100 heures hebdos pour les IMS et les quatre OAE.
- › **Nouveaux ateliers** : Atelier Parents-Enfants - Atelier danse contemporaine/hip-hop - Théâtre adulte
- › **Nouveau département de Musique de chambre**

SAISON ARTISTIQUE

- › **20 octobre** : Commémoration Guy Moquet
- › **18 novembre** : Ensemble Berlioz, Cuivres romantiques
- › **19 novembre** : Masterclasse 1 Paris Brass Band
- › **28 novembre** : Métamorphoses, spectacle des professeurs de danse
- › **1er décembre** : Masterclasse 2 Paris Brass Band
- › **2 décembre** : Ensembles vocaux et instrumentaux, professeurs et «élèves (90 musiciens sur scène), Eglise Notre Dame Malakoff
- › **7 décembre** : Pari Brass Band, concert professionnel Ensemble de cuivres, Théâtre 71

- › **14 décembre** : Boule de neige, élèves
- › **17 décembre** : Noël solidaire, chorales
- › **7 et 8 janvier** ; Bouquet de chansons, élèves, MQB
- › **24 janvier** : Moment musical 1, Musique de chambre, élèves
- › **30 janvier** : Scène électrique, professeurs et élèves, MQB
- › Masterclasses Cédric Hanriot, piano jazz
- › **24 et 25 mars** : Printemps du piano, festival du piano, MQB
- › **27 au 30 mars**, récitals des 3e cycle, MQB
- › **1er avril** : OSI à MMD de Bagneux
- › **8 avril** : OSI et OAE, Théâtre 71
- › **12 au 16 avril** : spectacles de théâtre, élèves, MQB
- › **22 avril** : OSI au PPCM
- › **21 et 28 mars 4 6 11 18 20 avril** : schoolbus, MAA dans les écoles (professeurs)
- › **22 mai** : Scène électrique, Professeurs et élèves, MQB
- › **23 et 24 mai** : Grand spectacle de danse, tous niveaux, élèves, T71
- › **17 et 18 juin** : spectacles transversaux, élèves, T71
- › **24 juin** : Bal Renaissance, professeurs et élèves, Agora du CRI



les plages du midi, là où les habitants du Territoire sont le plus disponibles.

L'impact de cette extension a pu être mesurée dès la fin de l'année 2022 en termes de fréquentation ! En effet malgré un contexte plutôt morose les lecteurs sont revenus nombreux après ces deux années covid.

Fréquentation des médiathèques- 2022	Nombre d'adhérents actifs
BAGNEUX	3 736
CLAMART	10 120
FONTENAY- AUX-ROSES	3 837
MALAKOFF	4 696
TOTAL	22 389

Nombres de documents prêtés en 2022	BAGNEUX	CLAMART	FONTENAY-AUX-ROSES	MALAKOFF
DOCUMENTS	PRÊTS	PRÊTS	PRÊTS	PRÊTS
TOTAL	151 629	439 689	108 095	180 475

Pour continuer à attirer un public toujours plus nombreux et varié dans ses bibliothèques, médiathèques et point-lecture, le Territoire a très vite pris en compte les enjeux de demain, au premier rang desquels le numérique, avec la création de la plateforme NOSCO.

L'offre NOSCO, c'est toute la presse, des milliers de films, animés, documentaires, gratuitement, des romans à lire en ligne, une offre de formation pour petits et grands et dans tous les domaines, pour accompagner les habitants dans

LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

Avec cinq Médiathèques, deux Bibliothèques et un point de lecture-relais, le Réseau de lecture publique de Vallée sud - Grand Paris constitue un vaste espace culturel, ouvert à tous et toutes. Cette ouverture est d'autant plus vraie en cette année 2022 puisque l'ensemble du réseau a fortement élargi ses horaires d'ouverture : ouverture le dimanche, le soir et sur

toutes les étapes de leur parcours (soutien scolaire, permis de conduire, apprentissage de logiciels de bureautique). Le numérique constitue un vaste champ de possibles.

Bien entendu, cet enjeu autour du numérique ne se fait pas au détriment des publics plus attachés aux documents papier. Des efforts ont également été menés afin de fidéliser, élargir notre assiette de lecteurs, inviter ceux qui sont éloignés à fréquenter ces lieux de détente, de culture, d'apprentissage, de partage.

Parallèlement à cette extension des horaires d'ouverture et à la mise en œuvre de la plateforme NOSCO, d'autres actions ont été menées au niveau du Réseau.

› Le Prix des Bébés Lecteurs

Ce prix des Bébés Lecteurs de Vallée sud - Grand Paris, labellisé Premières pages par le Ministère de la Culture, a pour objectif de sensibiliser les professionnels de la petite enfance et les parents au livre et à la lecture dès la naissance, et d'en favoriser l'accès.

Depuis son lancement en 2020, ce prix s'est déployé avec succès dans les neuf villes de notre Territoire.

En 2022, Plus de 100 structures dédiées à la petite enfance telles que des crèches, des classes pour les moins de 3 ans et des relais petite enfance se sont inscrites avec enthousiasme à ce projet.

› La première journée interprofessionnelle

Parallèlement à ce Prix des Bébés Lecteurs a été organisée la première journée des BÉBÉS Lecteurs, une journée interprofessionnelle dédiée à la lecture avec les tout-petits. Pour cette première édition, cet événement exceptionnel ouvert à tous les professionnels de la Petite-enfance travaillant sur le Territoire a attiré plus de 100 personnes.



Les temps forts 2022 dans les médiathèques du territoire

En plus d'une multitude de propositions régulières, - rendez-vous autour de la littérature ou de jeux de société, ateliers informatiques, club mangas pour les jeunes, séances de contes, expositions et ateliers créatifs -, les saisons des Médiathèques sont marquées par de nombreux temps forts.

Pour chacune des médiathèques du réseau, l'année 2022 a été marquée par leur inscription dans de nombreux temps forts.

- › Les manifestations organisées au niveau national : **le Printemps des poètes, Halloween, les temps forts du calendrier du développement durable** ;
- › Au niveau départemental : **la Science se livre** ;
- › Mais aussi les **manifestations proposées par les villes**.



Elles ont par ailleurs développé de façon régulière une multitude de rendez-vous participatifs autour des collections :

- › Clubs mangas et ateliers BD ;
- › Atelier philo ;
- › Atelier en anglais ;
- › Rendez-vous des tout-petits, jeux de société ;
- › Rencontres avec les auteurs ;
- › Les Prix des Lecteurs.



Autant de rendez-vous hebdomadaires proposés dans chacune de ces structures qui ponctuent l'année, attirant un public nombreux et permettant de fidéliser un public, notamment adolescent, et de dynamiser l'image de la structure.

» **Du côté des partenariats éducatifs, les médiathèques s'associent aux villes pour organiser :**

- › Les prix littéraires des écoles ;
- › Les parcours d'Education Artistique Culturelle construits en collaboration avec la Direction de l'Education et les structures culturelles des villes concernées.

» **Les Micro-Folies du Territoire**

Véritable tiers-lieu, la première Micro-Folie du Territoire a été inaugurée en novembre 2021 à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses.

Soutenu par l'État, supervisé par le Ministère la Culture et accompagné par La Villette, le dispositif Micro-Folie consiste à intégrer un Musée Numérique au cœur d'un équipement déjà existant. D'autres modules complémentaires – tels qu'un FabLab, des postes de réalité virtuelle, ou encore un espace scénique – peuvent compléter l'offre de la Micro-Folie. Implantées au plus proches des habitants, ces plateformes culturelles de proximité sont un véritable outil au service de l'Education Artistique et Culturelle (EAC).

Chaque mois plusieurs animations mensuelles y sont programmées pour les enfants, mais aussi pour les adultes, des objets 3D y sont modélisés et imprimés lors d'ateliers.

De nombreux partenariats y sont développés avec les structures locales, sociales, culturelles... (théâtre, collège, écoles, accueils de loisirs...)

A noter une sortie organisée avec les jeunes de la Ville dans un musée national à la suite d'une visite du musée numérique en partenariat avec l'espace Joséphine Baker.

Une seconde Micro-Folie, mobile cette fois-ci, se promènera sur le Territoire dès 2023.



LES THÉÂTRES

En tant que Territoire de la création, Vallée Sud-Grand Paris affirme une identité culturelle forte. Dans ce paysage culturel, le spectacle vivant est dignement représenté à travers l'existence de 11 lieux de programmation (théâtres) qui proposent une offre pluridisciplinaire riche et variée de plus de 700 représentations et 150 000 spectateurs accueillis chaque année.

Vallée Sud - Grand Paris a confié une partie de la gestion de son activité théâtre à 6 associations et 1 Etablissement public administratif (EPA). Dans ce cadre, le montant des subventions allouées par le Territoire en soutien aux structures s'est élevé à 9 586 838 €.

Vallée Sud-Grand Paris soutient également le spectacle vivant à travers ses deux théâtres en régie : le théâtre Jean Arp à Clamart et le théâtre Victor Hugo à Bagneux.

Chiffres clés 2022 - 2023

Théâtres 2022 - 2023	Nombre de places théâtre	Nombre de spectacles	Nombre de spectateurs
BAGNEUX	372	19	8 282
CLAMART	646	64	15 418
TOTAL	1 018	83	23 700

Théâtre Jean Arp à Clamart

Le Théâtre Jean Arp de Clamart a été reconnu en juillet 2010 par la Drac comme Scène conventionnée pour les Arts de la marionnette, le Théâtre d'objet et autres formes mêlées. Son re-conventionnement est en cours pour l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national - art et création » pour les arts de la marionnette.

Le Théâtre Jean Arp propose une programmation pluridisciplinaire (théâtre, chanson, musique, marionnette, cirque, danse).

La programmation du Théâtre Jean Arp est reconnue pour la production et la diffusion de spectacles de théâtre de marionnettes et de théâtre d'objets aussi bien en salle que dans l'espace public. Cette double particularité fait du Théâtre Jean Arp un équipement remarqué par les professionnels. Situé dans le même bâtiment, le Cinéma Jeanne Moreau est classé Art et essai, et labellisé Jeune public. Il propose trois à quatre films par semaine, et entre 20 et 25 séances par semaine en séances tout public.

Le dispositif d'éducation à l'image à destination du public scolaire comporte

20 séances par saison pour les écoles élémentaires, les collèges et les lycées.

SAISON 2022/2023

En octobre 2022, le théâtre Jean Arp a fusionné avec le théâtre de Châtillon au sein du société publique locale dénommée « théâtre de Châtillon et de Clamart » été a présenté sa première saison artistique 2022/2023 commune aux deux lieux.

SOUTIEN AUX COMPAGNIES

A artistes associés pour cette nouvelle saison :

Édith Amsellem Compagnie ERd'O

Julie Bertin et Jade Herbulot Le Birgit Ensemble

Élise Vigneron Théâtre de l'Entrouvert

Laure Terrier Compagnie Jeanne Simone

LA SAISON ARTISTIQUE

64 spectacles ont été diffusés au cours de la saison 2022/2023.

- › Saison théâtrale : 44 spectacles,
- › Nuit de la marionnette : 16 spectacles,
- › Théâtre de verdure : 4 spectacles.

Le théâtre a accueilli 15418 spectateurs aux représentations en salle au Théâtre Jean Arp pour 144 levers de rideaux.

NUIT DE LA MARIONNETTE

Le premier temps fort de la saison, avec « La 13ème Nuit de la marionnette », moment emblématique de la programmation du Théâtre Jean Arp, a eu lieu le 25 mars. Incontournable des mordus de la marionnette et du théâtre d'objet, la Nuit de la Marionnette a clos en beauté et en étrangeté le 23e Festival MARTO.

Au programme, 16 spectacles et une exposition ont célébré l'imaginaire sous toutes ses formes au cours de ce périple nocturne. Cette saison, un public plus jeune a été au rendez-vous.

FESTIVAL MARTO

Du 11 au 25 mars, la 23ème édition du Festival MARTO a programmé 20 spectacles et 73 représentations et 3 expositions dans les 9 villes du département des Hauts-de-Seine. Ce festival est entièrement dédié aux arts de la marionnette et du théâtre d'objet. Cette année, les autrices et metteuses en scène de la scène internationale.

Théâtre Victor Hugo à Bagneux

Plus de **700 enfants** (de 6 mois à 25 ans) sont touchés de près par les actions culturelles du théâtre Victor Hugo sur le territoire, avec **plus de 360 heures dédiées à l'action culturelle** et près de **40 artistes** qui sont impliqués dans une vingtaine de projets culturels.

Concernant le cinéma, il a accueilli : **8239 spectateurs** pour **45 films**. Les recettes de **la billetterie 2022/2023 s'élève à 39 743,62€**.

PROJETS AVEC LES ÉCOLES

Fleur de peau Avec le Collectif Label Brut et l'école Maurice Thorez : parcours artistique donnant lieu à un spectacle sur le thème de la vieillesse avec deux classes de CM1 de l'école Maurice Thorez à Bagneux.

La Semaison : une saison de théâtre avec le collège Henri Barbusse, Bagneux

Ce dispositif PACTE (Projets Artistiques et Culturels en Territoire Éducatif) s'articule autour de cinq pôles : Enseignement théâtral et pratique d'atelier ; Rencontres et expérimentations ; Théâtre au collège ; Collège au théâtre ; Du collège au lycée.

Festival mythologique - Inter degrés avec le collège Henri Barbusse et l'école Paul Vaillant-Couturier, Bagneux. L'objectif de ce projet est de permettre aux élèves du cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) de créer des liens forts grâce à la pratique théâtrale, afin de faciliter l'entrée en sixième et agir ainsi sur le climat scolaire les années suivantes.

Les Peurs : exploration de cette émotion - Chemin des arts avec le collège Descartes, Antony et l'association Les Tertres à Bagneux. Une classe de 6ème et un groupe de l'association Les Tertres travaillent ensemble sur le thème des peurs, collectives ou intimes avec l'intervenante Julie Dufils / L'audacieuse Cie.

La figure du père au théâtre - Chemin des arts avec le collège Les Ormeaux de Fontenay-aux-Roses et l'association Juvénior à Fontenay-aux-Roses.

Parcours d'exilés, une histoire sensible - Plan Jeunesse du Département 92 avec le CROUS de Versailles. En partenariat avec le Théâtre des Sources, une série d'ateliers est prévue avec un groupe de 7 étudiants des résidences de Bagneux et de Fontenay-aux-Roses avec Yasmina Ghemzi de la Cie Nova et Floriane Geber.

De la fiction au réel et du réel à la fiction, le monde virtuel en question - Chemin des arts avec le collège Romain Rolland au Plessis Robinsons et l'Espace jeunesse de Fontenay-aux-Roses.

Une classe de 5ème et un groupe de jeunes du service jeunesse travaillent ensemble sur les réseaux sociaux et l'éducation à l'image avec Arianna Grossocordon de la Cie Societat Valentinas.

Les itinéraires culturels "Eveil à la mise en scène" un dispositif de la ville de Bagneux

Cet itinéraire permet d'accompagner les élèves à la découverte du spectacle vivant par des rencontres privilégiées avec les œuvres, avec des artistes et des ateliers de pratiques artistiques, mais aussi à développer leur imaginaire à travers le jeu théâtral, travailler sur la confiance en soi et s'exprimer face aux autres en utilisant la parole et le corps, coopérer et réaliser un projet collectif.

Cet itinéraire peut venir en accompagnement d'un projet de classe ou d'école.

Ecole Maternelle Niki de Saint-Phalle, initiation au théâtre pour deux classes de grande section

Ecole Maternelle Paul Eluard, initiation au théâtre sur le thème des émotions pour trois classes de grande section (PACTE + Itinéraire culturel).

Tournée en crèche de Mini-Manta Cie Klankennest (Belgique)

Le Théâtre Victor Hugo défend aussi les spectacles spécialement créés pour la petite enfance dit "très jeune public" et met en place une tournée du spectacle Mini-Manta de la Cie Klankennest dans trois structures dédiées à la petite enfance de Bagneux du 5 au 7 décembre 2022.

Hors les murs - Au non du père Madani Compagnie

Au non du père, est une petite forme créée par la Cie d'Ahmed Madani. Cette petite forme, destinée à être jouée hors les murs d'un théâtre, a été programmée les 14, 15 et 16 novembre 2022 dans trois établissements.

PROJETS TOUT PUBLIC

Projet Faune / Cie Hippocampe en partenariat avec Vallée Sud Emploi / EM Pro de Bourg-la-reine / Le café Le p'tit prince de Bagneux.

Le projet Faune consiste dans des ateliers de mime au service de la diversité des corps et des histoires. L'idée est de favoriser l'expressivité du mouvement et de valoriser la diversité des corps et des langages gestuels à travers le choix pour chaque participant d'un animal comme source d'inspiration.

Projet Beau Geste / Cie Hippocampe (partenariats en cours)

Cette action vise à faire découvrir les Arts du Geste à des publics plutôt éloignés de cette pratique au travers de gestes du quotidien : les gestes professionnels. Chaque profession a ses gestes, ses postures... leur maîtrise est un apprentissage parfois long et complexe et fait de celui qui les contrôle un bon professionnel. En s'inspirant du travail de création de la compagnie déjà mené, nous proposons de mettre en avant les gestes des métiers du quotidien dans plusieurs domaines professionnels.

Théâtre en appartement - Pères / Cie Babel pour et avec les habitants de Bagneux

Pères, par la Cie Babel est une petite forme destinée à être programmée hors les murs du théâtre. Cette petite forme joue chez les habitants de Bagneux dans trois foyers différents. La soirée se termine par un échange avec les artistes sur le spectacle et un pot convivial.

Amateurs dans un spectacle professionnel / François Morel avec la chorale Vocal'Ease de Bagneux. Tous les marins sont des chanteurs, spectacle de François Morel programmé au Théâtre Victor Hugo ou 15 choristes de la chorale de Bagneux, ont accompagné le spectacle après un temps de répétition.

Atelier d'écriture avec François Chaffin / Théâtre du menteur avec l'association A Mots Croisés

Deux ateliers sur le thème de l'amour en lien avec le spectacle Reptile réalisés avec les écrivains d'A mots Croisés et François Chaffin.

Balades en pays de Bagneux avec Les associations Agrocité, Bagneux environnement et l'hébergement. Le théâtre organise en partenariat avec diverses structures comme l'Agrocité, Bagneux environnement, l'hébergement ou la Maison des arts, des balades au fil des saisons. Une balade en d'automne, une au printemps, découvrir les initiatives des associations locales et le patrimoine environnemental et artistique (street art) à Bagneux.



LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

Outre l'objectif lié à l'apprentissage de la natation et à la pratique sportive, les piscines représentent un élément d'attractivité pour l'installation de nouveaux habitants, facteur d'amélioration de la qualité de vie. Les piscines jouent également un rôle majeur en termes de santé publique à l'occasion des épisodes de canicules et dans l'apprentissage du savoir nager.

L'année 2022 s'est caractérisée par un retour à la normale suite à la pandémie qui avait débuté en 2020. Les restrictions d'accès subsistant début 2022, notamment liées à l'obligation de Pass vaccinal (agents et usagers) ont assez peu pénalisé les fréquentations. Preuve de leur attractivité, les piscines ont accueilli un peu moins d'un million d'usagers en 2022, malgré la fermeture au public de 3 piscines entre août et septembre. Les valeurs de 2019, dernière année de référence, auraient certainement été égalées sans cela. L'accueil du public s'est bien déroulé tout au long de la saison estivale malgré une canicule marquée.

Autre fait marquant de cette année, la fermeture de 3 équipements : la piscine du Hameau du Plessis-Robinson et le Stade Nautique de Châtillon-Malakoff pour démolition-reconstruction ainsi que l'Aquapol de Montrouge pour des travaux sur le traitement de l'air, le chauffage, l'étanchéité des bassins, l'aménagement de l'accueil, la rénovation du solarium ainsi que l'installation d'un Crossfit extérieur.

La fermeture de ces établissements a été accompagnée d'une politique de relogement des différents publics. Le travail fait en concertation avec les villes, les piscines de Vallée Sud - Grand Paris et les services de l'inspection académique ont permis d'aboutir à un résultat respectant la charte de la natation scolaire du territoire. Les associations sportives du territoire se sont également vu proposé des créneaux pour maintenir leur activité pendant les fermetures. La capacité des établissements restants étant limité et compte-tenu de la perte de plus de 40% de la surface de bassin disponible sur le territoire, les créneaux alloués n'ont pu couvrir l'ensemble des besoins. Néanmoins la majorité des associations a pu maintenir une activité sur nos équipements.

Autre conséquence de ces réhabilitations, les personnels des établissements fermés ont été redéployé en majorité dans les piscines mais aussi dans des équipements culturels ou au siège. Il est à noter que tous les contractuels se sont vu proposer des postes. Les piscines de Clamart et de Bagneux ont été renforcées en termes d'effectifs pour absorber leur surplus d'activité lié à l'accueil des classes des villes dont les piscines avaient fermé, la mise à

disposition de MNS sur les bassins école de Châtillon et Malakoff ou encore le report des usagers sur ces établissements.

A l'instar des autres services, les piscines sont également rentrées dans la démarche Qualivilles. Les piscines de Sceaux les Blagis et Antony Pajeaud ont été sélectionnées pour les premières certification en 2023. Ce projet, outre les améliorations attendues sur la qualité de service a également permis une collaboration plus étroite entre les équipements et le siège. Les accueils des

piscines ont été équipés d'écrans tactiles pour la consultation d'informations et d'écrans vidéo pour la diffusion d'informations.

Enfin, l'organigramme de Vallée Sud - Grand Paris a été modifié dans sa structure avec le rattachement à un nouvelle direction adjointe, le secrétariat général. En son sein a été créé le pôle sport avec une volonté de structuration du service vers un véritable service des sports destiné à gérer des piscines mais également des équipements terrestres.

Chiffres clés 2022

Piscines-2021	Nombre		Heures d'ouverture hebdomadaire- hors vacances scolaires			Activités spécifiques	Nombre de bassins
	Entrées	Abonnements	Au public	Aux scolaires	Aux associations		
PISCINE DE FONTENAY-AUX-ROSES	45 066		33	20	28	Hamam, Sauna, Jacuzzi , Plongeoir	1 bassin de 25 M
STADE NAUTIQUE DE CHÂTILLON-MALAKOFF	121 179		70	20	38	Solarium en herbe	5 bassins : 1 bassin olympique 50 M, 1 bassin de 25 M, 1 fosse de plongée/plongeon, 1 bassin d'apprentissage, 1 bassin ludique, 1 bassin réception toboggan
PISCINE DES BLAGIS À SCEAUX	172 659	6 086	48	27	19	Hamam, Sauna, Fitness	3 bassins : 1 bassin 25 M / 1 bassin apprentissage, 1 bassin aquagym
PISCINE DE CLAMART	231 776	815	80	17,5	56,5	Hamam, Sauna, Splash Pad	4 bassins : 2 bassins de 25 M, 1 bassin ludique / 1 pataugeoire
PISCINE DE BAGNEUX	99 824	1 196	37,5 à 41,5 de mai à septembre	18,25	34,5	Hamam Sauna, Plongeoirs	3 bassins : 1 bassin de 25 M / 1 bassin d'apprentissage, 1 pataugeoire
PISCINE DU HAMEAU AU PLESSIS-ROBINSON	43 059	0 (arrêt de la vente d'abonnement en novembre 2021)	32	20	50	Sauna, Beach-volley	2 bassins : 1 bassin de 25 M / 1 bassin d'apprentissage
CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD À ANTONY	130 791	1040	84	20	20	Sauna, hamam	2 bassins : 1 bassin de 25 M et 1 bassin d'apprentissage
LIONEL TERRAY À ANTONY	25 537	0	35	16	45	hamam	2 bassins : 1 bassin de 25 m / 1 bassin d'apprentissage
AQUAPOL DE MONTROUGE	99 329	5<	45	21,5	Bassin: 42 Dojo: 54	Hamam, sauna, fitness, dojo	3 bassins: 1 bassin de 25X15, 1 bassin ludique 1 bassin ludique avec jets d'eau/ 1 pataugeoire
TOTAL	969 130						

En 2022, Vallée Sud - Grand Paris a poursuivi ses partenariats avec des établissements du territoire pour donner accès à ses piscines à des publics fragilisés (personnes ayant un handicap, seniors ...) : le partenariat consiste en des prêts à titre gracieux de locaux ou de lignes d'eau et il a vocation à se développer dans les années à venir.

Les projets à l'échelle du Territoire

Nager contre le cancer

L'Établissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris a poursuivi les partenariats antérieurement entrepris entre l'association La Ligue contre le cancer et les 9 équipements aquatiques de son périmètre. En 2022, l'opération a pu reprendre et une subvention de 10261,45 euros a pu être versée, correspondant aux recettes du dimanche 3 avril 2022.

Participation au Téléthon

La participation à cet évènement a pu reprendre à Clamart.

Groupe de travail Accueil et Hygiène

Finalisation du groupe de travail sur l'accueil et l'hygiène dans les piscines de Vallée Sud Grand Paris, avec la production d'un plan précis à mettre en œuvre pour assurer une qualité de service et un confort des usagers et des agents (bonnes pratiques, sécurité, matériel nécessaire, procédures...)

La natation scolaire

La piscine de Bagneux a accueilli 12 écoles élémentaires, 9 écoles maternelles, 4 collèges, 1 lycée et organisé des activités de familiarisation avec le milieu aquatique pour les grandes sections de maternelles durant le mois de juin. Ont également été accueillis à Bagneux : 6 écoles élémentaires de Châtillon et 6 écoles élémentaires de Malakoff.

La piscine de Clamart a accueilli 4 collèges, 1 lycée, 10 écoles élémentaires de Clamart et 2 écoles primaires de Chatenay-Malabry.

La piscine de Fontenay-aux-Roses a accueilli 7 écoles élémentaires et un collège.

La piscine du Plessis-Robinson a accueilli 7 écoles primaires, 8 écoles maternelles et 2 collèges.

Le stade nautique de Châtillon-Malakoff a accueilli 15 écoles maternelles publiques, 12 écoles primaires publiques, 4 collèges publics, 1 école élémentaire privée et un collège privé.

La piscine des Blagis à Sceaux a accueilli 5 collèges, 2 lycées et les écoles élémentaires de Sceaux, Bourg-la-Reine et Chatenay-Malabry.

La piscine de Montrouge a accueilli 4 collèges dont 1 privé, 1 lycée, 9 écoles primaires dont 2 privées et 8 maternelles dont 1 privée de Montrouge.

Le Centre Aquatique Pajeaud a accueilli 2 collèges dont 1 lycée ainsi que 8 écoles primaires

La piscine Lionel Terray accueilli 2 collèges et 8 écoles primaires

Mobilité douce

L'ensemble des piscines ainsi que le service des sports a été doté de vélos à assistance électrique. L'objectif étant de faciliter les trajets des personnels sur le territoire (trajet vers les bassins écoles de Châtillon et Malakoff, réunions au siège ou d'autres équipements).

Sécurité des usagers

A la demande du DGS, monsieur Stéphane DUCOUT, un projet visant à garantir l'excellence de la sécurité dans les piscines de Vallée Sud - Grand Paris a été lancé. Ce projet mené avec des représentants de chaque fonction devrait aboutir au 1er trimestre 2024.

Les temps forts 2022 dans les équipements aquatiques :

Piscine Lionel Terray à Antony

- › Ouverture durant toutes les vacances scolaires de Noël et les jours fériés
- › Relogement du club de waterpolo de Chatillon Malakoff
- › Mise en stagiairisation de deux agents (DA SILVA Nicolas et DALMAT Steven)

- › Renouvellement du sol local MNS, infirmerie et local club en carrelage.
- › Mise en place d'une signalétique dématérialisée par le biais d'écrans à l'accueil
- › Remplacement des mitigeurs douches côté hommes et femmes
- › Démontage panneau d'affichage Water-Polo et remplacement par celui en provenance de Chatillon Malakoff.
- › Changement de plusieurs tendeurs de ligne d'eau
- › Changement du contrôle d'accès passage d'Elisath à Horanet en fin d'année
- › Changement de numéro de l'accueil téléphonique
- › Mise en place d'un nouveau panneau au format Qualivilles à l'extérieur du bâtiment à la place du panneau datant de la gestion par la ville d'Antony.
- › Accueil de la coupe de France Waterpolo (ligue U13 filles) les 11 et 12 juin en partenariat avec la ligue ile de France de natation

Centre aquatique Pajeaud à Antony

- › Réparation sono liée à la SSI
- › Mise en place d'une climatisation sur baie de brassage de la sono en sous-sol.
- › Mise en place de stages de natation pour les enfants entre 6 et 12 ans sur toutes les vacances scolaires (petites et grandes),
- › Réunion spécifique de tous les agents sur Exercice de sécurité incendie le 15/06/2022.
- › Mise en place d'un stage de natation pour les enfants lors des vacances des vacances scolaires y compris sur les 3 premières semaines de juillet,
- › Formation Auditeur Qualivilles pour Directeur, équipement sélectionné pour être audité en 2023 en vue de de la certification Qualivilles.
- › Achat tablettes informatiques pour dématérialisation du suivi des scolaires

- › Investissement dans du matériel de nettoyage (robot Oscar pour l'aspiration rapide)
- › Mise en place de fiches de renseignements concernant les agents
- › Reclassement de deux agents du Centre Aquatique Malakoff sur contrat CDD
- › Réparation dalles de plafonds dans douches à l'identique (seront en 2023 rechangée car non adaptées)
- › Changement de numéro de téléphone de l'accueil téléphonique
- › Mise en place de nouvelles armoires de rangement pour les EPI
- › Mise en place de nouvelles chaises à l'accueil
- › Changement du bureau Directeur suite dégradations de 2019
- › Mise en place d'un nouveau panneau au format Qualivilles à l'extérieur du bâtiment
- › Participation au forum des activités de la ville d'Antony
- › Reconduction du Pass vacances en partenariat avec la ville d'Antony entre le 4 juillet et le 02 septembre
- › Achat barbecue pour cohésion d'équipe
- › Formations sous l'égide du Comité Départemental 92 FFESSM pour qualifier des moniteurs de plongée à la prise en charge des Personnes En Situation de Handicap (Cursus HANDISUB).

Piscine de Bagneux

Relogement :

- › Accueil d'une partie du personnel, des associations, des écoles, collèges et lycées des piscines fermées.
- › Prise en charge d'une partie du fonctionnement des bassins écoles de Jean-Jaurès à Malakoff et Langevin Wallon à Châtillon

ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- › Mise en place d'un nouveau projet d'établissement en septembre 2022 permettant de proposer 42 activités par semaine au lieu de 18 précédemment. Ce projet a permis de diversifier l'offre de cours à destination des balnéolais et d'absorber le surplus de fréquentation dû aux fermetures d'établissements voisins. Il a également permis d'améliorer la rémunération des MNS et d'augmenter les recettes de la piscine.
- › Activités aquatiques : Mise en place du nouveau projet d'établissement comprenant des activités supplémentaires telles que l'aqua palmes et l'aqua jogging.
- › École de natation : Offre de cours de natation étoffée à destination des enfants de 5 à 12 ans et des adultes par l'ajout de créneaux de groupe étoile, apprentissage 1, apprentissage 2, perfectionnement 1, perfectionnement 2, adultes apprentissage.
- › Natation maternité : Les samedis matin, des cours pré et post natal sont dispensés avec la présence d'une sage-femme et d'un MNS. Le but de ces cours étant une préparation corporelle à la naissance et une remise en forme en postnatal.
- › Public présentant un handicap : Des séances d'activités aquatiques sont dispensées (aquagym, aquabike, parcours de motricité) à destination d'un public handicapé en partenariat avec le CATTP (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) de Bagneux-Châtillon.
- › Location aquabike libre : Les mercredis et les samedis après-midi en période scolaire et tous les jours pendant les vacances, possibilité de louer des vélos pour 30 minutes dans
- › le bassin d'initiation. Cela permet aux usagers qui ne souhaitent pas s'inscrire aux cours à l'année de pouvoir quand même profiter des vélos.
- › Balnéothérapie : accueil assuré par une association de kinésithérapeutes de la ville de Montrouge à destination des personnes souffrant de pathologies diverses.

PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE BAGNEUX ET SON SERVICE DES SPORTS :

- › « J'apprends à nager » : Le but est de permettre aux enfants, ne sachant pas nager du quartier de la Pierre Plate, d'approfondir les enseignements. Ces séances sont en continuité avec l'enseignement de la natation scolaire.
- › École municipale des sports : accueil des enfants de la ville dans le cadre des activités périscolaires. L'objectif final est d'amener les enfants vers la validation du test du Pass-nautique nécessaire pour accéder aux activités nautiques.
- › 2 créneaux d'aquagym par semaine dédiés au personnel de la mairie
- › Aquagym sénior : Partenariat avec le service des sports pour animer des aquagym pour un public senior
- › Accueil des centres de loisirs pendant les vacances

ANIMATIONS :

- › Structure gonflable et plongeoirs : les enfants peuvent profiter de la structure gonflable pendant les vacances scolaires sur des plages horaires définies. Les plongeoirs de 1m et 3m sont aussi ouverts à tous alternativement avec la structure gonflable.
- › Semaine olympique : Animations durant les séances de natation scolaire sur le thème des sports olympiques. Découverte des sports olympiques et des valeurs de l'olympisme à travers des jeux et parcours organisés.
- › Dispositif moins de 3 ans : Partenariat avec l'éducation nationale pour faire découvrir la piscine et ses bienfaits à certains enfants issus de familles défavorisées de Bagneux au cours de 2 matinées
- › Espace famille : Tous les dimanches matin, mise à disposition de matériel (frites, jouets, ballons, toboggan) en libre-service pour les familles et enfants.

FORMATIONS :

- › Formation des chefs de service au management

AMÉNAGEMENTS/TRAVAUX IMPORTANTS :

- › Réaménagements des vestiaires du personnel pour accueillir les nouveaux arrivants
- › Réfection complète des douches du public (carrelage et blocs douche)
- › Nettoyage de la toiture
- › Achat de vélos d'aquabike supplémentaires pour un total de 15 vélos disponibles actuellement

Piscine de Clamart :

- › **Public présentant un handicap :** Développement du réseau Handi-Inclusion avec la ville de Clamart, afin d'optimiser les actions mises en place sur la commune et faciliter les échanges et l'organisation. Ainsi que la continuité dans la mise en place de séances d'activités aquatiques (aquagym, parcours de motricité...) en partenariat avec le CDH 92. Accueil de 4 centres de personnes handicapées sur le temps scolaire et 10 autres qui viennent sur le temps d'ouverture public.
- › **Formation Handisport CQH :** Mise en place d'une session permettant aux MNS de se former à l'enseignement et l'animation des activités aquatiques en direction des personnes (enfants et adultes) en situation de handicap.
- › **Formation des enseignants :** Mise en place d'une session de formations à destination 30 professeurs des écoles de Clamart, 19 en réel (élémentaires Cours Primaire) le 23/11/2022 à la piscine de Clamart de 13h30 à 16h30. Passage de l'« aisance aquatique » et de l'ASNS + 4 ateliers + débriefing de fin de séance.
- › **Clamart Plage :** La manifestation Clamart Plage s'est tenue cette année tout autour et à l'intérieur de la piscine, durant 24 jours, du 23 juillet au 15 août 2022 inclus. Nous avons enregistré 6035 « entrées Clamart Plage » (gratuité pour les moins de 4 ans) sur les 38 823 entrées au sein de Clamart Plage. Découverte notre établissement et ses spécificités à un grand nombre de nouveaux usagers mais également continuer à accueillir nos habitués. Mise en place de structures gonflables et d'animations pour les enfants et adolescents.

Dans l'ensemble cela s'est très bien déroulé, et nous n'avons pas eu d'incident majeur à déplorer, uniquement du petit matériel vandalisé et des incivilités.

- › **Été 2022 :** Saison avec une hausse de la fréquentation significative en comparaison des années précédentes pour compter quelques 36 521 personnes ayant profité de la piscine. Ouverture de la piscine de 9h00 à 19h00 tous les jours.
- › **Matériel interne pour les agents à destination des agents :** Nouvelle fontaine à eau dans la salle de réunion et dans la cuisine. Récupération de différentes machines pour le nettoyage des locaux sur les différents sites qui ont fermé. Mise en place de centrales d'hygiène afin de soulager le dos de nos agents ; mise en place et suivi régulier du plan d'hygiène.
- › **Travaux pour le confort des usagers :** Ajout de fléchage pour compléter le circuit du baigneur vers les bassins. Commission de sécurité le 3 mai avec avis favorable. Remplacement de la chaudière gaz et validation par la commission de sécurité. Réparation de la chaudière à bois. Pose de 3 déchloramineurs. Changement de la masse filtrante de tous les filtres. Mise en place de protections cathodique sur les filtres à sable Le bassin polyvalent est redevenu clair Numérotation de toutes les douches, cabines et toilettes pour de meilleures et plus rapides interventions. Mise en place de centrales d'hygiène afin de soulager les agents quant au port de charges et aussi dans une optique d'optimisation de l'utilisation des produits
- › **Compétitions :** Juin : Championnat de France UNSS
Novembre : Championnat de France interclubs natation.
- › **Fermeture des piscines du Plessis-Robinson, de Chatillon-Malakoff et de Montrouge :** Anticipation sur le relogement des activités, des associations et des scolaires du Plessis Robinson, sur la piscine de Clamart, à la suite de la fermeture programmée de la piscine du Hameau début août 2022. Deux des 3 clubs ont été relogés entièrement sur la piscine de Clamart. Le 3ème, a vu ses créneaux répartis sur plusieurs piscines du Territoire.

- › Les scolaires ont été répartis en 2 fois 2 jours, soit 2 jours pour les scolaires de Clamart et 2 jours pour les scolaires qui allaient à la piscine du Hameau. Nous avons obtenu un renfort conséquent de MNS de la part des sites qui ont fermés. Ils se sont très bien intégrés. Prise en charge de la gestion des enseignements scolaires et quelques séances d'aquagym sur les 2 bassins école de Chatillon et Malakoff par les MNS de la piscine de Clamart. Hausse conséquente de la fréquentation due à la fermeture de ces 3 piscines (+30% minimum), les recettes ont augmenté doucement pour atteindre près de 50 000 euros de recettes chaque mois.
- › Divers : Changement de directeur en avril 2022. Organisation de stages d'apprentissage de la natation au cours des petites vacances (tousaint, février et printemps).
- › Soirée créole réalisée le 13/12/2022, 90 personnes étaient présentes. Mise en place progressive des engagements Qualivilles pour que les agents s'habituent à la certification de l'année prochaine. Mise en place d'une formation extincteurs en juin 2022
- › Derniers effets directs de la pandémie de Covid avec l'instauration du Pass Vaccinal dans les piscines de janvier à mars 2022, applicable aux usagers et au personnel.
- › Ouverture du bassin olympique toute l'année en plein air (63 heures hebdomadaire d'ouverture au public). Une saison estivale qui s'est bien déroulée malgré les successions de canicules.
- › Relogement des clubs utilisateurs du Stade Nautique à Bagneux et sur le centre aquatique Pajeaud (water-polo)
- › Mobilité interne pour le personnel du Stade Nautique vers d'autres équipements aquatiques débutée dès le mois de mars pour s'achever en septembre 2022. Les contractuels ont également pu bénéficier d'une mobilité. Tous ceux qui souhaitaient continuer au sein de Vallée Sud - Grand Paris ont vu leurs contrats reconduits (MNS et polyvalents).
- › Aménagement des horaires d'été lié à des difficultés de maintien des installations techniques (filtration des bassins intérieurs) et manque de personnel de surveillance (absence des 2 chefs de bassins, départ d'un MNS en retraite et d'un à la piscine de Clamart).

Stade nautique de Châtillon-Malakoff

- › Année scolaire : partenariat avec les écoles 100 classes maternelles et élémentaires accueillies (public et privé) dont 34 classes suivies par les MNS du SNCM au bassin Jean Jaurès (Malakoff) et 18 classes suivies par les MNS du SNCM au bassin Langevin Wallon (Châtillon).
- › Réorganisation scolaire en partenariat avec l'éducation nationale et les villes de Châtillon-Malakoff en vue de fermeture du Stade Nautique pour démolition-reconstruction en septembre 2022. Le plan de relogement des scolaires a permis de conserver l'ensemble des niveaux de classe accueillis et un nombre de séances quasiment identique. Cette nouvelle organisation est la suivante : bassins écoles de Châtillon (GS et CP) et Malakoff (GS / CP /CE1). Les créneaux de CE1 et CM2 de Châtillon, ainsi que les créneaux de CM2 de Malakoff ont été relogés sur la piscine de Bagneux.
- › Tri et transfert de plus de 50 années d'archives du Stade Nautique
- › Fêtes de l'école de natation et spectacle du cours de natation synchronisée ayant réuni 350 enfants répartis sur les 2 soirées. Pour la dernière fête les parents étaient invités à faire les animations avec leurs enfants.
- › Fermeture du Stade Nautique le 31 août 2022 au soir, cinquante ans après son ouverture en 1972.
- › Transfert de 100 M3 de matériel vers les autres piscines (mobilier, matériel de nettoyage, matériel pédagogique...)

Piscine de Fontenay-aux-Roses

- › Activités apprentissage de la natation enfants et adultes toujours un succès pendant les vacances
- › Tous les lundis de 13h30 à 15h30 pendant les vacances scolaires : partenariat avec la ville de Fontenay aux Roses, Multisports : activités natation, plongeon, water-polo, parcours aquatique, avec les enfants de la ville
- › Investissement dans du matériel : matériel pédagogique pour la natation scolaire
- › Formation électrique pour l'ensemble des agents polyvalent de la piscine
- › Location de lignes pour le club de Bagneux COMB pour le stage de la Toussaint
- › Accueil des associations du Plessis Robinson suite à la fermeture :
- › TPR triathlon les jeudis soir
- › CNPR Club de natation les mercredis et vendredi
- › Aquagym Plessis sport les jeudis et vendredis de 16h à 17h
- › Intégration au planning du sport santé aquagym le jeudi et vendredi de 16h à 17h (pratique d'activités physiques ou sportives qui contribue à la santé et au bien-être du pratiquant).
- › Nager contre le cancer en avril
- › Fête de la ville du 26 juin aqua CrossFit proposé pour les usagers
- › Travaux de l'établissement : peinture des locaux, nouveau carrelage sur le bord du bassin et le couloir des vestiaires, étanchéité du toit,
- › Nouvelle signalisation pour les usagers
- › Retour de la fréquentation proche de 2019
- › Formation management pour le directeur
- › Achat d'un vélo électrique pour le personnel
- › Début du projet Quallivilles

Piscine du Hameau au Plessis-Robinson

La crise sanitaire a entrecoupé l'année de périodes de fermetures ou d'ouvertures à des publics spécifiques pour voir la fin de l'obligation du pass vaccinal en juin 2022

- › **La mise en place des matinales** a permis à des usagers de venir nager régulièrement en période scolaire, le mardi et jeudi de 7h00 à 8h30 et ouverture le mercredi matin à la suite du passage de la semaine scolaire à 4 jours.
- › **Baby-Club** création d'un créneau Jardin Aquatique (enfant de maternelle) :
- › **Le créneau Jardin Aquatique** a permis de faire la jonction entre l'activité bébés nageurs et l'école de natation. Ainsi, les enfants peuvent continuer leur familiarisation et l'apprentissage de la natation.
- › **Activité familiale** de découverte du milieu aquatique entre parents et enfants.
- › **Aqua-seniors**, Aquagym et Tickets Sports.
- › **Animations** organisées par le Service des Sports de la ville du Plessis-Robinson et encadrées par les Educateurs Sportifs de la piscine du Hameau
- › **Aquagym séniors** : 3 créneaux hebdomadaire (mardi, jeudi, vendredi)
- › **Aquagym** : 1 créneau hebdomadaire (vendredi midi)
- › **Tickets Sports** : stage sportif organisé par le Service des Sports durant les vacances de printemps.
- › **Olympiades Scolaires** Les Olympiades sont une collaboration avec le service des Sports de la ville du Plessis-Robinson et de l'Education Nationale, des animations multisports dont une activité piscine encadrée par les Educateurs Sportifs de la piscine fin juin 2022.

- › **Plessis Plage**
 - Accueil du public Robinsonnais au sein de la structure (solarium) à titre gratuit. L'évènement n'a pas eu lieu sur la piscine en 2022 mais les Robinsonnais avaient l'accès gratuit à la piscine.
- › **L'annonce de la fermeture de la piscine** du Plessis-Robinson
 - En décembre 2021 a été annoncé la fermeture définitive de la piscine.

Avec l'annonce de la fermeture la vente d'abonnements a été arrêtée.

- › **Divers**
 - Nouveau directeur au mois d'avril 2022.
 - Un planning dégradé pour les équipes ainsi que pour l'ouverture au public a été mise en place.
 - Un arrêté municipal a autorisé l'accès à la piscine uniquement aux robinsonnais car la régie a été mise en sommeil.

Piscine des Blagis à Sceaux

- › **Préparation en vue de la certification Qualivilles**
 - Structuration des procédures de caisse, de nettoyage et de correspondance avec les usagers.
 - Formation des agents pour améliorer la relation à l'utilisateur
 - Formation du directeur et d'une référente Qualivilles aux attendus de la certification
 - Rénovation de l'accueil et de la façade
 - Rénovation de l'affichage : des zones clairement identifiables pour offrir une communication claire et précise + nouvelle signalisation pour les usagers
- › Nager à contre cancer
- › Achat d'un vélo électrique pour le personnel
- › Réorganisation infirmerie et matériel neuf
- › Stages Multisports organisés avec la Mairie de Sceaux lors des petites vacances

- › Organisation de l'espace famille tous les samedis : Mise en place de parcours et prêt de matériels dans le bassin ludique.
- › Suite à la fermeture des piscines de Montrouge, Chatillon-Malakoff et Le Plessis-Robinson, des mutations internes des agents ont eu lieu. La piscine des Blagis a accueilli 2 MNS et 1 agent technique.

Piscine Aquapol de Montrouge

- › Dimanche matin nage contre le cancer,
- › Accueil et encadrement EMS (tous les mercredis en période scolaire, en format de stage pendant les vacances scolaires),
- › Formation agents pour la sensibilisation santé et sécurité au travail,
- › Changement de directeur en juin 2022,
- › Stagiairisation d'un agent (juillet 2022),
- › Aquapol Party, événement mis en place par la ville de Montrouge pour les bacheliers montrougiens. DJ, animations sur les bassins et sur le solarium, stands crêpes/boissons/bonbons... L'Aquapol met à disposition des MNS/BNSSA pour assurer la sécurité des bassins,
- › Fermeture de l'Aquapol pour travaux à compter du 01/09/2022,
- › Relogement des scolaires à la piscine de Bagneux en partenariat avec l'Éducation nationale,
- › Mobilité des agents de l'Aquapol (piscines de Bagneux, des Blagis, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses et conservatoire de Malakoff), couvrant la durée des travaux





LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

DEVELOPPEMENT DURABLE

POLITIQUE DE LA VILLE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

MISSION FONDS EUROPEENS

LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION
ET DE COORDINATION (CLIC)

DEVELOPPEMENT DURABLE

Chaque année, Vallée Sud - Grand Paris réalise son Rapport de Développement Durable. Ce document établi à mi-année, sur une période de douze mois, est destiné à rendre compte des actions menées collectivement par l'EPT afin de répondre aux enjeux du Développement Durable. Il fait également office de suivi des actions inscrites au PCAET.

Il est mis en œuvre de manière transversale par les différentes directions de l'EPT et porte sur tous les aspects du Développement Durable (économique, social et environnemental), autour de six grands thèmes :

L'édition 2022-2023 du Rapport intégrera un suivi des données clés (indicateurs) par direction (exemple : km de pistes cyclables créés, part des déchets valorisés...) afin de mieux évaluer la trajectoire de l'EPT vers les objectifs fixés.



Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La démarche du PCAET a débuté dès 2018 à Vallée Sud - Grand Paris avec la rédaction du diagnostic, du rapport stratégique, et la concertation du public en amont menée en 2020. Après de nombreuses concertations, les documents du PCAET ont été arrêtés en Conseil de territoire à l'unanimité le 29 juin 2021. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale ainsi que la Métropole du Grand Paris ont rendu leurs avis en octobre 2021.



PCAET
Vallée Sud
Grand Paris

Les documents du projet de PCAET ont par la suite été mis en ligne sur le site internet afin que les habitants puissent en prendre connaissance et donner leur avis via un formulaire dédié à cette concertation numérique.

Le PCAET a été adopté en Conseil territorial le 30 mars 2022 à la quasi-unanimité. Il sera mis en œuvre entre 2022 et 2028.

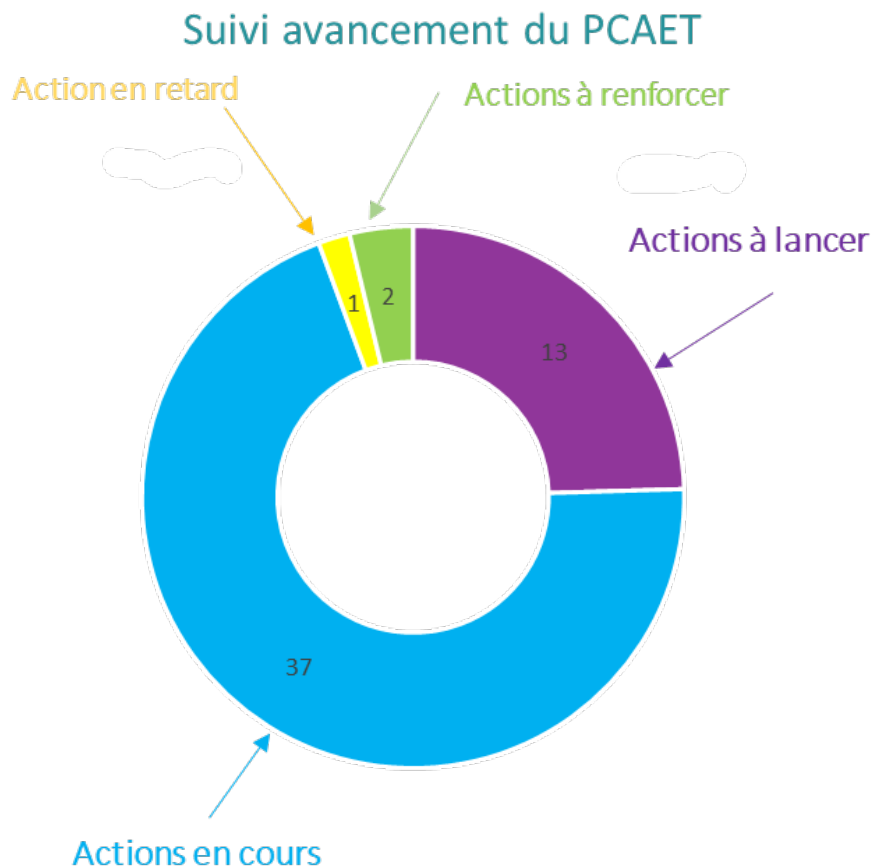
Aujourd'hui les objectifs du PCAET se retrouvent dans tous les projets du Territoire. Les 53 actions du PCAET réparties en 5 axes stratégiques visent à :

- › accélérer la transition écologique,
- › diminuer les consommations énergétiques,
- › réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- › reconquérir la qualité de l'air,
- › préserver les ressources et développer l'économie circulaire
- › s'adapter au changement climatique

Ainsi, les projets d'aménagement, des Mobilités, de rénovation des Bâtiments et du Patrimoine, de réduction et valorisation des déchets, ainsi que de nombreux autres, s'intègrent dans la démarche PCAET.

Avancement et mise en œuvre

A la fin 2022, plus de 60% des 53 actions du PCAET sont lancées et en cours de mise en œuvre.



De nombreuses actions ont été déployées en 2022/23 :

Finalisation et adoption du schéma directeur cyclable à l'unanimité lors du Conseil territorial du 06 décembre 2022

Ouverture des premiers Parkings vélo sécurisés aux abords des gares avec 210 places de stationnement sécurisées disponible via un site internet dédié : www.abris-velos.valleesud.fr

Approbation du schéma directeur immobilier avec des objectifs ambitieux

- Objectif 1 : -46% de consommation énergétique hors piscines
- Objectif 2 : -19% de consommation énergétique pour les piscines

Création en avril 2022 de la SEM territoriale « Vallée Sud Rénov » dédiée à la rénovation énergétique

Lancement du réseau Vallée Sud Bus, en janvier 2023, pour la gestion de 10 lignes de transport locales : www.valleesudbus.fr

Lancement des premiers **travaux de végétalisation des voiries**

Expérimentation réussie de la **collecte des biodéchets dans les quartiers résidentiels**

Extension du service de collecte à la demande des encombrants : **Vallée Sud Recycle**

Adoption du PADD avec 2 grands axes portant les ambitions prioritaires du Territoire dont « Un territoire durable, acteur de la transition écologique »

Signature en juillet 2023 avec Vallée Sud Hydrogène d'une concession de service de 20 ans pour la production et distribution d'hydrogène pour les besoins de la Mobilité.

Etude en 2022 pour la **végétalisation de 2 cours d'école** : école Senghor à Clamart et école Jean Jaurès au Plessis-Robinson, début des travaux à l'été 2023.

Focus sur la concession de service pour la production et distribution d'hydrogène

Le secteur des transports se révèle comme le 1er en termes d'émissions de Gaz à effets de serre du Territoire.

Dans sa stratégie de décarbonation des mobilités, Vallée Sud- Grand Paris a souhaité investir dans l'énergie hydrogène afin d'offrir une alternative aux énergies fossiles pour les véhicules nécessitant une grande autonomie de fonctionnement (bus, bennes à ordures ménagères...).

En 2022, Vallée Sud- Grand Paris a lancé une procédure de mise en concurrence pour sélectionner un concessionnaire, qui sera en charge de l'installation et l'exploitation d'une station de production d'hydrogène bas carbone et de stations de distribution sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris. La concession de service, d'une durée de 20 ans, a été attribuée en 2023 à Vallée Sud Hydrogène.

La principale station de production et de distribution d'hydrogène se trouvera à Châtenay-Malabry sur le site du démonstrateur écologique territorial de la Sygrie. Une deuxième station à Châtillon permettra de distribuer l'hydrogène, produit au sud, dans la partie nord du Territoire. Ces deux installations verront le jour en 2025.

La production d'hydrogène, qui devrait atteindre 1 tonne par jour en 2027/2028, devra être réalisée par la méthode d'électrolyse de l'eau à partir d'électricité issue de sources d'énergies renouvelables.

Les deux stations alimenteront en premier lieu des véhicules de la flotte du Territoire (bennes à ordures ménagères et lignes de bus locales), ainsi que des bus d'IDF Mobilités. Vallée Sud-Paris Grand entend promouvoir la mobilité Hydrogène sur le Territoire et de nouveaux usages seront progressivement développés en collaboration avec Vallée Sud Hydrogène. A termes, avec le développement de nouveaux usages, la production pourra atteindre jusqu'à 2 tonnes d'hydrogène par jour.

Ainsi, ce projet contribuera à l'objectif de réduction de 70% des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports d'ici 2050, grâce à près de 2 000 tonnes de CO2 évités par an en moyenne.

Espace Infos Energie Habitat (EIEH)

Afin de lutter contre l'effet de serre et la protection de l'atmosphère, Vallée Sud - Grand Paris propose un accompagnement personnalisé à destination des locataires, propriétaires et copropriétés par l'intermédiaire de son Espace Infos Energie et Habitat (EIEH).

L'Espace Info Energie a été rattaché au service Habitat - Logement en septembre 2019.

Cet espace a une double mission d'information (et conseil) et sensibilisation des habitants du territoire en matière de rénovation énergétique du parc privé.

Les missions de l'Espace Info Energie se rattachent au déploiement national du programme « Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique » (SARE), qui vise à assurer la bonne articulation avec les interlocuteurs du quotidien et à consolider le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique) initié par l'Etat, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'ANAH (Agence nationale pour l'habitat) et l'ANIL (Agence nationale d'information sur le logement) en lien avec les collectivités territoriales.

Le programme SARE est porté par l'ADEME à l'échelle nationale. A l'échelle régionale, un porteur associé propose le plan de déploiement du programme et devient l'interlocuteur unique des collectivités. En Ile-de-France, c'est la Métropole du Grand Paris qui assure ce rôle.

Le programme SARE cofinance l'ingénierie des espaces du réseau FAIRE selon la définition de quatre niveaux d'actes (de la simple orientation - premier niveau d'information à l'accompagnement des ménages dans les différentes phases de leurs travaux), l'objectif étant de structurer le parcours d'accompagnement des ménages à l'échelle des territoires.

Le programme SARE, à ce jour, s'étend sur 5 ans (2019-2024), avec 3 ans de financement aux porteurs associés (qui le redistribuent, à l'acte réalisé, aux différentes structures labellisées FAIRE, dont les EIE).

Ainsi, les missions d'animation de l'Espace Info Energie de Vallée Sud - Grand Paris par SOLIHA, actuellement cofinancées par l'ADEME et la Région, sont depuis 2021, financées par le programme SARE.

Dans ce contexte d'évolution et en lien avec les objectifs en matière de rénovation énergétique de l'habitat, inscrits dans le Plan Climat Air Energie Territorial de Vallée Sud - Grand Paris, qui vise 100% du parc de logements rénové d'ici à 2050, une réflexion a été initiée pour mettre en place un outil opérationnel au sein de Vallée Sud - Grand Paris. C'est en ce sens qu'a été créée Vallée Sud RENOV.

Actions marquantes en 2022 :

Création de la SEM territoriale Vallée Sud Rénov dédiée à la rénovation énergétique : adoption des statuts, approbation du pacte d'actionnaires (Vallée Sud - Grand Paris, Vallée Sud Habitat, SAFIDI filiale d'EDF), prises de capital, tenue de la 1ère assemblée générale avec la désignation du Président, du Directeur général et du Directeur technique, lancement des recrutements et nomination du commissaire aux comptes.

Par ailleurs, les permanences et les missions de SOLIHA relatives à l'animation de l'Espace Info Energie se sont poursuivies. La convention avec SOLIHA s'étant achevée au 31 décembre 2022, un nouveau marché a été lancé. Il a été remporté par Vallée Sud Rénov pour un démarrage début 2023.

Chiffres clés 2022 :

- › **766** foyers informés,
- › **212 projets** de travaux réalisés par les ménages,
- › **26 copropriétés** conseillées accompagnées dans les travaux, soit un équivalent de 651 logements

Un triplement des accompagnements de projets de rénovation énergétiques des copropriétés par rapport à 2021





POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville consiste pour Vallée Sud - Grand Paris à piloter les deux contrats de ville adoptés en 2015 par les anciennes communautés d'agglomération. L'objectif est d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers prioritaires à travers trois grands axes : la cohésion sociale, le cadre de vie, l'habitat et le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi, et les axes transversaux, incluant des actions de prévention contre la radicalisation.

Chiffres clés 2022

Cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville répartis sur trois villes :

- › Antony, Noyer Doré = **3660 habitants**,
- › Bagneux, Cité des Musiciens = **1460 habitants**
- › Bagneux, Tertres Cuverons = **3305 habitants**,
- › Bagneux, Abbé Grégoire-Mirabeau = **1728 habitants**,
- › Châtenay-Malabry, Cité Jardin = **5481 habitants**

Soit **15 634 habitants** relevant de la géographie prioritaire

Temps forts 2022

Poursuite de la mission dédiée à la mise en œuvre des clauses d'insertion.

Il s'agit d'accompagner des entreprises de maîtrise d'ouvrages dans le recrutement des habitants des quartiers prioritaires, dans une logique de parcours coordonné d'insertion vers l'emploi durable pour les habitants mobilisés. (Cf actions menées par Vallée Sud Emploi)

Poursuite du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises couvrant l'ensemble des étapes de la création-reprise et ciblant plus particulièrement les publics des quartiers prioritaires. (Cf actions menées par la Maison des entrepreneurs de Vallée Sud)

Suivi de la finalisation du dispositif ITI (Investissement Territorial Intégré) FEDER-FSE pour la période 2015-2020. L'ITI consiste en une stratégie territoriale intégrée qui vise à réduire les disparités économiques et sociales en cofinçant des projets dans divers champs d'action. (Cf Mission Fonds européens et territoriaux). Exemple de projet : réhabilitation énergétique du patrimoine social du bailleur SEQENS dans le périmètre de la Cité des Musiciens à Bagneux. Ce programme s'est achevé en 2022.

Suivi de la convention financière régionale de développement urbain avec la Région Ile-de-France pour le développement urbain dans les quartiers du NPNRU - Nouveau programme national pour la rénovation urbaine des quartiers des Musiciens à Bagneux et de la Cité Jardin à Châtenay-Malabry

Suivi du conventionnement partenarial au titre du NPNRU des opérations de renouvellement urbain : Signature en mars 2022 de la convention ANRU de la Cité des Musiciens à Bagneux et travail d'élaboration sur l'année 2022 de la convention ANRU de la Cité Jardin à Châtenay-Malabry, pour un passage en Conseil de territoire le 6 juillet 2023 et une mise en signature à l'été 2023.

Suivi de la participation financière de Vallée Sud - Grand Paris au projet de réhabilitation du patrimoine social du bailleur de la Cité des Musiciens (Bagneux) au titre du renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU et préparation d'une convention partenariale de financement entre Vallée Sud - Grand Paris, Hauts-de-Bievre Habitat et la commune de Châtenay-Malabry, fixant les conditions de participations du Territoire au projet de la Cité Jardin au titre de la politique de la ville.

Préparation à l'élaboration des futurs contrats de ville (2024-2030) avec les services des communes et de l'Etat.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, l'EPT Vallée Sud-Grand Paris a fait le choix d'orienter son action en direction des enjeux prioritaires suivants :

- › **Le soutien aux entreprises.**
- › Le développement de l'écosystème de la santé avec l'ouverture de **Vallée Sud BIO PARC**
- › **La promotion du Territoire.**
- › **La relation avec les grands comptes.**

Chiffres clés MDE 2022

ACCOMPAGNEMENT DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES 2022 :

- › **370 habitants porteurs de projets reçus**
- › **353** créateurs accompagnés, + de 43 créations
- › **170** bénéficiaires de formations collectives
- › **250** participants aux réunions d'informations sur la création dans les communes,
- › **175** événements à la MDE

LE DISPOSITIF REBOND

- › Ce dispositif pilote destiné aux entreprises de moins de 3 ans a été lancé début octobre 2020
- › Il propose des accompagnements individuels et collectifs : 13 ateliers collectifs sur 6 thématiques différentes en 2022
- › 117 entreprises accompagnées en 2022

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN GRANDES DIFFICULTÉS :

- › Lancé en octobre : 6 entreprises accompagnées

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUHAITANT REPRENDRE OU CÉDER UNE ENTREPRISE

- › Lancé en décembre 2021 : 1ère promotion de 6 entrepreneurs accompagnés collectivement (7 ateliers sur 4 mois) et individuellement (rendez-vous individuels).

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS

- › Accueil de la 2ème promotion étudiante en partenariat avec les Universités: 18 étudiants suivis à la Maison des Entrepreneurs en remplacement de stage afin de développer leurs projets.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DE PLUS DE 6 ANS, PLUS DE 6

SALARIÉS, 400 000 € DE CA

- › Lancé en juillet 2022 : 5 entreprises accompagnées (LEXICO, ITABNAV, ERA, ECOLE MONTESSORI 21, EXXCELL VISION)
- › 6 rendez-vous de 3.5 h proposé au chef d'entreprise. Un accompagnement en 6 étapes :
 - L'entrepreneur visionnaire
 - L'entrepreneur créateur de valeur
 - L'entrepreneur valorisant son patrimoine
 - L'entrepreneur Business (wo)man
 - L'entrepreneur et le leadership
 - L'entrepreneur transformateur

BIO PARC

VALLEE SUD BIO PARC 2022

Hébergement

- › 8 entreprises hébergées au Vallée Sud BIO PARC
- › 50 emplois
- › Plus de 80% de remplissage pour la première année d'exploitation

Accompagnement d'entreprises de la filière santé sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris

- › 12 entreprises « santé » du territoire accompagnées

Événement écosystème santé Vallée Sud Grand Paris

- › 5 événements organisés au Vallée Sud BIO PARC dédiés aux entreprises de la santé
- › Participation à 2 salons dédiés à l'industrie de la santé



LE VALLÉE SUD BIO PARC FÊTE SES 1 AN

Après une phase de travaux sur l'année 2021, le Vallée Sud BIO PARC a ouvert ses portes. 2022 marque la première année d'exploitation du lieu. Cet espace de 1 500m² destiné à accueillir des entreprises innovantes dans le domaine de la santé a donc pu héberger ses premières entreprises.

Accueil des premières entreprises

Durant toute l'année 2022, un travail de communication et de prospection a été mené pour faire connaître l'offre de service de ce nouvel équipement de Vallée Sud - Grand Paris. Le Vallée Sud BIO PARC a ainsi pu accueillir et héberger 8 entreprises en 2022.

Développement de l'écosystème

Pour ancrer Vallée Sud BIO PARC comme un lieu identifié autour de l'entrepreneuriat et de la filière santé, il a été organisé de nombreux événements formels et informels afin de fédérer un écosystème. Ci-dessous quelques exemples d'événements organisés :

- › Levées de fonds et financement des startups en santé, quels défis ?
- › Comment innover à l'hôpital ?
- › Comment les structures d'accueil pour les entreprises innovantes peuvent accompagner et accélérer le développement des sociétés Healthtech ?
- › Comment bien pitcher pour lever des fonds ?

Lancement d'un nouveau dispositif.

L'année 2022 a également été l'occasion de lancer un nouveau dispositif d'accompagnement dédié aux entreprises de la « santé ». Initialement, les entreprises qui pouvaient bénéficier de l'accompagnement spécifique « santé » étaient les entreprises hébergées au Vallée Sud BIO PARC. Aujourd'hui, c'est l'ensemble des porteurs de projet du territoire et les entreprises déjà implantées sur Vallée Sud - Grand Paris qui peuvent en bénéficier. Un programme d'accompagnement de 6 mois avec des rendez-vous individuels réguliers pour aider les entreprises à grandir.

Made In 92 : Nouvelle catégorie "Santé"

Comme chaque année, Vallée Sud - Grand Paris est partenaire du concours "Made In 92" organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine. Ce concours est un événement majeur pour la communauté entrepreneuriale des Hauts-de-Seine, dont l'objectif est de stimuler l'esprit d'initiative et de célébrer les réussites des entreprises du département en remettant des prix.

Pour l'édition 2022, les demi-finales ont eu lieu au Vallée Sud BIO PARC. À cette occasion, une nouvelle catégorie est apparue : Santé. Le gagnant a pu bénéficier d'un an d'hébergement et d'accompagnement offert au sein du Vallée Sud BIO PARC.

Promotion du territoire :

- › Participation au SIMI 2022 : conception d'un stand sur-mesure avec de nombreuses animations pendant les 3 jours qui ont permis d'avoir **250 contacts dont 60 rdv de présentation du territoire.**
- › 60 RDV (physiques ou à distance avec les professionnels (propriétaires, investisseurs, brokers, ...)
- › **91 demandes d'implantations suivies**

Observatoire économique : 2022

- › 40 réponses en intelligence économique : à des demandes de listing d'entreprises ou de données économiques (services VSGP, Villes membres, institutions extérieures : Préfecture, Région, ...),
- › Data données : 150 listes produites
- › Mise à jour complète de la base de données économique : 12 fichiers mensuels reprenant les fichiers hebdomadaires : analyses statistiques mensuelles des fichiers avec graphiques à travers 8 indicateurs à 2 niveaux : intercommunal et communal.
- › 1 Mise à jour des effectifs des établissements de la base (septembre) pour les établissements déclarant leurs effectifs
- › 11 portraits économiques des 11 villes membres et bilan/ portrait économique du territoire : MAJ 3 fois dans l'année, collaboration avec le service Aménagement (établissement de cartes territoriales)
- › Publication de 3 numéros de DEV'ECO NEWS magazine territorial trimestriel destiné aux acteurs économiques du territoire et au-delà : organismes institutionnels, chefs d'entreprises, partenaires associatifs diffusé en 3000 ex.
- › Relais auprès des acteurs du territoire par campagne de mailing des dispositifs de la Région Ile de France.

DES OUTILS DE PROMOTION DU TERRITOIRE 2022

La Direction a développé un outil de présentation de l'offre commerciale vacante sur le territoire, MAPPR Commerces, sur le modèle de la solution utilisée pour les bureaux (Mappr Tertiaire).

La Direction a travaillé avec la société Maplab (solution cartographique permettant de mesurer l'attractivité du territoire. Cette plate-forme a été développée grâce au support de la Région Ile de France (Innov'up Expe).

La Direction a confié à HBS research la réalisation d'un observatoire économique en ligne avec trois grandes parties : les offres immobilières, les mouvements des entreprises, les projets).

La Direction a piloté une étude sur le marché immobilier sur les trois classes d'actifs (bureau, activités et commerces) qui a été confiée au cabinet BNP PARISBAS REAL ESTATE. Cette étude, portant sur la période 2021- 2022 a fait l'objet d'une présentation des principaux enseignements sur les marchés immobiliers d'entreprises du territoire.

DES OUTILS D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE EN 2022

Dans le domaine de l'intelligence économique, la Direction a poursuivi l'amélioration de ses outils numériques existants avec la mise à jour mensuelle de la base AGDE (acteurs économiques) et le recours en complément à la base Explore (acteurs économiques enrichis des actualités et des projets immobiliers et d'aménagement).

En 2022, la base AGDE a été enrichie de 7000 fiches d'établissements économiques (5337 en 2020) et de 1700 d'acteurs non économiques (1323 en 2020). La mise à jour mensuelle de la base est automatisée par le prestataire à partir du stock établissements INSEE et des annonces BODACC. Cette actualisation permet d'obtenir des analyses statistiques sur les critères suivants : les créations d'entreprises et d'établissements, les défaillances d'entreprises, les mouvements d'entreprises et d'établissements (mouvements intra-communaux, intercommunaux, et exogènes), les radiations à deux

échelles : territoriale et communale. Ces statistiques sont produites par l'Observatoire et aboutissent à dresser les portraits économiques du territoire et ceux des villes membres. La base est également enrichie des données financières accessibles par Infogreffe pour les entreprises qui publient leurs données financières.

La base comprend, fin 2022, **102 000 fiches d'établissement** et environ **43 000 fiches de contacts**.

La Direction du développement économique dispose d'abonnements presse dédiés à la presse économique et immobilière spécialisées. Ces abonnements constituent une précieuse source d'information pour l'actualité des acteurs économiques du territoire (innovation, stratégies, acquisitions, arrivées, départs, transactions, projets immobiliers)

La veille en intelligence économique et données en open source s'est enrichie des données d'autres sources afin de diversifier la connaissance économique du territoire : ACOSS, IPR, APUR, IMMOSTAT, ORIE, Observatoire BPI, A partir de toutes ces données et outils d'intelligence économique, l'Observatoire produit des cartographies et données statistiques dans des secteurs très variés pour les autres pôles du service et les communes : arrivées des nouvelles entreprises, la création d'entreprises, les grands pôles économiques du territoire, les employeurs les plus importants, les acteurs de la filière santé, aux recensements des établissements de recherche, d'innovation, de tiers lieux. L'Observatoire participe en interne aux actions du territoire : le recensement des acteurs de l'immobilier concernés par la mise en place du permis de louer sur le territoire. L'observatoire a été en outre sollicité pour participer aux études diagnostics du PLUI, et du PLDDMA.

L'Observatoire économique actualise chaque année : la présence des entreprises étrangères sur le territoire, à l'identification des acteurs par filière. Concernant les mouvements des entreprises, l'Observatoire a créé un recensement des mouvements (départs, arrivées) des grands comptes sur le

territoire en lien avec les projets de restructuration, de livraison des projets d'immeubles tertiaires (depuis 2016).

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE : DEV'ECO NEWS

En collaboration avec la Direction de la Communication de Vallée Sud-Grand Paris, la direction du Développement économique a réalisé 3 numéros du magazine territorial. La pagination est passée à 16 pages complètes depuis l'automne 2022. Les numéros sont intégralement conçus et écrits par l'Observatoire. Il comprend trois rubriques : s'implanter, recruter et se développer. Publié à 3000 exemplaires, il est également mis en ligne sur le site de Vallée Sud dès sa parution. Trois numéros ont été publiés en 2022. Ce magazine fait une large place aux chefs d'entreprises du territoire à travers les interviews dans les différentes rubriques. Du grand compte à au chef d'entreprise indépendant et au porteur de projet, tous les acteurs économiques se retrouvent dans ce magazine.



LA PUBLICATION DE LA PLAQUETTE DE PROMOTION DU TERRITOIRE

L'Observatoire a réalisé avec l'agence JLL la plaquette sur l'attractivité du territoire pour le Salon du SIMI de décembre 2022. Ce document institutionnel est destiné aux investisseurs et aux grands comptes à travers le triptyque : Habiter, travailler et investir à Vallée Sud-Grand Paris. Elle présente la qualité de vivre du territoire, les projets immobiliers et d'aménagement sur le territoire. Elle a été réalisée à 1000 exemplaires.

LA BROCHURE : VALLÉE SUD - GRAND PARIS : UN TERRITOIRE OÙ ENTREPRENDRE

Destinée aux entreprises exogènes qui viennent s'implanter sur Vallée Sud et aux entreprises créées, cette brochure présente les atouts économiques de notre territoire et l'offre de service de la direction : le Bio Parc, la Maison des entrepreneurs et ses dispositifs, l'offre d'accompagnement pour l'immobilier et les écosystèmes des acteurs économiques de Vallée Sud et Vallée Sud Emploi.





LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Le CLIC est un service social réglementé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale, qui s'inscrit dans la politique sociale départementale en direction des personnes âgées. Il est autorisé à fonctionner pour 15 ans par arrêté du Président du Conseil départemental depuis le 6 mai 2009 et couvre les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff, périmètre d'exercice de la compétence défini par le Conseil de Territoire, dans sa séance du 21 novembre 2017. Un point d'accueil de proximité est installé sur chacune des 4 communes avec des coordinatrices gériatologiques et assistantes sur les points d'accueil municipaux.

Une convention annuelle de financement conclue entre le Conseil départemental des Hauts de Seine, l'Agence interdépartementale de l'Autonomie Yvelines & Hauts-de-Seine et l'EPT Vallée Sud-Grand Paris définit les conditions d'attribution de la subvention annuelle de fonctionnement pour le CLIC qui s'élève à 201 598 €.

Objectifs de la politique publique :

Rattaché à la Direction générale adjointe du Développement de Vallée Sud-Grand Paris, le CLIC est un guichet unique qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage, pour favoriser leur maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie.

Il doit répondre à une triple logique de proximité, d'accès facilité aux droits et de mise en réseau des professionnels.

C'est aussi un centre de ressources pour les professionnels, un observatoire des besoins et des réponses y afférentes.

Les missions du service :

LE CLIC EXERCE 3 TYPES DE MISSIONS :

› L'accompagnement individuel des personnes âgées :

- › Informer sur les droits et démarches,
- › Évaluer les besoins de la personne âgée au domicile, en tenant compte de ses désirs et de son environnement,
- › Proposer un plan d'aide individualisé et en assurer le suivi,
- › Orienter vers les services appropriés et coordonner leurs actions.

› L'animation du réseau partenarial :

- › Identifier l'ensemble des acteurs existants sur le territoire d'intervention du CLIC,
- › Mettre en place les instances de concertation et de coordination dans un cadre éthique fixé par une charte de partenariat élaborée avec les partenaires du réseau,
- › Renforcer la dynamique du réseau partenarial permettant aussi un meilleur recensement de l'offre de services portée sur le territoire.

› La mise en place d'actions collectives de prévention, d'information et d'éducation :

- › Soutien aux aidants, par l'animation mensuelle de groupes de paroles d'aide aux aidants, sur chaque commune, animés par le psychologue du CLIC,
- › Conférences en faveur des professionnels du réseau ou en direction des usagers,
- › Ateliers collectifs sur des thématiques particulières
- › Programmes d'activités participatives,
- › Forums et rencontres-débats.

Territoire et Démographie

Situé dans un environnement très urbanisé (8 548 habitants au km²), le CLIC couvre les quatre communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, soit un bassin de population de 150 342 habitants sur le territoire d'intervention.

- › Dont 30 832 personnes de + 60 ans (20,5%)
- › Dont 11 335 habitants de + 75 ans (7,5%)
- › 34% des ménages d'une personne sur le territoire ont plus de 65 ans

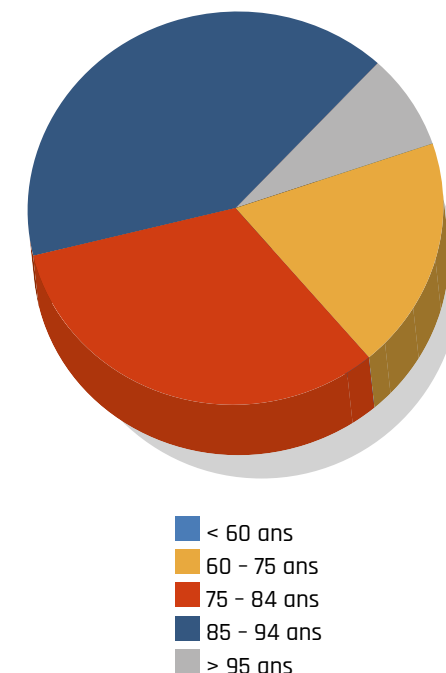
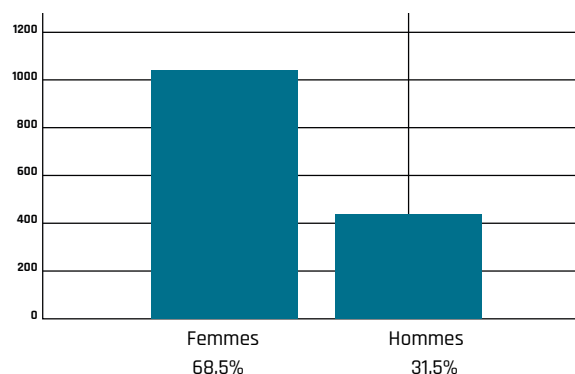
Une offre importante de services sanitaires est garantie aux habitants du territoire, par la présence d'hôpitaux de secteur, de cliniques et d'établissements spécialisés en soins gériatriques.

Par ailleurs, des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) se constituent actuellement sur notre territoire. Composées de professionnels des soins de ville et hospitaliers, médico-sociaux et sociaux d'un même territoire, elles ont vocation à contribuer à une meilleure coordination des acteurs de santé sur leur territoire, ainsi qu'à la structuration des parcours de santé des usager, patients et résidents.

Le CLIC au service d'une population

1263 personnes aidées en 2022, dont :

- **68,5%** sont des femmes,
- **77%** ont plus de 75 ans et **46%** ont plus de 85 ans
- **59%** vivent seules, **32%** vivent en couple
- **106 personnes** présentant une « situation complexe » ont été suivies par le service en 2022. Elles nécessitent un suivi au long court avec un accompagnement spécifique.



Les personnes de plus de 75 ans représentent 77% de notre public accompagné.

Nombre de nouveaux dossiers ouverts du 01/01/2022 au 31/12/2022		Effectifs
		1348
Type de demande	Niveau 1 : demande d'information, orientation	886
	Niveau 2 : demande d'évaluation sans prise en charge	82
	Niveau 3 : demande de prise en charge	380

462 situations en 2022 ont nécessité une évaluation du CLIC, dont 380 ont nécessité la mise en place d'un plan d'accompagnement, et d'un suivi de la part des professionnelles.

Typologie des demandes et de l'accueil du public :

1348 DOSSIERS DE DEMANDES TRAITÉS EN 2022, DONT :

- › 50% concernent des aides liées à la vie à domicile
- › 23% constituent des demandes d'accès aux droits
- › 5,5% sont en lien avec une offre de soins
- › 5% des demandes sont relatives à une recherche de structure d'accueil ou d'hébergement.

73% DES DEMANDES ÉMANENT D'UN PARTICULIER (L'USAGER LUI-MÊME OU SON ENTOURAGE).

7461 ENTRETIENS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2022 DONT 45% PAR TÉLÉPHONE ET 42% PAR COURRIELS (OU COURRIERS). LES AUTRES TYPES D'ENTRETIENS ONT ÉTÉ RÉALISÉS À DOMICILE OU AU POINT D'ACCUEIL MUNICIPAL.

Actions collectives et temps forts 2022 :

- › **Poursuite et fin du programme d'activités physiques** adaptées pour des seniors autonomes et en perte d'autonomie avec proposition d'un transport.
Cette action est cofinancée par La conférence départementale des financeurs de la perte d'autonomie, la Région Ile de France (FSE), et le groupement Malakoff Humanis.
Le programme a pour objectif de lutter contre la sédentarité, de développer la prévention santé par de l'activité physique et de favoriser le lien social.
4 séances par semaine sont assurées (1 séance par ville), soit au total 64 seniors bénéficiaires regroupés en 8 groupes de 8 personnes.
- › **La Pause des Aidants** : des permanences animées 2 fois par mois par le psychologue du CLIC pour le soutien des Aidants, soit 22 permanences par an qui ont permis de soutenir en 2021 une vingtaine d'aidants.

- › **Poursuite du projet « Tout pour mon logement adapté »**

Ce projet mis en place par la société ADAPTIA consiste à proposer gratuitement une visite d'évaluation d'un ergothérapeute qui réalise des préconisations pour l'amélioration de l'habitat. L'essai de matériel technique préconisé est ensuite présenté à la personne bénéficiaire. En 2022, le CLIC a ainsi pu orienter vers ce dispositif 40 seniors, qui ont pu bénéficier d'une visite gratuite d'ergothérapeute et d'un compte-rendu de visite.

- › **Ateliers de prévention santé** : Deux sessions d'ateliers de prévention santé, animés par le réseau de santé Osmose, ont été proposés aux seniors de notre territoire au 1er semestre 2022.

Les 2 ateliers portaient sur les thématiques de la nutrition (« Plaisir de manger pour rester en bonne santé ») et de la gestion du stress (« Moins de stress, meilleur sommeil »).
Ils ont été déclinés sur chacune des 4 villes couvertes par le CLIC.

- › **Action de prévention sur la Mémoire** : proposée sous forme de parcours de prévention autour de la mémoire, cette action a été mise en œuvre avec une représentation de théâtre-débat « Je ne me souviens plus très bien » animée par la Compagnie Entrée de jeux, qui s'est déroulée le 6 octobre 2022, suivie un mois plus tard d'une conférence animée par l'association Brain Up « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ». Cette action a été initiée par le CLIC en collaboration avec le Comité d'action sociale de la caisse AGIRC-ARRCO, financeur des prestataires.

- › **Forum des métiers du Care** : Organisé par la Maison des Entrepreneurs - rattachée au service du Développement économique - le jeudi 20/10/2022, le forum des métiers du Soins avait pour objectif de présenter et de promouvoir les emplois du secteur des services à domicile, en proposant des temps d'échanges entre professionnels, créateurs d'entreprises et candidats à une formation, et auxquels le CLIC a participé dans le cadre de son expertise du secteur.

- › **La Caravane « Tous Aidants »** : Organisée par La Compagnie des Aidants, la Caravane "Tous Aidants" s'est installée sur la place de la Mairie de Clamart les 20, 21 et 22 juin 2022, de 9h30 à 19h00. Ce mini forum parcourt les places publiques de villes en villes afin de présenter les différents dispositifs déployés en faveur des aidants, en conviant les structures en lien avec des aidants à y tenir un stand.
Le CLIC a été présent sur la Caravane Tous Aidants durant les 3 jours consécutifs, ainsi qu'à la Table ronde qui s'est tenue pendant le forum.

Les perspectives à venir pour 2023

- › **Edition du Guide Seniors pour le Soutien à l'Autonomie** : L'élaboration d'un tel guide permettra aux personnes âgées, aux aidants, voire aux professionnels du secteur, de centraliser toutes les informations liées au maintien à domicile et à la perte d'autonomie. : soutien à domicile, aides financières, santé, structures d'accueil et d'hébergement, adaptation du logement, protection des personnes vulnérable.
Le guide devra également être accessible en version numérique, et téléchargeable sur le site de Vallée Sud-Grand Paris.
- › **Mise en place d'ateliers de prévention**, avec l'association Brain Up, sur les thématiques du Sommeil, et de la Nutrition :
Le module Sommeil est composé d'une conférence de 2 heures sur la fatigue et de 4 séances de 2 heures sur le thème "comprendre le sommeil" ; Il sera proposé à Malakoff.
L'atelier "Donner envie de manger à un proche" avec un axe principal autour de la dénutrition est composé de 3 séances de 2 heures ; ce module sera proposé à Fontenay-aux-Roses.
- › **Organisation d'une représentation théâtrale** « Les pieds dans le tapis » avec la Compagnie du « théâtre du chaos ». Entièrement financée par la Conférence départementale des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, cette forme de théâtre interactif est destinée à sensibiliser sur les risques de chutes, les besoins et les solutions pour sécuriser le domicile, sans culpabiliser le public des seniors.

- › **Poursuite du projet « Tout pour mon logement adapté »** en association avec la société ADAPTIA.
Le renouvellement du financement de cette action par la Conférence des Financeurs pour la société ADAPTIA nous permet de proposer le bénéfice de ce dispositif pour 100 seniors en 2023.
- › **Mise à disposition de tablettes numériques au profit de seniors** : la solution Je Reste Autonome propose le prêt de tablettes permettant de garder le contact par vidéo avec ses proches. Confrontés à l'expérience de l'isolement contraint pendant la crise sanitaire, les auteurs de ce dispositif ont imaginé une tablette tactile qui contient une caméra et un haut-parleur intégré permettant d'appeler un proche en vidéo en touchant simplement sa photo. Cette tablette présente une ergonomie tout à fait adaptée aux seniors qui ne sont pas coutumiers d'une utilisation numérique régulière. Elle contient par ailleurs de nombreuses fonctionnalités et applications. Les auteurs du dispositif Je Reste Autonome ont fait appel aux compétences du CLIC afin de faire bénéficier de la tablette aux seniors accompagnés par notre service.
Ce dispositif est financé par la Conférence départementale des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.



MISSION FONDS EUROPÉENS ET TERRITORIAUX



Depuis 2016, la mission fonds européens met en œuvre le dispositif « Investissement Territorial Intégré » (ITI) de Vallée Sud - Grand Paris. Il s'agit d'une enveloppe de 7.9 millions d'euros de subventions européennes, déléguée par la Région Ile-de-France pour la période 2014-2020. Vallée Sud - Grand Paris a ainsi pour rôle l'accompagnement de projets locaux qui, après instruction par la Région, pourront bénéficier d'une subvention européenne. En 2020 la période de sélection des opérations par l'EPT s'est achevée. Jusqu'en 2023 le programme est en phase de clôture (programmation et réalisation des dernières opérations, paiements des subventions des opérations terminées).

En 2019, le périmètre de la mission a par ailleurs été élargi aux fonds territoriaux : la mission a ainsi désormais pour rôle d'accompagner les services de Vallée Sud - Grand Paris dans le montage et le suivi de leurs dossiers de demandes de subventions auprès de divers financeurs.

Chiffres clés 2022

FONDS EUROPÉENS (DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/BIO PARC)

- 1 opération a été programmée dans le cadre du « Fonds européen de développement régional » pour le financement du volet fonctionnement du Vallée Sud BIO PARC, pour un total de 140 000 € de subventions prévisionnelles.
- 1 versement a été effectué pour le solde d'une opération achevée (Travaux d'aménagement du Vallée Sud BIO PARC), pour **un total de 595 916 €**

FONDS TERRITORIAUX

- les 3 dernières opérations du dispositif ont été programmées par la Région, pour un total de 509 600 € de subventions prévisionnelles
- 4 versements ont été effectués pour des opérations achevées, pour un total de 557 764 €

Financier	Opération	Montant attribué
CNDS	Piste athlétisme Hunebelle	400 000 €
CRIF	Rénovation du conservatoire Darius Milhaud à Antony	800 000 €
CRIF	Etude faisabilité panneaux photovoltaïques	17 050 €
ETAT (Préf.92)	DSIL Amélioration efficacité énergétique Buanderie	136 228 €
ADEME	Acquisition de bennes à ordures ménagères, minibus et Midibus de 9m hydrogène	6 182 000 €

SERVICES FONCTIONNELS ET VIE DES SERVICES

LES RESSOURCES HUMAINES

LES MOYENS FINANCIERS

L'ADMINISTRATION GENERALE

**LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS



LES RESSOURCES HUMAINES

Vallée Sud - Grand Paris s'appuie sur plus de 900 collaborateurs afin de mettre en œuvre ses missions de service public. Ils ont contribué à la mise en place de cette nouvelle collectivité dans des délais très réduits, imposés par la loi.

L'enjeu pour Vallée Sud - Grand Paris consiste à Fournir aux services les ressources en compétences et valeurs adaptées à chaque poste tout en préservant la soutenabilité budgétaire des effectifs.

Chiffres clés 2022

- › **948** agents sur postes permanents, 45,68% d'hommes et 54,32% de femmes,
- › **13 135** bulletins de salaire environ,
- › **967** jours de formation,
- › **142** recrutements sur postes permanents,
- › **7** séances du Comité Technique, **4** séances du CHSCT,
- › Masse salariale : **38,9 M€**

Les temps forts 2022

Ouverture et mise à disposition de la salle de sport-santé au siège de Vallée Sud - Grand Paris

Depuis le printemps 2022, dans le cadre de la prévention de la santé au travail, Vallée Sud - Grand Paris met à disposition de tous les agents de VSGP l'accès à une salle de sport-santé, ouverte du lundi au vendredi. Celle-ci, située au rez-de-chaussée du siège de Vallée Sud - Grand Paris permet à ses utilisateurs d'utiliser des machines de cardio-training, de musculation, mais aussi d'accéder à des cours de fitness en vidéo.



Actualisation du règlement du télétravail

Le télétravail est mis en place au sein de Vallée Sud - Grand Paris depuis le 1er septembre 2021. Celui-ci est régi par un règlement du télétravail, qui prévoit les conditions d'accès et de réalisation du télétravail. Après 6 mois d'expérimentation, Vallée Sud - Grand Paris a décidé d'étendre l'éligibilité au télétravail à davantage de missions, permettant à un plus grand nombre d'agents d'avoir l'opportunité d'exercer leur activité à distance. Les autres modalités du télétravail restent inchangées : possibilité de télétravailler sur demande de l'agent et acceptation du chef de service, sur une journée fixe par semaine au maximum.

Ouverture de l'espace formation

La direction des ressources humaines a mis en place un espace formation, sous format Sharepoint, accessible à tous les agents de VSGP depuis l'intranet. Dans cet espace numérique peuvent être retrouvés les actualités de la formation, le calendrier des formations, ainsi que des documents formalisant l'offre de service de la formation au sein de Vallée Sud - Grand Paris (règlement de formation, plan de formation 2021-2023, formulaires d'inscription).



Elections professionnelles

Le 8 décembre 2022 ont eu lieu les élections professionnelles au sein de Vallée Sud - Grand Paris permettant aux agents de la collectivité d'élire leurs représentants au comité social territorial (CST), à la commission administrative paritaire (CAP) pour chaque catégorie hiérarchique et à la commission consultative paritaire (CCP).

Nombre de sièges obtenus					
	CST	CAP A	CAP B	CAP C	CCP
Taux de participation	37.8%	55.6%	50%	33.9%	22.8%

Nombre de sièges obtenus						
		CST	CAP A	CAP B	CAP C	CCP
organisation syndicales	CFDT	1	1	1	4	0
	CGT	1	0	0	0	0
	Délégation autonome	2	2	0	0	4
	UNSA	2	1	3	0	0
	TOTAL	6	4	4	4	4



LES MOYENS FINANCIERS

UNE SITUATION FINANCIERE STABILISEE DANS UN CONTEXTE MACROECONOMIQUE FRAGILISEE

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 a été marquée par la survenue de la guerre en Ukraine, évènement géopolitique qui a impacté fortement la situation économique mondiale alors même que des tensions dues à des reprises fortes post-Covid dans secteurs stratégiques étaient déjà à l'œuvre (fret maritime, semi-conducteurs), se caractérisant par une crise énergétique, conduisant à des tensions sur le prix de l'énergie, une accélération de l'inflation, et une augmentation progressive des taux d'intérêt.

Pour autant, les dépenses moteurs de l'inflation (alimentation et énergie) représentent moins de 10% des dépenses de fonctionnement de VS GP. Les contrats conclus avec les fournisseurs d'énergie (SIPPEREC et SIGEIF) ont permis par ailleurs à VS GP de bénéficier de prix garantis jusqu'à fin 2022.

Ainsi malgré un contexte économique contraint, VS GP a su maintenir sa capacité d'autofinancement brute à 25M€ (soit un taux d'épargne brute de 16%) tout en développant de nouvelles prestations de service public en faveur des habitants du territoire.

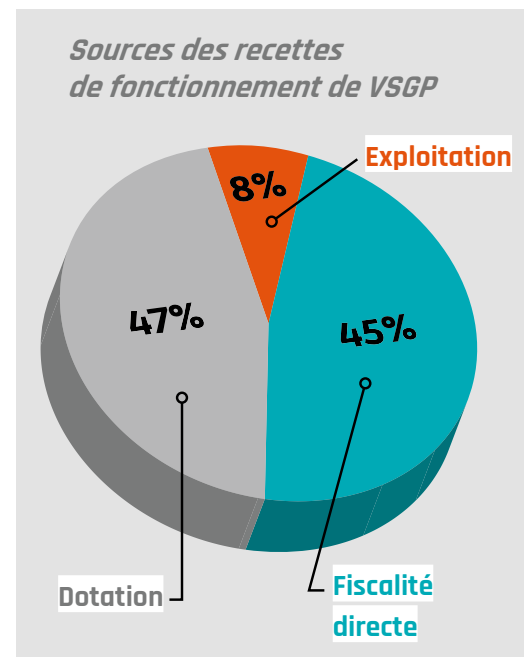
La croissance des recettes de fonctionnement a été essentiellement générée par la dynamique fiscale qui s'est avérée supérieure à la prévision. Les produits des équipements culturels et sportifs ont également augmenté du fait notamment d'un retour du grand public dans les piscines et conservatoires.

Les dépenses ont subi une hausse plus importante avec une consommation égale à 98,8% des crédits votés autorisés (pourcentage de consommation légèrement supérieure à celle de 2021).

UNE CROISSANCE DES RECETTES GENEREE PAR LA DYNAMIQUE FISCALE ; UNE AUGMENTATION DE LA FREQUENTATION DANS LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Les recettes globales augmentent de **9,3M€** (+4%) portée principalement par une croissance des recettes fiscales directes (+3,3M€), transférées (+2,8M€) et compensées (+0,6 M€).

Les produits issus de la CFE sont en hausse de 1,5M€ soit +3% par rapport à 2021. Les produits issus de la TEOM ont augmenté de plus de 2,3 M€ soit +5,1% par rapport à 2021.



Les recettes d'exploitation dans les piscines et conservatoires sont en hausse de + 1,9M€ :

- › **Piscines** : croissance de 73 % des recettes qui s'explique par une nette augmentation de la fréquentation de tous les usagers : grand public (+71%), inscriptions aux activités (+52%) , clubs (+52%) et scolaires (+28%).
- › **Conservatoires** : hausse des recettes de 20% par rapport à 2021 alors même que le nombre d'élève n'a augmenté que de +5,2%.

UNE DYNAMIQUE DES DEPENSES GENEREE PAR L'EXTENSION DU SERVICE PUBLIC MAIS EGALEMENT IMPOSEE PAR LE CADRE REGLEMENTAIRE

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 10,8M€ en 2022 soit +5,8% par rapport à 2021. Une évolution qui s'explique par :

- › des mesures réglementaires et contractuelles (révision des prix de marché, normes imposées, effet GVT: effet à compter du 1er juillet de la revalorisation du point d'indice, coût du transfert du théâtre de Châtillon, augmentation du tarif de traitement des OM (SYCTOM, SIMACUR, SEPUR), hausse de la subvention à BSPP... (+6 M€)
- › de nouvelles prestations de services publics (+3,4M€) : extension de lignes de transport, modification de la collecte des encombrants sur trois communes (Chatenay Malabry, Le Plessis Robinson et Fontenay aux Roses)...

UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAINTENU

Avec près de 89 M€ (hors dette), 2022 devient l'année de plus forte consommation de crédits d'investissement qui ont plus que doublé depuis la création de VSGP.

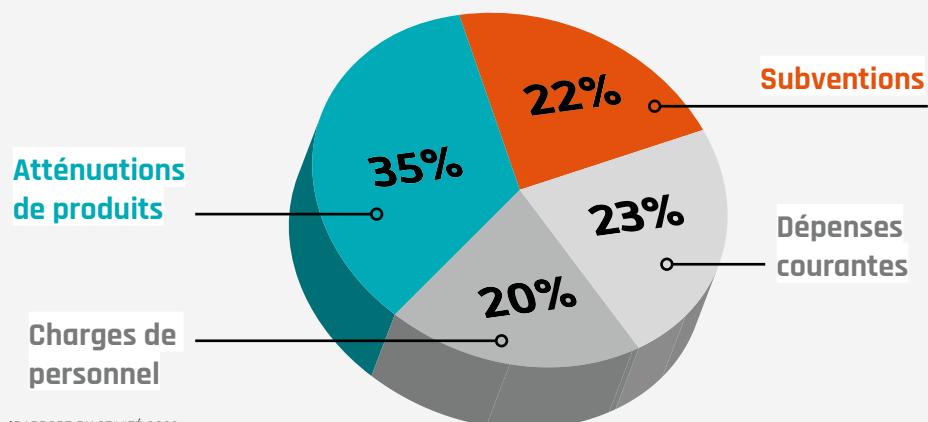
La dépense brute d'équipement par habitant de 2022 ressort à 179 € contre 124€ un an plus tôt, soit +55 €.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

CULTURE

Numérisation et informatisation médiathèques	0,15M€
Études, travaux, aménagements dont,	6,94M€
Théâtre Gêmeaux Sceaux	0,47M€
Théâtre EGémier-P; Devedjan Antony	0,56M€
Pole culturel Châtenay-Malabry	0,16M€
Médiathèques Clamart	0,53M€
Médiathèque Bagneux	0,42M€
Conservatoire Antony	0,76M€
Conservatoire Clamart	0,39M€
Conservatoire Malakoff	0,38M€
Conservatoire Bagneux	0,25M€
Conservatoire BLR/Sceaux	0,33M€
Conservatoire Châtillon	0,45M€
Conservatoire Châtenay-Malabry	1,34M€
Conservatoire Fontenay-aux-roses	0,53M€
Numérisation et informatisation des conservatoires	0,13M€
Acquisition matériels conservatoire	0,21M€
Participation actionariat SPL Théâtre Châtillon-Clamart	0,16M€
Subvention investissement BA théâtres	0,26M€
	7,72M€

Sources des recettes de fonctionnement de VSGP



SPORT

Stade nautique Châtillon Malakoff	0,39M€
Piscine le Plessis-Robinson	0,41M€
<u>Aquapol Montrouge</u>	0,47M€
Piscines Antony	0,17M€
Piscine Clamart	0,55M€
Piscine Sceaux	0,47M€
Piscine Bagneux	0,25M€
Stade <u>Hunebelle</u>	6,83M€
Autre	0,1M€
	9,68M€

Environnement et mobilités

PCAET, dont	0,57M€
Hydrogène (études et travaux terrain <u>Syrie</u>)	0,21M€
Divers études faisabilité	0,13M€
Participation capital VS <u>Renov</u>	0,23M€
Transport, dont	2,64M€
Acquisition terrain public dépôt bus	2,35M€
OM, dont	1,56M€
Fournitures bacs, composteurs et travaux divers	1,07M€
Travaux déchet. Verrières	0,42M€
Vélo, dont	0,91M€
Études <u>faisabilité</u> travaux, consignes et pistes cyclables	0,16M€
Travaux	0,74M€
	5,68M€

Développement et aménagement du Territoire

Etudes ZAC et opérations	0,43M€
Consignation et dépôt garantie	4,13M€
PLUi (pub, <u>assistance</u> ,...)	0,4M€
Acquisitions immobilières	21,19M€
Foncier, dont	0,62M€
	Frais d'actes 0,58M€
Rénovation bâtiment siège Territoire	3,27M€
	30,04M€

RÉSEAUX ET COMMUNICATIONS

Éclairage public, dont	3,23 M€
Études	,04 M€
Travaux	3,19 M€
Voirie, dont	10,11M€
Études	0,55 M€
Travaux	9,56 M€
Systemes d'information, dont	0,73 M€
Licences Office 365	0,24 M€
Divers études et AMO	0,18 M€
Matériels	0,18 M€
	14,07 M€

Eau et incendie

Eaux pluviales, dont	8,04M€
Études	0,54M€
Travaux	7,5M€
Incendie secours, dont	2,21M€
Travaux	0,39M€
Subv. BSPP	1,81M€
	10,25M€

UNE DETTE NETTE STABLE

4 nouveaux emprunts ont été réalisés en 2022 : deux emprunts sur revolving (10M€ à Euribor 3mois+0,54% et 16M€ à Euribor 3 mois+0,50%) et le reste sur 2 emprunts revolving (respectivement 6 M€ et 4,9 M€) arrivés à échéance de consolidation.

Au 31 décembre 2022 le taux moyen du capital restant dû était de 1,56% pour une durée de vie moyenne de 7 ans. 100% de la dette est classée en A1 (aucun produit structuré, dette exclusivement en euros).

Le taux de charge annuelle de la dette (capital +intérêt remboursés de l'année/recettes réelles nettes de fonctionnement) est de 9,5% contre 12% en 2021, soit une qualification de « très confortable ».

Si la totalité de l'épargne cumulée non affectée et les actifs immobiliers acquis en vue de leurs cessions étaient utilisés au désendettement, l'encours de la dette serait de 50M€.

Évolution de l'endettement 2022

Encours au 31/12/2021	180,47 M€
Capital remboursé en 2022	-12,59 M€
Emprunts nouveaux 2022	+ 36,94 M€
Encours au 31/12/2022	204,82 M€
Excédents de fonctionnement cumulés	-110,07 M€
Actifs immobiliers cessibles	-44,75 M€
Endettement net	50,00 M€

LE VOLUME DES TRANSACTIONS

Nombre de mandats de dépenses émis			
	2020	2021	2022
Total	15 953	16 684	17 367

Nombre Titres de recettes émis			
	2020	2021	2022
Total	3 041	2 922	3 784

Délai global de paiement			
	2020	2021	2022
Délai global de paiement (source dgfip)	42,59	31,22	27,69

Factures traitées			
	2020	2021	2022
Nombre de factures	10 770	13 780	14 893

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LES ASSEMBLÉES

Ce service a pour missions de préparer les instances délibératives et assurer le contrôle de légalité interne des actes de la collectivité.

Chiffres clés 2022

- › **46 instances territoriales :**
 - › **5** Conseils de Territoire,
 - › **7** Bureaux de Territoire,
 - › **13** Commissions de Territoire,
 - › **7** Comités des DGS.

La reprise des réunions des instances s'est faite progressivement suivant l'évolution de la crise sanitaire et des consignes imposées.

- › **Contrôle interne et gestion des actes administratifs :**
 - › **251** délibérations du Conseil de Territoire et du Bureau,
 - › **486** décisions dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil,
 - › **521** arrêtés.

Temps forts 2022

L'extension des compétences voirie et éclairage public a eu pour conséquence une nette augmentation du nombre d'arrêtés pris par le territoire dans ces matières.



LES MOYENS GÉNÉRAUX ET LE SERVICE COURRIER

Ce service est tourné dans ses missions quotidiennes vers les autres services auxquels il apporte les outils nécessaires à l'exécution logistique, matérielle et documentaire : fournitures administratives, abonnements presse, parc de véhicules, gestion du courrier, installation des salles des instances, accueils physique et téléphonique.

Chiffres clés 2022

- › **7 312** courriers arrivés en 2022 (8 657 en 2021)
- › **5 269** courriers départs en 2021 (3 964 en 2021).

La diminution des courriers arrivés se poursuit mais le nombre de courrier départ a augmenté avec la reprise d'activité après les vagues de la crise sanitaire.

- › **14 500 km** environ parcourus par les appariteurs.

Temps forts 2022

Le service des moyens généraux a été mobilisé en 2022 en particulier pour réaliser des déménagements et réaménagements de bureaux.

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La direction des affaires juridiques et de la commande publique assure trois missions principales :

- › **l'expertise juridique** afin de sécuriser les élus et les services,
- › **la gestion des contentieux**, afin de défendre les intérêts de la collectivité devant les instances juridictionnelles, en recourant aux prestations d'un avocat le cas échéant,
- › **la commande publique**, afin d'assurer le respect des règles de mise en concurrence des prestataires, d'accompagner les services dans la définition de leurs besoins et de gérer les procédures des marchés publics : passation, notification, avenant.

Chiffres clés 2022

- › **77** marchés lancés et notifiés en 2022, **55** procédures formalisées et 22 procédures adaptées,
- › **7** commissions d'appel d'offres,
- › **11** sinistres déclarés en dommages aux biens,
- › **3** sinistres ont été déclarés en flotte automobile,
- › **40** sinistres ont été déclarés en responsabilité civile,
- › **26** contentieux sont en cours d'instruction.

Temps forts 2022

En 2022, la direction a obtenu la certification ISO9001. Par ailleurs, elle a continué de déployer un nouveau progiciel de rédaction et de suivi des marchés publics au sein de l'EPT.

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Chiffres clés 2022

- › **3152** appels du 1er janvier au 31 décembre 2020 et 4673 tickets traités par le service support informatique
- › **650** postes de travail utilisateur,
- › **240** terminaux de type smartphone / tablette,
- › **50** serveurs virtuels,
- › **1100** comptes informatiques,
- › **15 To** d'espace disque serveurs utilisés,
- › **31** applications métiers, dont 28 en mode SaaS,
- › Taux de disponibilité des serveurs : **99,8 %**.

LES PROJETS MENÉS EN 2022 :

- › Finalisation de la mise en œuvre du dispositif (logiciel et capteurs) de mesure d'affluence des usagers dans les médiathèques.
- › Migration de la médiathèque de Malakoff sur le réseau fibre optique de VSGP
- › Raccordement des locaux provisoires du conservatoire d'Antony au réseau fibre optique de VSGP
- › Création et développement du portail culturel ValléeScope.
- › Déploiement de bornes et ouverture d'un réseau WiFi public dans les équipements (médiathèques, conservatoires, piscines)
- › Poursuite du déploiement du réseau spécifique dédié au dispositif de sûreté des bâtiments.
- › Activation du contrôle d'accès et remise à chaque agent de VSGP d'un badge d'accès aux bâtiments.
- › Refonte générale du système de téléphonie
 - Evolution des matériels
 - Uniformisation du plan de numérotation
 - Préparation à la migration des sites distants sur le réseau de téléphonie global
 - Activation du module statistique
- › 1ère phase du déploiement d'écrans numériques interactifs dédiés aux enseignements dans les conservatoires. Une poursuite est prévue en 2023 afin d'équiper l'ensemble des salles de cours.
- › Finalisation du marché pour la ré informatisation des médiathèques

LES ACTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :

Pour rappel, l'Établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris a entamé dès 2018 un processus en vue de sa mise en conformité avec ce cadre juridique national et communautaire. Un délégué à la protection des données a été désigné et le chantier a été engagé avec l'appui d'un cabinet spécialisé.

LES ACTIONS LES PLUS MARQUANTES EN 2021

1. La poursuite du travail de mise en conformité

En matière de :

- › **Sensibilisation** : Tous les agents nouvellement arrivés (service informatique, service des marchés publics, service environnement, mobilités, ressources humaines) ont été informés et ont suivi une séance de sensibilisation sur la protection des données personnelles,
- › **Traitements** : De nouveaux traitements ont été inscrits au registre de Vallée Sud - Grand Paris : contrôle d'accès des bâtiments de VS GP, gestion dématérialisée des déclarations d'intention d'aliéner (dans le cadre de l'exercice du droit de préemption), gestion des autorisations relatives au permis de louer,
- › **Sous-traitance** : Plusieurs marchés publics ont été dotés de clauses RGPD : Marché en groupement de commande relatif à des prestations de communication (lots : impression, études et enquêtes, développement de sites internet), contrat avec GC Partenaires (aide au recrutement) : engagement de l'entreprise à être conforme aux règles du RGPD, marché de prises de vues en « time lapse » (respect du droit à l'image), marché de restauration collective (titulaire NEWREST).
- › **Étude d'impact** : Une étude d'impact a été réalisée pour la mise en place de la vidéoprotection et vidéosurveillance dans les bâtiments de VS GP,
 - mesures de sécurité du système d'information de Vallée Sud - Grand Paris : ces mesures ont été renforcées notamment par une plateforme de filtrage des mails indésirables fournie par ORANGE.

2. L'exercice de leurs droits par les administrés

En 2022, trois personnes ont demandé la suppression de leurs données personnelles des traitements relatifs : à la gestion de la déchetterie de Verrières le Buisson, à la gestion du permis de louer, et relatif à la gestion des candidatures reçues par VS GP. Ces données personnelles ont été supprimées conformément aux règles du RGPD (sous 1 mois) par la DPO de VS GP.

3. Mentions d'information des administrés

Les administrés sont informés sur le traitement de leurs données personnelles pour toutes les nouvelles applications accessibles en ligne :

- › Site internet ValléeScope : rédaction des mentions légales et informations sur la protection des données personnelles,
- › Site internet de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses : pour l'inscription en ligne, le texte de l'onglet « mentions légales » est modifié pour « données personnelles », rédaction plus précise pour l'information des utilisateurs,
- › Site internet TOURIZ pour l'exercice du permis de louer : rédaction des mentions d'information et mentions légales. Ajout des mentions d'information RGPD dans les mails d'AR automatiques. La suppression automatique des comptes 3 ans après l'autorisation est effective,
- › Site internet Clamart-pieton.fr : rédaction des mentions légales et des mentions d'informations sous le formulaire en ligne « contact ».

4. Lancement d'un réseau des DPO du Territoire de Vallée Sud - Grand Paris

- › Un réseau des DPO des communes membres de Vallée Sud - Grand Paris a été constitué. Il a pour objet de créer un cadre d'échanges d'informations, de documents, un lieu d'entraide sur les questions rencontrées par les délégués à la protection des données personnelles. Une première rencontre fructueuse a eu lieu le 11 octobre 2022.

